Montréal, jeudi 22 février 1934

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HArbour 1243
Rédaction : . . . . HArbour 3679
Gérant : . . . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER — FAIS CE QUE DOIS! — Rédacteur en chef : OMER HEROUX

Vol. XXV — No 44
TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste

Edition quotidienne
CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

Suite de l'affaire Goldberg-Gordon

Les commentaires d'un journal juif – Si nos lois autorisent ou tolèrent pareille façon de se dépouiller de son nom, il faut au plus tôt les changer – Appel direct à M. Taschereau

Notre récent article sur les Goldberg qui, par la vertu d'une déclaration notariale et d'un avis public dans les journaux, prétendirent se métamorphoser en Gordon, n'a point intéressé que nos lecteurs. L'un de nos amis, qui pratique couramment le *yddish*, nous adresse à ce propos la traduction littérale d'un article paru dans le *Kanader Adler* du 16 février et qui mérite bien un rapide coup de crayon. Il nous permet d'ailleurs de revenir sur un sujet d'une réelle, et même d'une très grande importance.

"GOLDBERG DEVIENT GORDON" — Sous la signature d'Omer Héroux, le *Devoir* d'hier est sorti avec un article éditorial, qui nous intéresse fort, et là-dessus nous citerons de lui quelques extraits dans notre colonne de ce jour.

Il s'agit de "l'annonce légale publique", parue dans les journaux anglais et français de cette ville, à l'effet que Harold Arnold Goldberg, dentiste, Lilian Goldberg, secrétaire, Herman Goldberg, dessinateur, et Jack Goldberg, commis de douane, ont, le 9e jour de février, 1934, comparu devant le notaire public, Jack Kleinberg, et ont déclaré avoir pris le nom "Gordon", et que dorénavant ils seront connus sous ce nom.

Et le *Devoir* commente: (Suit une citation du *Devoir*).

Le *Devoir* demande: Quelle sera en réalité la situation juridique des Goldberg, qui prétendent, par leur propre volonté et grâce, et au moyen d'un morceau de papier dans les archives de Kleinberg, être devenus "Gordon"?

Le *Devoir* demande encore au sujet de la "question purement légale", mais c'est là s'aventurer sur un terrain qui n'est ni de sa compétence ni de la nôtre.

A savoir si un notaire public a fait une déclaration publique légale, il savait vraisemblablement qu'il était resté dans les limites de la loi, et que tout était O. K. du point de vue légal.

Mais ce qui nous intéresse dans l'affaire "Goldberg" qui sont devenus "Gordon", c'est que ce dernier nom n'est pas purement "goim" (Gentil). Un des plus grands poètes hébreux en Russie s'appelait Y. L. Gordon, et ce poète hébreux ne s'est sûrement pas donné le nom "Gordon" parce que le président de la Banque de Montréal s'appelait "Gordon", comme le *Devoir* "ironise" à propos des "Goldberg" qui sont devenus "Gordon".

Nous nous demandons en quoi le nom "Gordon" est plus "malin" que celui de "Goldberg"?

Le fait est qu'un particulier quelconque a le droit de disposer de lui-même et de son nom comme il l'entend, aussi longtemps qu'il demeure dans les cadres de la loi.

Il y a un point, cependant, sur lequel nous sommes d'accord avec l'éditorial du *Devoir*: c'est qu'un nom prend une signification particulière des générations passées, et doit vouloir dire quelque chose à tout homme. La légèreté avec laquelle certains Juifs changent de nom est simplement étonnante! Comment quelqu'un peut-il "devenir", en un jour, quelque chose de tout à fait différent de ce qu'il était auparavant?

Le *Devoir* exprime la crainte que les "Goldberg" d'hier et les "Gordon" d'aujourd'hui peuvent encore demain faire un autre échange, et s'appeler "Taschereau" ou "Duplessis". Eh! bien, pourquoi le *Devoir*, se préoccupe-t-il? Il n'a pas raison de s'inquiéter, car "Gordon" est, comme déjà dit, non pas le nom du premier ministre québécois, mais seulement celui d'un écrivain hébreux de renom.

Nous ne nous imaginons pas, cependant, que le mobile du pieux *Devoir*, dans l'espèce, est la poésie hébraïque — nous ne sommes pas si naïfs que cela...

Nos lecteurs ne l'ont peut-être point oublié: nous n'avons pas, dans notre article du 15 février, fait la moindre allusion, ni directe ni indirecte, à la qualité ethnique ou religieuse des Goldberg et de leur notaire Kleinberg. Nous ignorons encore si ces messieurs sont Juifs, musulmans ou même catholiques; et, pour les fins du débat, la question ne nous intéresse d'aucune façon.

Retenons tout de même cette déclaration du *Kanader Adler* que certains Juifs changent de nom avec une étonnante légèreté.

Ladite déclaration, du reste, paraît bien s'accorder avec le sentiment commun de ceux qui les regardent agir.

* * *

La question de fond est celle-ci: est-il possible, à l'heure actuelle, dans la province de Québec, que cinq, dix, cent, mille, cent mille individus quelconques (le nombre ne fait évidemment rien au principe), Juifs ou chrétiens, puissent tout simplement, par un acte de leur propre volonté couché dans les archives d'un notaire quelconque et signalé par une couple de journaux, se dépouiller de leur nom, de leur personnalité ancienne, s'affubler d'une personnalité, d'un nom nouveaux?

Est-il possible (puisque l'on ne voit pas quelle différence pourrait juridiquement exister entre une première ou une dixième mutation) que les mêmes gens, grâce à ce procédé rudimentaire, puissent successivement s'appeler Goldberg, Gordon (que ce nom évoque celui de sir Charles Gordon, du Gordon qui est ministre de l'Immigration à Ottawa, du Gordon qui est avocat à Montréal après avoir été rabbin ou de celui qui fut poète en Russie), Taschereau, Duplessis, Carroll, Bennett, Dandurand, etc.?

Le *Kanader Adler* dit que ce problème, du point de vue interprétation des lois, excède sa compétence et la nôtre, et que, puisque M. Kleinberg, notaire public, a consenti à rédiger les papiers Goldberg, tout doit être en règle, *O. K.*, suivant la formule qu'il emprunte aux Américains.

Nous n'avons pas compétence, en effet, pour dire si l'opération Goldberg-Kleinberg est autorisée par nos lois et quel sera son effet juridique; mais nous avons compétence pour marquer et dénoncer le danger qu'elle recèle du point de vue des relations entre citoyens, du point de vue de l'ordre social.

Il n'est pas admissible que, dans un pays civilisé, des gens puissent changer de nom, se dépouiller de leur état civil, en adopter un nouveau par d'aussi rudimentaires procédés.

* * *

Jusqu'ici, et nous en avons encore un exemple cette année, les gens qui, chez nous, ont voulu faire modifier leur état civil ont eu recours à une procédure exceptionnelle, forcément entourée d'une large publicité et qui permettait toutes les oppositions: la législation privée. Par là l'intérêt public était sauvegardé, en même temps que l'on permettait certaines modifications que les circonstances pouvaient justifier.

Si la méthode révélée par l'incident Goldberg-Gordon-Kleinberg est autorisée ou tolérée par nos lois, il faut au plus tôt changer ces lois.

Là-dessus, entre gens de bon sens, il ne devrait y avoir aucune possibilité de désaccord. Et nous en appelons avec confiance à M. Taschereau, premier ministre et procureur général, qui ne doit tout de même pas tenir à ce que son propre nom, honorablement et même glorieusement lié à toute l'histoire de notre pays, puisse être demain galvaudé n'importe où et par n'importe qui...

Omer HEROUX

Les femmes et la politique

La Chambre des députés, à Québec, refuse derechef le droit de vote aux femmes – Mince délégation

Québec, 22. — Le grand gala mondain de l'année parlementaire a eu lieu hier après-midi à Québec, alors que l'on a débattu pour la dixième, à moins que ce ne soit la quinzième fois, le bill pour accorder le droit de vote aux femmes.

Comme on le pensait, ce bill a été rejeté par une substantielle majorité de 27 voix; vingt-cinq députés en effet, ont réclamé pour ces dames le droit de voter rouge ou bleu, tandis que 52 autres députés ont opiné qu'il valait mieux laisser la femme à ses soucis ménagers.

Cette éternelle discussion collégiale sur le droit de vote féminin commence à dater et l'intérêt du début languit manifestement, si par contre le vote indique que les positions n'ont pas changé.

Il y a trois ans, l'annonce du bill amenait de Montréal et de partout des légions féministes; elles sillonnaient les corridors, draguaient les couloirs des hôtels en quête de quelque député infortuné qui était obligé de subir sept ou huit conférences sur la femme québécoise dédaignée, privée des droits dont jouissent ses soeurs ontariennes, quasiment martyre. Même les Nestors du Conseil législatif ne pouvaient plus dormir dans la quiétude des digestions heureuses.

Et quand arrivait le grand jour, la salle des pas perdus en face de la Chambre était envahie par les cohortes féministes, et les députés antiféministes se glissaient au travers des groupes avec des sourires contraints, presque humiliés.

Mais hier, à peine ont-elles rempli la première rangée de la galerie. Car en ce jour, des agents de police expulsent les mâles qui veulent aller suivre les délibérations, dans les galeries de la Chambre. Et ils errent mornes et désoeuvrés dans la solitude des corridors.

Les discours

Les discours ont été doctes, vibrants et touchants, enguirlandés de fleurs, fumeux d'encens.

M. Gaspard Fauteux, député de Sainte-Marie, a proposé le bill appuyé par M. Edgar Rochette, tandis que M. Edouard Fortin a démoli les arguments des premiers. M. Fortin a dit des vérités excellentes et noté particulièrement que si dans la province de Québec nous refusons aux femmes de se mêler à la chiennerie politique c'est que nous les estimons et les aimons, que le rêve égalitaire politique est une fumisterie dont elles seraient les premières victimes.

On trouvera ailleurs le compte rendu détaillé de la séance.

A. G.

L'actualité

Transes

Les rédacteurs des journaux de l'après-midi pondent leurs articles, chroniques et échos le matin. De dix heures à onze heures généralement, c'est l'heure de la fièvre; car fièvre il y a. La porte du bureau reste ouverte, les gens entrent et sortent comme dans un moulin. Puis il y a l'huis rond et minuscule du téléphone qui vous apporte le plus d'interruptions. Libre à vous, direz-vous, de travailler plus tôt. Vous n'avez qu'à quitter le lit plus vite. C'est vrai. Plus tôt, mais beaucoup plus tôt cependant. Foin des articles faits la veille ou de bonne heure le matin même. Il n'est pas rare qu'un fait, une nouvelle, vienne les ficher par terre, les contredire, leur enlever toute leur saveur ou apporter un supplément d'information qu'il faut y incorporer sous peine de leur donner un air vieillot et chétif d'avorton.

Ensuite, avec l'entraînement, le plumitif est devenu un drogué, un dopé, comme on dit dans le meilleur parisien. Il compte sur la propulsion brutale mais dynamique de la dernière minute. On ne marche jamais si vite que quand on a le feu ...derrière soi. L'article se ressent de cette improvisation, de cette course avec l'horloge, mais il les rachète peut-être par ce halètement, cette pulsation qui est la transcription même de la vie.

Tout cela pour dire que le coeur de la matinée est, pour la moyenne des journalistes, une heure d'hypertension ou de transe et que leur état peut justifier parfois leur ton bref, leurs gestes plus secs que polis. Cependant, la fatalité, qui est leur ennemie intime, veut que ce soit à cette heure qu'on les dérange le plus:

Drrrring...

— Allo!

— Comment écririez-vous mea culpa *dans la phrase: le pluriel met un* s *à ses* meas culpas.

— Nom d'une pipe, le contexte vous dit de mettre un s; *si vous refusez d'obéir au contexte, où allons-nous? C'est l'anarchie.*

— Je sais le latin, moi, Monsieur, je suis bachelière et le latin ne permet pas l's.

— Mais d'où sort votre phrase? Ça m'a tout l'air de venir de Cyrano. *Alors téléphonez à Camillien, qui l'a monopolisé. Il vous dira comment cela se lit dans le texte. Et si vous vous foutez du contexte, respectez au moins le texte."*

Voilà un cas de réglé.

Drrrring!

— Une machine a deux moteurs. J'en veux disconnecter *un. Comment dois-je le dire en français? Les joindre c'est les raccorder; les séparer, est-ce les désaccorder?*

— Mais adressez-vous à un spécialiste.

— Pardon, j'ai foi en vous, moi. Ailleurs on a la prétention du français infaillible, chez vous on a la réputation au français correct. Ça vaut mieux.

(Voilà qu'on vous prend par la partie de votre être qui offre le plus de poigne: la vanité). Les feuillets du dictionnaire volent:

— Désaccorder ne s'emploie qu'en musique. Disjoindre c'est le contraire de joindre, mettez disjoindre.

— Je ne veux pas disjoindre. Je tiens à disconnecter, *bien plus exact, bien plus précis.*

— Disconnecter c'est sûrement un anglicisme. Mais je vérifie. Un moment.

(Nouvelle tournée dans les dictionnaires). Je trouve dans un dictionnaire technique déconnecter.

— Oui, ça fera peut-être mon affaire. Mais un moment...

(Bruit de feuilles qui tournent).

— Je ne trouve pas votre déconnecter dans mon petit dictionnaire. Je vais me faire engueuler par les puristes. Je veux autre chose.

— Mais, Monsieur, je ne peux pas vous donner autre chose parce que justement, j'ai autre chose à faire.

(Une voix pencante d'ironie comme une vrille):

— A quoi sert de travailler dans un grand journal, si on ignore les mots usuels?

Heureusement, j'ai reconnu la voix, je l'ai reconnue à temps pour serrer les lèvres sur une imprécation historique qui allait jaillir. Nouvelle fouille dans les auteurs. Les plus récents et les plus complets contiennent le verbe connecter. *Aucun* déconnecter. *Quand on a le terme positif et de plus, pour le négatif, l'autorité d'un dictionnaire technique, on peut bien se permettre cette licence. Mais il faut quand même tout un cours pour rassurer le monsieur qui tient mordicus à son* disconnecter, *qui veut le franciser avec votre complicité et qui, quand vous lui offrez un équivalent, français, celui-là, a une peur bleue de l'employer par je ne sais quelle inconséquence.*

Et, chaque fois, vous vous faites dire que le français est pauvre. Ça n'est pas vrai. Mais ce qui est vrai c'est que le français que nous connaissons le moins est le français technique et que la technique étant internationale, l'échange des termes d'une langue à une autre se fait avec une facilité stupéfiante. Même chose pour la finance. Il y a dix ans personne n'eût osé écrire financer *et* investir *en parlant de* commanditer *et de* placer; *aujourd'hui vous le trouvez sous les meilleures plumes sémites, qui sont aussi les meilleures plumes françaises. Autrefois, les gens se piquant de bien parler n'eussent jamais dit chez nous* un talon de chèque. *Dans l'affaire Stavisky, un député vient de faire un mot: "Ce collègue est comme Achille, il n'est vulnérable qu'au talon... de chèque". L'anglais pénètre de plus en plus le français. Il faut repousser cette pénétration ici à tout prix parce qu'elle offre dans une langue anémiée plus de danger que dans celle de nos cousins d'outremer saturée de globules rouges. Mais c'est bien embêtant à faire, dans le pays du monde où la juxtaposition du français et de l'anglais est le plus étroite, le plus continue, le plus intime. C'est embêtant à faire... à l'heure où le typo vient arracher un à un, du rouleau de votre dactylo, les feuillets tapés à un rythme de jazz.*

Paul ANGER

LES CONDITIONS D'UN VRAI STYLE

En page 2, la deuxième conférence de Dom Bellot sur l'architecture religieuse moderne.

LES "JEUNE-CANADA" A MAISONNEUVE

Lire en page 8 le compte rendu de l'assemblée d'hier soir.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

"Albert de Belgique est entré dans la grande lumière de l'histoire et son nom ne sortira plus de la mémoire des hommes"

L'oraison funèbre prononcée par S. E. Mgr Gauthier, au service solennel célébré ce matin à la basilique pour le repos de l'âme du roi des Belges

Le roi de Bulgarie, Léopold III, le prince de Galles, le prince Humbert et M. Lebrun assistent aux funérailles à Bruxelles

Aux témoignages déjà exprimés à l'adresse de Sa Majesté le roi des Belges, Albert Ier, par le Souverain Pontife et par le cardinal Mercier, S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a joint, ce matin, du trône qu'il ocupait dans le sanctuaire de la basilique-cathédrale, un éloquent hommage au roi défunt, au cours du service célébré à sa mémoire. Sa Majesté est entrée dans la grande lumière de l'histoire, dit-il, et son nom ne sortira plus de la mémoire des hommes.

La vaste nef de la basilique-cathédrale était remplie de toutes parts. On remarquait dans le sanctuaire un nombreux clergé, dont plusieurs religieux belges. Au centre de la nef, les principaux membres de la colonie belge à Montréal avaient pris place. On notait, en plus, la présence de représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal; les consuls des divers pays à Montréal; les délégués de l'Université de Montréal; les membres des sociétés belges, ainsi qu'une nombreuse délégation des diverses sociétés françaises, en souvenir de la lutte fraternelle livrée par ces deux pays durant la guerre et en l'honneur de l'amitié franco-belge.

S. E. Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a officié au service, assisté de MM. les abbés Whelan, Papineau et Mitchell. Au trône, S. E. Mgr Gauthier était assisté de Mgr Anastase Forget, directeur de l'action catholique à Montréal, et de MM. les chanoines Mousseau et Binet. M. l'abbé Romuald Chayer, secrétaire particulier de S. E. Mgr l'archevêque coadjuteur, agissait comme maître de cérémonies.

S. E. Mgr GAUTHIER

Avant le libéra, Son Excellence Mgr Gauthier s'est tourné du côté des fidèles et a prononcé, en résumé, la brève oraison funèbre suivante:

J'ai déjà exprimé mes sympathies au consul de Belgique dans le grand deuil qui frappe ce noble pays et tous ses enfants par la mort de Sa Majesté Albert Ier. Rien n'est toutefois comparable à notre liturgie catholique pour marquer la mort du plus humble comme du plus grand des hommes.

C'était un prince vraiment chrétien, vient de dire du roi Albert le Saint-Père. Un tel éloge, prononcé par un tel Pape, est plein de sens. Ce grand roi aurait possédé, à ses yeux, la seule réalité qui constitue la grandeur vraie et définitive.

(Suite à la page trois)

Bloc-notes

Rien que cela

En quatre ans, notre déficit fédéral aura été d'un demi-milliard. On prévoit en effet que, dans son prochain discours du budget, M. Rhodes ne pourra faire autrement que d'annoncer un déficit, pour 1933-1934, de cent dix millions de dollars. Cela s'ajoutera aux déficits de 1930-1931 et à ceux qui ont suivi, jusqu'à date. Il est vrai que depuis janvier 1934 les revenus fédéraux sont à la hausse; car, rien que pour le premier mois de cette année, ils ont dépassé de 5 millions ce que le fisc a reçu l'an dernier pendant la même période. C'est un bon indice; mais il y a beau temps qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Néanmoins, malgré la perspective d'un déficit de 110 millions, M. Rhodes se rassure, en pensant qu'en août dernier les choses se comportaient de telle façon que l'écart entre les revenus et les dépenses paraissait devoir être d'au moins 150 millions, — soit 12 millions et demi de déficit par mois. La pratique d'une rigoureuse économie, la reprise des affaires, qui s'esquisse, un commencement de hausse au chapitre des revenus, tels sont les facteurs qui vont jouer en faveur de M. Rhodes. C'est une façon de parler; car il y a encore bien du terrain à reprendre, pour retourner aux excédents de revenus sur la depense qu'on connut jadis, — avant 1930. Et 500 millions de déficits accumulés, cela fait tout de suite, à 5 pour cent, 25 millions d'intérêts annuels de plus à verser aux prêteurs, c'est-à-dire à prélever en taxes à même le contribuable. Il n'est pas du tout certain qu'il n'en connaîtra pas de nouvelles, lors du prochain discours sur le budget.

Ce meurtre

Le public français est à peine remis de la sensation qu'a causée la mort mystérieuse de Stavisky, — il se confirme de plus en plus qu'on l'a convaincu qu'il devait se suicider, si on ne l'a supprimé, de peur qu'il parlât et fit des déclarations dangereuses pour tout un clan de politiciens véreux, — qu'il apprend la mort violente du magistrat Albert Prince, l'un des hommes les plus au courant, dit-on, des dessous de l'affaire Stavisky. Aux dernières dépêches, d'importants documents qu'il avait apportés pour les étudier ont disparu et il est manifeste qu'il a été lui-même supprimé. Par qui et pourquoi? Deux formidables points d'interrogation auxquels la police française devra donner des réponses satisfaisantes, sans quoi elle connaîtra le même discrédit que la police américaine, à la suite de l'affaire Lindbergh. Faut-il croire qu'il y a, là-bas comme aux Etats-Unis, des bandes de malfaiteurs qui, ou se moquent de la police officielle, ou ont tant de relations dans les milieux les plus influents qu'ils peuvent paralyser l'action de la justice? Voilà plus d'un mois que l'affaire Stavisky a éclaté. Il y a eu des manifestations dans les rues et Place de la Concorde, le public, qui veut le nettoyage, a applaudi à la dégringolade des cabinets Chautemps et Daladier, suspects tous deux d'avoir pactisé avec Stavisky et les amis de Stavisky, il a acclamé le retour de M. Doumergue à la direction des affaires de France. Mais l'affaire Stavisky reste mystérieuse, la justice piétine sur place et voilà maintenant que des criminels assassinent les témoins dont ils redoutent les dépositions. La tâche de M. Doumergue est assurément des plus difficiles; et la justice française aura fort à faire pour aller au fond, — si elle le veut, — des derniers scandales politico-financiers.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Pas de dames dans la politique active, dit Québec. Et d'aucunes pensent que c'est l'exclusion d'un paradis terrestre. Oui, mais où il y a surtout de la boue.

* * *

"Le **Financial Post** parle de "**M. le sénateur** Pierre F. Casgrain". Toronto nous apprend ainsi que M. Bennett vient de nommer au Sénat un député libéral.

* * *

Près de neuf cents économistes américains, sur un total de 2,560, interrogés, disent ne pas avoir une bien haute idée des projets économiques du président Roosevelt. Celui-ci a du reste l'air de se moquer assez des projets de tous les économistes.

* * *

A lire le récit laconique de l'assassinat de ce juge parisien qui devait témoigner aujourd'hui dans l'affaire de Stavisky, on se demande si les **gangsters** des Etats-Unis n'ont pas émigré en France.

* * *

A en croire des ministériels, ceux qui ne sont pas les domestiques du gouvernement québécois pratiquent le terrorisme politique. Evidemment, car ils osent penser que le gouvernement est un vieillard à surveiller.

* * *

Ce prince de Suède qui veut épouser une actrice de cinéma croit aux contes de fées. Il n'est pas de son siècle.

PAMPHILE

Les élections générales cette année

M. Neill les prévoit dès ces mois-ci – Le député qui gagne honnêtement sa vie. . .

LE BILL DE LA BANQUE CENTRALE S'EN VIENT

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 22. — La pensée des élections hante les députés. Tous ne l'avouent pas cependant avec autant de franchise que M. A. W. Neil, député indépendant de la circonscription colombienne de Comox-Alberni.

Hier après-midi, M. Neil a prédit à ses collègues que la présente session sera la dernière avant les élections générales. Comme des députés de droite prenaient la chose en riant et s'en gaussaient, M. Neil les a comparés aux Pharisiens, lisant toutes sortes de choses dans le ciel mais incapables de percevoir les signes des temps. En tant que prophète, M. Neil voulait s'en tenir au style biblique.

Ce discours de M. Neil est survenu à propos d'une résolution du même député suggérant au gouvernement fédéral d'établir sans retard une assurance-chômage. La Chambre, tout au long de sa séance d'après-midi, n'a d'ailleurs pas discuté autre chose que cette résolution. Six députés ont participé au débat: un indépendant, M. Neil; deux travaillistes, MM. MacInnis, de Vancouver, et Mitchell, de Hamilton; deux libéraux, MM. J. A. Bradette, de Témiscamingue-nord, et Peter Heenan, de Kenora; un conservateur, M. G. D. Stanley, de Calgary. Tous ont parlé en faveur de l'assurance-chômage dont la nécessité leur apparaît urgente.

Dès avril 1931, dit M. Neil, le premier ministre déclarait en Chambre que son gouvernement était à se renseigner sur toute la question des assurances sociales et que le parlement ne se passerait pas qu'une mesure législative lui ait été soumise sur cette matière. L'année suivante, le premier ministre disait qu'il y avait conflit de juridiction entre le fédéral et le provincial en matière d'assurances sociales mais que cet embarras pourrait être facilement écarté. Il laisait entrevoir en même temps une assurance-chômage fédérale. Depuis, la question de l'assurance-chômage en reste au stage imprécis de la "sérieuse considération".

Si le gouvernement veut racheter sa promesse, ajoute M. Neil, il doit se hâter, car nous voici à la dernière session avant les élections générales. Au grand amusement des ministériels, il réitère sa prophétie et décoche aux rieurs des textes bibliques. Il termine en disant que si c'est une province qui, par ses objections, empêche l'établissement d'une assurance-chômage fédérale, il est du devoir du gouvernement de la nommer.

Plusieurs ministres sont présents mais aucun ne se rend au désir de M. Neil.

S'il s'agissait de la guerre

M. Humphrey Mitchell, député travailliste de Hamilton, s'étonne de ce que le gouvernement invoque toujours le conflit de juridiction entre l'autorité fédérale et l'autorité provinciale pour justifier son inaction dans le domaine des assurances sociales. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne doit pas être un frein au progrès social du pays. S'il s'agissait d'une guerre, se soucierait-on tant que cela des prescriptions ou des imprécisions de la loi fédérative de 1867?

Un mal national et non provincial

Un conservateur, M. Stanley, de Calgary, est aussi d'avis que ce fameux conflit de juridiction a assez duré. Il est un fait certain, qui crève les yeux, c'est que le chômage n'est pas un mal local, un mal provincial, mais un mal national.

(Suite à la page 2)

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies, paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241

Les conditions d'un vrai style

Innover selon l'esprit de la tradition

LE DEUXIEME COURS DE DOM BELLOT

Dom Bellot, le moine-architecte français qu'on a surnommé le "poète de la brique", a donné, hier soir, à l'Ecole des Beaux-Arts, devant un auditoire d'élite, son deuxième cours sur l'architecture religieuse moderne.

Le savant artiste a défini les conditions d'un vrai style et il a montré la nécessité d'adapter ce style à l'époque où l'on vit tout en ne méprisant pas la tradition. Dom Bellot trouve, par exemple, que le style gothique a vécu et il déclare que c'est justement parce qu'il a l'esprit gothique qu'il ne fait pas de gothique. Il ajoute qu'à vouloir ressusciter le passé, l'architecte ne réussit qu'à galvaniser un cadavre.

Voici d'ailleurs un résumé très substantiel de la conférence, préparé sous la direction de Dom Bellot lui-même. (Les sous-titres sont de nous.)

Trouvons un style nouveau

"L'art du Moyen Age, l'art chrétien par excellence, était de son temps et nous ne pouvons plus sincèrement le rééditer. Tout d'ailleurs s'y oppose. Mais nous devons reprendre son esprit et y adapter nos moyens modernes, ce qui amènera logiquement une révolution totale, au moins une innovation profonde en ce qui est des aspects extérieurs.

"Construire une église, par exemple, c'est avoir à résoudre un problème artistique, lequel implique un problème constructif; et ce dernier est en fonction d'un problème financier. Le problème artistique est donc très complexe; celui du XXe siècle au Canada est propre à la civilisation canadienne du XXe siècle; si bien qu'en s'inspirant des véritables lois du goût, les architectes devraient arriver à un style canadien XXe siècle. Dom Bellot est fermement convaincu que le Canada a tout ce qu'il faut pour cela; la crise financière ne peut que stimuler le génie constructeur de la race. Ce qui importe le plus, à l'heure actuelle, où l'on essaie partout d'atteindre à un style nouveau, c'est de savoir ce qu'il faut entendre exactement par "style" en artichitecture. Il est important de ne pas se méprendre sur le sens du terme. Beaucoup croient, par exemple, qu'en employant le béton (matériau moderne) on arrive automatiquement à un style nouveau; erreur, car le don créateur de style est avant tout, chose spirituelle.

"Le style" et "les styles"

Dom Bellot distinguant entre 'le style" et "les styles" expose, en recourant à la philosophie générale de l'oeuvre d'art, comment les conditions d'un vrai style sont à rechercher du côté de l'intelligence, dans l'idée vraie et dans la soumission aux disciplines techniques, philosophiques, chrétiennes, qui font de l'artiste une partie agissante de la communauté spirituelle et qui, loin de l'asservir, l'affranchissent et permettent à ses talents de rendre au maximum. Tel fut le secret des incomparables réussites artistiques du Moyen Age.

Nouveauté n'exclut pas tradition

"Un style est de son temps; et il serait contraire à la véritable tradition, qui doit être vivante et qui est à base de vérité et de sincérité, de rééditer les formes du passé. La Tradition n'est pas un rempart dressé contre le progrès; au contraire elle implique un dynamisme, facteur de progrès, et le passé, plus précisément l'archéologie, peut être pour l'architecture un poison ou un tonique selon qu'on l'aborde avec ou sans l'esprit de la tradition. C'est donc au nom de la tradition, dit Dom Bellot, qu'il faut aller de l'avant et innover; innover, selon l'esprit de la tradition. L'oeuvre d'art étant une idée imprimée dans une matière, ceux qui copient le passé y mettent l'idée d'un autre et ne méritent pas le nom d'artistes; ils font oeuvre purement servile. Mais, à l'opposé, ceux-là font fausse route qui croient pouvoir ne tenir aucun compte de la tradition et qui pensent qu'on ne peut être de son temps sans rompre avec le passé".

Matière à réflexion

Chacune des conférences de Dom Bellot étant, avant tout, un cours d'architecture religieuse, l'architecte ne manquera pas de trouver dans chacune d'elles une ample matière à réflexion. Des plumes plus autorisées que la nôtre commenteront sans doute dans des revues scientifiques ou artistiques, les cours de Dom Bellot. On nous permettra, cependant, de signaler un passage de la conférence d'hier, qui nous intéresse tout spécialement.

Dom Bellot est fermement convaincu que le Canada a tout ce qu'il faut pour créer un nouveau style. Il est persuadé que nos architectes, en s'inspirant des véritables lois du goût, devraient arriver à créer un *style canadien XXe siècle*. L'architecte bénédictin trouve même que la crise financière que nous traversons, loin d'être une entrave à la création d'un style qui nous soit propre, ne peut, au contraire, que stimuler le génie constructeur de la race.

Cet encouragement à nos architectes venant d'une voix aussi autorisée que celle de Dom Bellot est des plus précieux et nul doute que nos artistes canadiens en prendront leur profit. Plusieurs essais d'architecture religieuse moderne ont déjà été tentés avec succès chez nous. On a vu le premier projet de la basilique commémorative de Gaspé qui était un fort bel exemple du génie créateur des nôtres. Mais, les tentatives d'architecture religieuse nouvelle semblent s'être confinées jusqu'ici à la pierre. Dom Bellot nous a donné de magnifiques illustrations, hier soir, de ce que l'architecte peut réaliser avec des briques de couleur: ce matériau lui permet de dessiner les mosaïques les plus fantaisistes, les plus fraîches en même temps que les plus économiques. Nous croyons que l'exemple de Dom Bellot a déjà été suivi chez nous par un disciple de celui-ci, — M. Edgar Courchesne — qui a dessiné les plans de la crypte de la chapelle du Séminaire de Sherbrooke. Souhaitons que ce jeune architecte ait des imitateurs et que ceux-ci implantent le *bellotisme* au pays tout en l'adaptant aux conditions de celui-ci.

Lucien DESBIENS

Avis de décès

LAPORTE. — A Montréal, le 20 février 1934, décédé à 83 ans, 3 mois, 13 jours, sir Hormisdas Laporte. Funérailles le vendredi 23 courant. Le convoi funèbre partira du no 2232 rue Dorchester ouest, à 8 heures 45 du matin, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures 15, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN — A l'Hôtel-Dieu, le 22 février 1934, décédée à 29 ans, Fernande Pépin, fille d'Henri-G. Pépin, pharmacien. Funérailles le samedi 24 courant. Le convoi funèbre partira du No 2197 rue Sherbrooke est à 8 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 21 février 1934, à l'âge de quarante-huit ans, est décédé Charles Archambault, N.P., époux de Rose Fortier. Les funérailles auront lieu samedi matin le 24 courant. Le convoi funèbre partira du No 1363 avenue Mont-Royal est, à huit heures et trente a.m., pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kotska où le service sera célébré, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BERTHELETTE — A Montréal, le 20, à 56 ans, Alexandre Berthelette, époux d'Eva Taillefer.

BOUCHER — A Terrebonne, le 20, à 78 ans, Mme M.-H. Boucher, née Herménie Périard dit Martial.

BRAIS — A Longueuil, le 19, à 85 ans, Mme veuve Alphonse Brais, née Marie Dubuc.

CHAUSSE — A Montréal, le 20, à 56 ans, Dr Ernest Chaussé, époux de Flore Robert.

COUTURIER — A l'Ile Perrot, le 18, à 64 ans, Paul Couturier, époux de feu Cécile Prévost.

DAUDELIN — A Montréal, le 18, à 47 ans, Xavier Daudelin.

DESLAURIERS — A Montréal, le 20, à 72 ans, Alida Brunelle, épouse de feu Eugène Deslauriers.

DUCHESNE — A Montréal, le 21, à 59 ans, Médéric Duchesne, époux de Virginie Couture.

DUROCHER — A Montréal, le 19, à 85 ans, Alphonse Durocher, époux de Louisa Fauteux.

FLEURANT — A Longueuil, le 20, à 73 ans, Mme veuve Moïse Fleurant, née Délia Gauthier.

GAGNE — A Montréal, le 20, à 63 ans, Louis Gagné, époux d'Albina Gagné.

GOSSELIN — A St-Frs de Sales, le 19, à 68 ans, Mme Alphonse Gosselin, née Elodie Forget.

GOULET — A Montréal, le 20, à 58 ans, Mme veuve David Goulet, née Donalda Lalonde.

LALONDE— A Montréal, le 20, à 67 ans, Jean-Baptiste Lalonde, époux d'Emilie Marleau.

LABERGE — A Hemmingford, le 20, à 77 ans, Philorum Laberge, époux de feu Martine Reid.

LANGLOIS— A Montréal, le 20, à 2 ans, Aline, enfant de M. et Mme Albert Langlois.

LAPOINTE — A Montréal, le 20, à 68 ans, J.-E. Lapointe, époux d'Agnès Quesnel.

LAPORTE — A Montréal, le 20, à 83 ans, sir Hormisdas Laporte.

LAROCHE — A Montréal, le 21, à 76 ans, Mme Nap. LaRoche, née Stéphanie Brière.

LECLERC — A Montréal, le 20, à 55 ans, René-T. Leclerc, époux d'Angéline Rodier.

LEFEBVRE — A Montréal, le 19, à 50 ans, Alfred Lefebvre, époux d'Eva Ducharme.

LEGAULT — A Montréal, le 21, à 75 ans, Herménégilde Legault, époux de Georgianna Legault.

LEMIEUX — A Montréal, le 19, à 40 ans, Cordélia Robert, épouse d'Adélard Lemieux.

LUSSIER — A Varennes, le 21, à 64 ans, Narcisse Lussier, époux de Mme Alida Dalpé.

Notre Service de Funérailles à domicile est remarquable par son ordonnance et sa dignité.

Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Assurance funéraire
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

L.-Eug. Courtois, Président et Gérant Général
Joseph Courtois, Secr.-Trés. et Ass't-Gérant Gén.

Rue Ste-Catherine, 302 Est

Téléphone: PLateau 7-9-11

DEMANDEZ NOS BROCHURES ILLUSTRÉES

Docteurs, Consultez ! ! !
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violets — Quartz — Infra-Rouges
Lampes asciatiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boulitte—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier HA. 2367
MONTREAL

Le débat sur le suffrage féminin à l'Assemblée législative

Discours de MM. Gaspard Fauteux, Edouard Fortin et Edgar Rochette — Les amendements Béique et Fortin — Détail du vote

Québec, 22. — Voici le résumé des discours prononcés hier à l'Assemblée législative sur le bill du suffrage féminin:

M. Gaspard Fauteux

M. Gaspard Fauteux soutient que rien ne s'oppose au droit de suffrage de la femme; que la femme devrait prendre une part active à la vie politique de sa province; que la femme pourrait dans ce domaine rendre de grands services. Le député de Sainte-Marie rappelle qu'au moyen-âge les femmes votaient et avaient accès aux charges publiques sous le regard approbateur de l'Eglise. Je m'arrête au côté religieux, dit le député, parce que l'an dernier des députés se sont demandé si, en votant en faveur de cette loi, ils n'allaient pas contre une encyclique. L'argument de négligence de sa maison par la femme qui a le droit de vote est puéril. On en a la preuve aujourd'hui, puisque la femme a le droit de vote au fédéral et qu'elle ne néglige pas plus sa maison pour cela. Même aujourd'hui, avec la radio, la femme n'a pas à courir les assemblées politiques. Les candidats se chargent de faire pénétrer leurs doctrines jusqu'à l'intérieur des maisons les plus hermétiquement closes.

Dans toutes les provinces du Dominion, sauf la nôtre, les femmes ont le droit de vote. Québec fait la sourde oreille. Aux fêtes nationales, on fait l'éloge de la Canadienne française, on proclame ses vertus exemplaires, on la dit supérieure à celles de toutes les autres races. Pourquoi alors refuser le droit de vote à la femme supérieure aux autres au Canada? Dans le domaine de l'agriculture, surtout autrefois, dans le domaine du commerce, encore aujourd'hui, la femme est la digne collaboratrice de l'homme. Elle devrait avoir le droit de vote comme lui et s'occuper davantage de politique. Elle y est intéressée personnellement et maternellement, surtout dans les questions d'éducation, de la législation sociale, etc. De plus, la femme aiderait au maintien de la paix dans le monde ainsi que de l'ordre, si elle jouissait partout du droit de vote.

Amendement de M. Béique

A peine le docteur Fauteux a-t-il terminé son discours que M. Béique se lève précipitamment. M. Edouard Fortin veut prendre la parole mais il est trop tard, le député de Chambly s'est levé avant.

M. Béique propose que le bill soit renvoyé au Comité des bills publics pour permettre aux dames de se faire entendre.

Plusieurs députés manifestent de façon hostile. M. Duplessis se lève. M. l'orateur, dit-il, il est dans les habitudes de la Chambre de renvoyer certains bills au Comité des bills publics ou privés afin de permettre aux intéressés de faire valoir les raisons favorables à leurs projets. La question du suffrage féminin est très importante et l'on devrait fournir aux dames l'occasion de nous éclairer.

On prend le vote. L'amendement de M. Béique est rejeté par un vote de 52 à 35. M. Edouard Fortin parle alors sur la motion principale, celle du docteur Fauteux.

M. Edouard Fortin

M. Edouard Fortin expose les raisons qui militent en faveur du statu quo. La femme est déjà ministre de l'intérieur à son foyer, pourquoi lui ajouter le ministère des affaires étrangères? La loi naturelle ne le veut pas.

M. Fortin part du principe d'autorité, principe d'ordre. Il énumère les assauts contre l'autorité à l'heure présente. L'émancipation de la femme est une menace, l'une des plus grandes à l'autorité. Des économistes comme Leroy-Beaulieu voient dans le féminisme un péril pour la natalité. Il est sûr que permettre aux femmes de voter est différent de leur permettre d'être éligibles. Mais accorder le vote est le premier pas vers l'accord de l'éligibilité. Une chose appelle l'autre. Le vote des femmes est donc le premier aspect du féminisme condamnable, c'est le premier symptôme d'une maladie contagieuse qui peut tuer la belle natalité de nos foyers. Ce n'est que d'hier que se pose la question du vote féminin. L'humanité a pu s'en passer jusqu'à maintenant. Ce n'est pas parce qu'elle est une personne humaine que la femme a droit de vote, s'il existe. Le fait d'être une personne raisonnable n'est qu'une condition requise. Seul le bien commun peut justifier le droit et l'exercice du droit. Or, le bien commun, ce qui est désirable pour tous, selon saint Thomas, exige que les femmes n'aient pas le droit de vote parce qu'un tel droit est une menace pour la famille, pour la société et pour la femme elle-même. Pour la famille, car il ouvre la porte à la coéducation des sexes, à l'accroissement des divorces, à la théorie de l'amant légal, de l'union libre, à l'épidémie du célibat; pour la société, car celle-ci est constituée non par les individus mais par les familles; pour la femme elle-même, car le droit de vote amènera de nouvelles causes de division avec le mari, avec la voisine. Moins la femme se commet dans la poussière de la rue et la mêlée des partis, plus sa personne s'impose à la considération publique, en même temps que sa mission se poursuit dans toute sa sereine beauté.

En somme, dit M. Fortin, le problème de la femme doit être résolu en fonction de la famille, et non pas précisément en fonction de l'Etat. Nous voulons que nos mères, nos femmes et nos filles restent femmes. Aussi je propose en amendement au projet de loi de M. Fauteux le renvoi du bill à six mois.

M. Edgar Rochette

Qu'on s'en réjouisse ou non, le féminisme triomphe partout, dit M. Edgar Rochette, député de Charlevoix. La guerre a jeté la femme dans la mêlée sociale. L'évolution n'a fait que s'amplifier depuis. Nous aurions mauvaise grâce à retarder davantage à accorder le droit de vote aux femmes de cette province. Le député Rochette repousse quelques objections et déclare qu'il ne faut pas maintenant compromettre ce que nous voudrions exalter et sauver en entretenant trop longtemps cette idée que la femme ne peut et ne doit rien faire... que des enfants. A Napoléon qui disait un jour: "Je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique", Mme de Staël répondait: "Vous avez raison, général, mais dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi", cite M. Rochette. A ceux qui prétendent que la femme n'est pas capable d'exercer son droit de vote, M. Rochette répond par le mot de La Bruyère: "Si la science et la sagesse se trouvent réunies en un même sujet, je ne m'informe plus du sexe, j'admire".

Je souhaite sincèrement que les droits politiques de la femme soient enfin reconnus par la seule législature française d'Amérique. Nos femmes, comme ailleurs, sont appelées à jouer un grand rôle dans la société de demain, un rôle différent, plus complet et plus digne de leur coeur, de leur intelligence et de leur dévouement. Après avoir créé nos plus belles traditions nationales, elles seront les plus implacables adversaires de tout ce qui est bas, vil, frelaté et indigne de notre race; elles deviendront les champions des plus belles croisades sociales et les plus précieuses servantes de l'intérêt national. Et notre belle province, comme la divinité antique, couronnée d'un double génie, masculin et féminin, luttera mieux pour assurer son avenir et accomplira plus sûrement sa noble destinée.

Le vote

Rassassiée de discours, la Chambre réclame le vote. M. Duplessis tient cependant à exprimer clairement son opinion. Il ne veut pas se prononcer sur le principe du bill, mais il répète qu'on devrait l'étudier en comité. Il est contre l'atermoiement, c'est-à-dire le renvoi à six mois.

Par un vote de 52 à 25, l'amendement de M. Fortin est adopté et le bill est renvoyé à six mois, les voix se partageant comme suit:

Pour le renvoi à six mois: MM. Bachand, Barré, Bédard, Bélanger, Bercovitch, Bergeron, Bertrand, Bouthillier, Charbonneau, Côté, Côté, Crête, Dansereau, Delisle, Desmarais, Dufour, Dugas, Duval, Farand, Fillion, Fillion, Fortier, Fortin, Francoeur (Dorion), Grignon, Gagnon, Gagnon, Gaudet, Giguère, Godbout, Guertin, Lortie, McDonald, Messier, Moreault, Moreau, Morel, Pâquet, Perrault, Phaneuf, Piché, Poulin, Reed, Sabourin, Saint-Onge, Samson, Saurette, Sauvé, Stockwell, Taschereau, Taschereau, Thisdale, Turcotte.

Contre le renvoi: MM. Arcand, Bastien, Béique, Bercovitch, Bissonnette, Chouinard, Cohen, David, Dillon, Drouin, Duplessis, Elie, Fauteux, Fisher, Laferté, Lafleur, Lahaie, Lapointe, Mercier, Plante, Power, Rhéaume, Rochette, Smart, Vautrin.

Le bill Fauteux étant rejeté, la Chambre adopte quelques bills dont ceux de la cité de Hull et de Montréal-Est.

Et la Chambre s'ajourne à aujourd'hui.

Les élections générales cette année

(*Suite de la première page*)

un mal général dans tous les pays. Chez nous le remède doit être national, donc fédéral, à moins que toutes les provinces ne s'entendent au plus tôt sur les moyens à prendre d'urgence. Parmi ces moyens, il considère pour sa part que l'assurance-chômage est l'un des premiers. Les patrons, les employés et l'Etat devraient contribuer au fonds d'une telle assurance.

Même pour l'agriculteur

M. Bradette, député libéral de Témiscamingue-Nord, est d'avis que l'assurance-chômage devrait être établie non seulement pour les employés de l'industrie et les autres salariés mais aussi pour les agriculteurs. Il n'indique pas cependant comment l'on pourrait s'y prendre pour faire profiter l'agriculteur des avantages d'une assurance-chômage.

Les chômeurs à venir

Perspective peu réjouissante que celle que laisse entrevoir M. Angus MacInnis, député travailliste de Vancouver: Dans six mois, dans un an, nous aurons de nouveaux chômeurs et ce sont ceux-là qu'une assurance-chômage pourrait aider. Pourquoi ne pas mettre immédiatement à l'essai un mode d'assurance au fonds de laquelle contribueraient l'employeur, l'employé et l'Etat, la contribution des deux premiers devant être comme de raison obligatoire?

Parlementaires en salopettes

L'ancien ministre du Travail, M. Peter Heenan, a préféré charger le gouvernement à fond de train plutôt que de traiter théoriquement de l'assurance-chômage. Il en vient à parler des soixante ou soixante-cinq mille employés de chemin de fer qui chôment à l'heure actuelle.

M. Heenan est lui-même employé de chemin de fer. Entre les sessions, maintenant qu'il a cessé d'être ministre, il retourne à son ancien métier de mécanicien de locomotive.

Le gouvernement n'a rien fait, dit-il, pour procurer de l'ouvrage aux 65,000 chômeurs de l'industrie ferroviaire.

Un conservateur lui fait observer que lui-même, chaque fois qu'il se remet à son métier, se trouve à mettre un camarade dans l'obligation de chômer.

M. Heenan dit qu'il veut être unique en son genre, être le seul employé de chemin de fer que le parti conservateur a renvoyé à ses salopettes.

Un autre libéral, M. Brown, de Lisgar, Man., prend la mouche. Il ne veut pas que M. Heenan soit le seul parlementaire à se vanter de porter des salopettes en dehors des sessions. M. Brown dit qu'il est agriculteur et que, la session finie, lui non plus n'hésite pas à revêtir des salopettes.

M. Heenan explique qu'il n'a parlé de ses salopettes que pour faire comprendre qu'il gagne honnêtement sa vie.

Remarque peu flatteuse, à la vérité, pour ceux des parlementaires qui n'ont pas l'occasion de porter des salopettes entre les sessions.

On dit que l'histoire se répète. C'est très juste, mais l'histoire se répète tout de même avec des variantes: Cincinnatus retournait à sa charrue et M. Heenan retourne à ses salopettes. Quant à M. Brown, de Lisgar, il retourne aussi à ses salopettes en même temps qu'à sa charrue. Mais la charrue a évolué depuis le temps de Cincinnatus et la charrue de M. Brown doit être ce que la *Cockshut Plow* vend sous le nom de *Combine*.

Emile BENOIST

P. S. — A l'ajournement, hier soir, le gouvernement a annoncé que le ministre des Finances présentera aujourd'hui sa résolution budgétaire afférant au bill annoncé pour l'établissement d'une banque centrale. Cela peut donner lieu tout de suite à un vif débat.

E. B.

Lettre d'un homme de 90 ans

A propos de rhumatisme

Il nous prie d'excuser son écriture. Nous faisons plus que cela — nous le félicitons de pouvoir encore écrire à son âge, surtout après avoir souffert du rhumatisme. Voici ce qu'il dit dans sa lettre:

"Il y a trois ans je tins le lit durant six semaines, souffrant de rhumatisme inflammatoire. Depuis ce temps-là j'ai pris des Sels Kruschen et je n'ai pas eu d'autre attaque. Mes mains, toutefois, sont encore un peu raides. Je prends Kruschen chaque matin avant déjeuner, et j'ai bien l'intention de continuer à le faire, car je suis sûr que c'est ce qui m'a tenu en bonne santé depuis trois ans. Excusez mon écriture, car j'ai 90 ans et je dois me servir de mes deux mains pour écrire". — J. R. G.

Les Sels Kruschen dissolvent les cristaux aigus de l'acide urique qui sont la cause de tous les troubles rhumatismaux. Ils favorisent aussi l'élimination de l'organisme de ces cristaux dissous. Il ne se forme plus ensuite d'acide urique si vous continuez la "petite dose" de Kruschen chaque jour.

OFFRE D'ESSAI GRATIS

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c, et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester. Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE

La vie sédentaire, le surmenage engendrent l'acide urique, cause de tant de misères de l'âge mûr.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le contre-poison de l'acide urique.

EN VENTE chez votre PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA
J.-ALFRED OUIMET
Exiger la marque 84, St-Paul Est - Montréal

NOS COURS PAR CORRESPONDANCE . . .

. . . fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (associate) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

	Nombre de leçons	Prix comptant	Prix à termes
Tenue des livres	15	$25	$30
Comptabilité supérieure			
(a) théorique et pratique	30	50	60
(b) industrielle, financière, etc.	40	50	60
(c) vérification et contrôle	30	50	60
Algèbre élémentaire	50	50	60
Arithmétique commerciale et change	20	20	25
Mathématiques financières, 1re partie	27	40	50
" " 2e partie	53	50	60
Droit Civil	30	35	40
Droit Commercial	30	35	40
Loi des lettres de change	5	5	7.50
Notions de droit civil et de droit commercial	25	30	35
Langue anglaise (1re partie)	40	40	50
" " (2e partie)	20	10	10
Composition anglaise	20	20	25
Correspondance anglaise:			
(a) *English letter writing*	15	15	18
(b) *Business english*	40	40	50
Anglais commercial (Banking Correspondence)	10	10	15
Composition française	40	40	50
Français commercial	25	40	50
Français commercial (à l'usage du personnel des banques)	10	10	15
Economie politique	20	20	25
Géographie économique du Canada	10	10	15
Géographie des principales puissances	12	20	25
Pratique bancaire	10	10	15
Histoire universelle	30	40	50

Renseignements complets sur demande.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

La seule institution d'enseignement universitaire d'Amérique donnant des cours par correspondance en français.

COUPON A DETACHER

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES C-30
535, avenue Viger, Montréal.

Envoyez-moi vos brochures gratuites concernant vos cours par correspondance.

Nom: .....
Adresse: .....
Occupation: .....

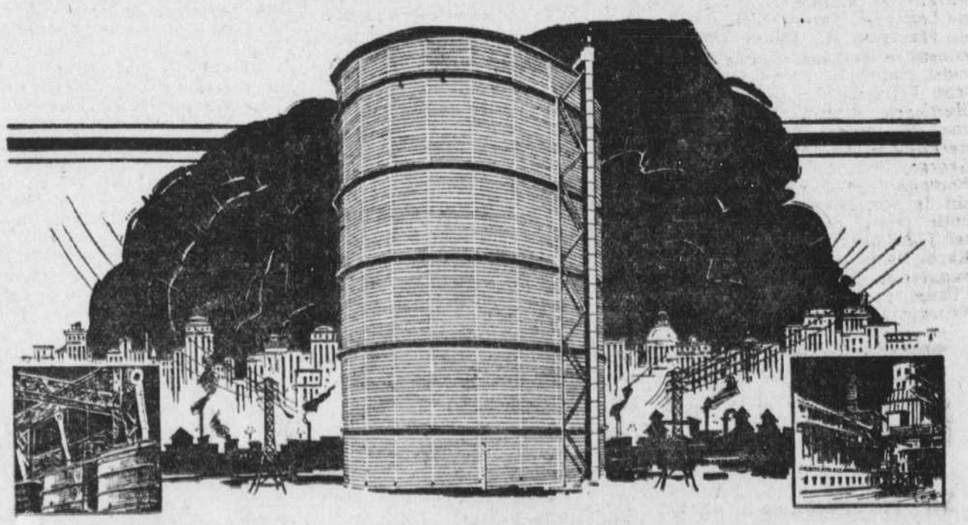

ICI *à* DEMEURE

AUX heures mauvaises, l'homme d'affaires, l'avocat, le médecin, le marchand, le citoyen en général, peuvent toujours plier bagages et s'en aller — il n'en est pas ainsi de notre compagnie. Que les temps soient favorables ou difficiles, nous sommes ici pour fournir gaz et électricité.

Impossible de partir; ou de choisir les abonnés ou les conditions d'exploitation; ou d'abandonner des sections qui ne rapportent pas, même si nous le voulions. Aujourd'hui — demain — toujours — notre destinée est liée à celle de la communauté dont il nous faut partager la mauvaise comme la bonne fortune.

Abstraction faite de toute autre considération, il va de soi que nous servirons le mieux nos intérêts personnels en fournissant le service le plus efficace au plus bas prix compatible avec l'entretien de ce service.

Si nos abonnés aux services du gaz et de l'électricité ne sont pas servis à leur satisfaction, ce sont nos propres intérêts que nous sacrifions.

Montreal Light Heat & Power Consolidated

GROS 1 CENT ELECTRICITE

Un cent dépensé en électricité dans votre vivoir animera votre radio toute la soirée; ou vous donnera l'heure juste pendant dix jours; ou éclairera deux lampes de bridge de 60-watts pendant près de trois heures. Nul autre produit ne vous servira ainsi à si peu de frais

VOLUME XXV — No 44

LE DEVOIR

Montréal, jeudi 22 février 1934

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —

Demain: VENDREDI, 23 février 1934.
Q. Temps. JEUNE. Vig. S. Matth. S. Pierre Dam., E. D., double.
Lever du soleil, 6 h. 50.
Coucher du soleil, 5 h. 39.
Coucher de la lune, 3 h. 40 a.m.
Dernier quart, le 7, à 8h. 28m. du matin.
Nouvelle lune le 13, à 7h. 49m. du soir.
Premier quart, le 21, à 1h. 11m. du matin.
Pleine lune, le 30, à 11h. 37m. du matin.

— DEMAIN —

PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 28.
Même date l'an dernier 32.
Minimum aujourd'hui 18.
Même date l'an dernier 15.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.05. 11 h. a.m. 30.02.
Midi: 30.00.

"Albert de Belgique est entré dans la grande lumière de l'histoire et son nom ne sortira plus de la mémoire des hommes"

(Suite de la première page)

Le cardinal Mercier a dit de son côté que le roi Albert était au sommet de la dignité morale.

Le plus grand militaire a dit de même du souverain des Belges qu'il était la noble figure de l'honneur et du devoir.

Il est entré, reprend Son Excellence, dans la grande lumière de l'histoire et son nom ne sortira plus de la mémoire des hommes. Que Dieu ait son âme en paix!

En suivant ce roi-chevalier de notre pieux souvenir, nous penserons à celle qui fut sa compagne et qui lui survit dignement. Parce que reine, son deuil n'est peut-être pas moins émouvant.

Demain Léopold III montera sur le trône de son père. Que Dieu protège le jeune roi ainsi que le noble pays qu'il est destiné à servir.

Dans l'assistance

On remarquait dans le sanctuaire: Mgr Joseph-Vincent Piette, recteur de l'Université; M. le chanoine Harbour, curé de la basilique; les RR. PP. Géna et Vrydraegs, rédemptoristes; le R. P. Léo Boismenu, S.S.S., ainsi que de nombreux Sulpiciens, Jésuites, etc.

Dans la nef, on notait les personnes suivantes: M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, représentant le gouvernement fédéral; M. Cyrille Delâge, surintendant de l'instruction publique, représentant le gouvernement provincial; M. Etienne Gauthier, greffier de la ville de Montréal, représentant la ville; M. le baron K. de Meerendré, consul général de Belgique; M. le sénateur J. H. Rainville, M. J. T. Hackett; M et Mme Heyne, M. Grant Hall, vice président du Pacifique Canadien et le général E. de B. Panet; M. J H. Dillon, sir Mathias et lady Tellier; M. Aaro Jalkanen, consul de Finlande, et Mme Jalkanen; M Charles Winter, consul de Hongrie; M. Magnus Ciarholm, consul de Suède; M. Ludwig Kempff, consul d'Allemagne; M. J. A. Schuurman, consul d'Esthonie; M. Georg Holler, consul du Danemark, et Mme Holler; le docteur Eudore Dubeau, consul du Portugal; M. Thomas Guérin, consul d'Autriche, et Mme Guérin; M. Paul Viau, consul de Bolivie; M. Alfredo Dias de Mello, consul du Brésil; M. J. A. Gonzalez, consul du Chili; le général Jaramillo, consul de Colombie; M. Henri Comte, consul de l'Equateur; M. Jose Rojas, consul d'Espagne; M. Wesley Frost, consul des Etats-Unis; M. René Turck, consul de France; M. Stratton Demettre, consul de Grèce; M. G. Hébert, consul d'Haïti; M. Arthur Gaboury, consul de Lettonie; Ismael Magana, consul du Mexique; M. Marcel Pasquin, consul de Monaco; M. Sigurd Steckmest, consul de Norvège; M. Napoléon Tétreault, consul de Panama; Humberto Piguell, consul du Pérou; M. Joseph Marlewski, consul de Pologne, et Mme Marlewska; M. Georges Simard, consul général de Roumanie; M. Nikola Perazic, consul de Yougoslavie; M. Lionel Marcotte, consul de Salvador; M. Walter Thurnheer, consul de Suisse; M. Karel Moser, consul de Tchécoslovaquie; M. W. R. Eakin, consul de l'Uruguay; M. R. Araujo, consul du Venezuela; le général Gibsone, le colonel Browne, le major Trudeau, M. et Mme Gastman, M. et Mme Adam, M. et Mme Scott, M. Charlois, M. Bougearel, M. Perretti, M. Guy Tombs, consul de l'Argentine; M. Alphonse Raymond, représentant la Commission du port de Montréal, M. P. R. DuTremblay, M. Rodolphe Lemieux, M. Raoul Grothé, M. et Mme Edouard Monty, M. et Mme Plante, MM. Dubreuil, Dupéré, Taillefer et Auger, échevins; M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, et Mme Laureys; M. Alfred Sebastiani, M. Alphonse Milette, représentant la Chambre de Commerce; M. Marcel Nougier; M. Albert Van Houtte, M. Yves Le Rouzès, M. Wauters.

Les principales délégations étaient les suivantes: Université de Montréal, composée de MM. Edouard Montpetit, Louis de Lotbinière-Harwood, Georges Baril et Van Campenhout; Ecole des Hautes Etudes, en hommage à M. Laureys, belge, directeur; Comité France-Amérique, Union Belge, Union nationale française, Société Belge de Bienfaisance, University Club, Vétérans de la marine et de la guerre, Last Post Fund, Vétérans Italiens, Légion canadienne de Ville-Marie, Vétérans belges, les Casques d'acier, les Vétérans polonais, les officiers des régiments canadiens, etc.

A Bruxelles

Bruxelles, 22 (S. P. C.). — Les restes du roi Albert Ier ont été déposés cet après-midi dans la crypte royale de Laeken, qui contient ceux de ses prédécesseurs, Léopold Ier et Léopold II.

Son Eminence le cardinal van Roey a célébré le service, à Sainte-Gudule. Six évêques l'assistaient.

Il y avait dans le cortège des milliers d'anciens combattants belges, français, britanniques et italiens.

Le prince héritier d'Italie marchait avec ses beaux-frères, le futur Léopold III et le comte de Flandres.

On reconnaissait aussi dans le cortège le président de la France, M. Albert Lebrun; à droite et à gauche de M. Lebrun, le prince de Galles et le roi Boris, de Bulgarie.

A Rome

Rome, 22. (S.P.A.) — La princesse Marie-José, qui deviendra mère dans quelque temps, a assisté à une messe privée au Quirinal. Le roi et la reine d'Italie ont assisté à une messe célébrée au Saint Suaire.

Le premier ministre Mussolini et des membres de son gouvernement étaient présents à un service célébré à Sainte-Marie des Anges.

Treize cardinaux, dont le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal, et le corps diplomatique du Saint-Siège ont assisté à une messe au Gesù.

A Nice

Nice, 22. (S.P.A.) — Le roi de Suède, oncle de la future reine Astride des Belges, le roi et la reine de Danemark, le roi et la reine de Siam ont participé ce matin à des cérémonies religieuses pour le roi Albert.

A Berlin

Berlin, 22. (S.P.A.) — Le nonce, Mgr Orsenigo, a célébré une messe pour le roi Albert, à Sainte-Edwige, cathédrale de Berlin.

Sur tous les immeubles publics de la capitale allemande, le drapeau du Reich flottait à mi-mât en l'honneur du roi qui anima la défense de la Belgique de 1914 à 1918.

L'avènement de Léopold III

LE POSTE CKAC IRRADIERA LA CEREMONIE

Demain matin, à 6 heures, le poste CKAC irradiera l'avènement de Léopold III au trône de Belgique, qui se déroulera à Bruxelles.

Des journaux allemands accusent la France

Berlin, 22 (S.P.A.) — Commentant des entretiens du chancelier Hitler et du garde du sceau privé de Grande-Bretagne, le capitaine Eden, des journaux allemands accusent la France de prolonger délibérément la crise du désarmement.

On tient de bonne source que le chancelier Hitler a approuvé en principe un mémoire que M. Eden lui a remis.

La candidature à l'échevin Brien

Un groupe d'électeurs du quartier Rosemont offriront ce soir la candidature pour un autre terme à M. l'échevin Brien. L'assemblée aura lieu au no 2649 rue Masson, angle 2e avenue, à 8 h. 30. Il y aura des sièges réservés aux dames.

Mgr Cassulo célèbre une messe pour le roi Albert

Ottawa, 22. (S.P.A.) — Le délégué apostolique, Mgr Cassulo, a célébré à la basilique, ce matin, une messe pour l'âme du roi Albert. Des représentants des autorités fédérales, les membres du corps diplomatique et des délégués des anciens combattants y ont assisté.

Voleurs de banques

La Sûreté municipale croit pouvoir mettre d'ici quelques jours peut-être le grappin sur plusieurs individus qu'elle recherche relativement à toute une série de vols à main armée perpétrés dans plusieurs banques à Montréal. Selon la Sûreté, la somme qu'ont rapporté ces vols à main armée peut s'élever à environ $50,000.

Bulletin météorologique

Ottawa, 22 (S.P.C.) — Hier, il a fait beau et très froid dans l'Ouest et dans le nord de l'Ontario; il a fait une température moyenne dans le Québec et dans les provinces Maritimes.

Voici le temps qu'il fera probablement demain dans le Québec:

Bassins de l'Outaouais, du haut et du bas Saint-Laurent: vent du nord-ouest et plus froid;

Golfe et baie des Chaleurs: vif vent du sud-ouest, plus froid;

Rive Nord: vent décroissant de l'ouest, neige;

Nord-ouest et Lac Saint-Jean: beau, très froid.

* * *

Voici la température enregistrée à huit heures ce matin, la température minimum de la nuit dernière et la température maximum d'hier:

Victoria, 40, 50, 40;
Calgary, 0, 18, 0;
Winnipeg, —8, 0, —10;
Toronto, 26, 33, 24;
Ottawa, 14, 20, 8;
Montréal, 24, 16, 16;
Québec, 12, 12, 8;
Saint-Jean, N.B., 14, 30, 12;
Halifax, 20, 28, 12.

L'enquête sur les achats massifs

M. Coats expose un programme pour aider le comité

Ottawa, 22 (D. N. C.). — M. H. H. Coats, statisticien en chef du Canada, a comparu ce matin, à la commission d'enquête sur les achats massifs et sur l'écart des prix. Il a surtout expliqué tous les renseignements qu'il y avait à la disposition des membres du comité. Le bureau de la statistique a déjà une foule de renseignements sur certaines industries, sur les prix de production, de la vente au détail, etc. Il en est de même du ministère du travail et du ministère du commerce.

M. Norman Sommerville, avocat conseiller du comité, a reçu le pouvoir d'appeler des témoins. Les premiers qui comparaîtront devant le comité seront les représentants des départements de la loi du salaire minimum en Ontario et dans Québec.

Les méthodes

M. Coats a exposé tout un programme de manière à aider le comité dans son travail. Ce programme consiste en ceci:

1o L'organisation de tous les sujets, ou de toutes les questions en vue de couvrir tout le terrain de l'enquête;

2o La préparation de tous les documents déjà à la disposition des différents ministères fédéraux, afin de fournir aux membres du comité matière à étude préliminaire, ces documents portant sur l'écart des prix aux producteurs et aux consommateurs.

3—Présentation du recensement des établissements du commerce de gros et du commerce de détail, recensement qui a été fait en 1931. Ce recensement, d'après M. Coats, est plein de renseignements utiles sur le commerce de gros et sur le commerce de détail.

Du particulier au général

M. Coats a suggéré au comité de procéder du particulier au général. Le comité devrait commencer par étudier les différentes phases du commerce des viandes, de la meunerie et de la boulangerie avant de s'attaquer aux conséquences économiques des achats massifs, et les conditions du travail dans diverses industries.

D'après M. Coats, l'enquête devra porter également sur les denrées, les légumes et les pêcheries. Le comité serait à même ensuite d'étudier les cas de ristournes secrètes, de publicité malhonnête, de concurrence déloyale, etc.

Ce soir

LE COURS DE M. L'ABBE GROULX

C'est ce soir à 8 heures 15, dans la salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, que M. l'abbé Groulx donnera son prochain cours public d'histoire du Canada. Il y traitera du premier voyage de Jacques Cartier, des circonstances qui l'ont entouré et des motifs qui l'ont déterminé.

Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités.

Les conférences du P. Doncoeur aux dames

Le R. P. Paul Doncoeur, S.J., prédicateur du carême à N.-Dame, commencera demain à trois heures ses conférences aux dames à l'église Notre-Dame. Toutes les dames sont invitées. Le prédicateur fera connaître au début de sa première conférence le sujet général qu'il traitera.

Les obsèques de M. Leclerc

A la cathédrale

Les funérailles de M. René-T. Leclerc, fondateur et ancien président de la maison de banquiers en valeurs qui porte son nom, ont eu lieu ce matin à la cathédrale. Le cortège funèbre est parti du Château, rue Sherbrooke ouest, pour se rendre à la cathédrale où M. le chanoine A. Harbour, curé, a fait la levée du corps et chanté le service, accompagné de MM. les abbés Papineau et Mitchell, comme diacle et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: MM. Ovide et Achille Leclerc, ses deux frères; MM. le lieutenant-colonel Eugène MacKay-Papineau, Henri Merrell, Paul-Emile Lanctôt, Arthur-A. Hirbour et le Dr A. Valiquette, ses beaux-frères.

Dans le cortège on remarquait: MM. les juges Saint-Germain, Boyer et Maurice Tétreau, M. le sénateur Rainville, MM. Alfred Leduc, Paul Mercier, L. de G. Beaubien, Paul Béique, Pamphile du Tremblay, Aristide Cousineau, Aimé Rolland, Georges-Aimé Morais, Fernand Rochon, F. Brosseau, et un grand nombre d'autres.

Feu Mlle F. Pépin

Mlle Fernande Pépin, fille de M. Henri-G. Pépin, pharmacien de la rue Ontario, est décédée aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 20 ans. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h., à l'Immaculée-Conception. Départ du domicile de son père, 2197, rue Sherbrooke est, à 8 heures 45.

Nos condoléances à M. Pépin et à sa famille.

Deux chutes mortelles d'aviateurs

(Service de l'Associated Press)

Le mauvais temps a causé ce matin deux chutes mortelles chez les aviateurs militaires des Etats-Unis. L'un de ces aviateurs, le lieutenant Lowry était affecté au transport du courrier. Il est tombé près de Deshler, dans l'Ohio. Avant de s'écraser, il a lancé sur le sol plusieurs des sacs qu'il transportait. Le second accident mortel a eu lieu en Louisiane. Deux autres aviateurs militaires affectés au transport du courrier ont fait des atterrissages forcés.

Feu le notaire Chs Archambault

Le notaire Charles Archambault est décédé subitement hier soir, à sa résidence, 1363, avenue Mont-Royal est, à l'âge de quarante-huit ans. Il était le fils d'Achille Archambault, autrefois marchand de l'Assomption, et d'Albina Courteau, tous deux décédés.

Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et son droit à l'Université Laval. Admis à la pratique du notariat en 1910, il pratiqua constamment sa profession dans la paroisse de Saint-Stanislas de Kotska où il fut organiste durant vingt ans. Le notaire Archambault faisait partie de toutes les organisations sociales et de charité de la paroisse.

Lui survivent: sa femme, née Rose Fortier, fille de feu le Dr L.-A. Fortier, de St-David d'Yamaska, un fils, Lambert, deux frères: Arthur, protonotaire à la Cour supérieure de Montréal, et Louis de Gonzague, de l'Assomption; trois soeurs: Mmes H. Lambert, d'Outremont; A. Archambault, de l'Assomption, et J.-B. Fontaine, de Joliette. Ses beaux-frères: MM. J.-Y. Fortier, avocat de Montréal, et Maurice Fortier, avocat des Trois-Rivières; ses belles-soeurs: Mme E. Brosseau, de Granby, et Mlle J. Fortier, organiste de Saint-Stanislas de Kotska.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Une surtaxe de 5 pour 100 sur les compagnies d'utilités publiques

Le comité des bills privés adopte la clause 9 du bill de Montréal — La métropole entrera sous la tutelle de la Commission municipale le 1er mai prochain — L'emprunt

Québec, 22 (D.N.C.) — L'étude du bill de Montréal s'est continuée ce matin devant le comité des bills privés, présidé par M. Joseph Cohen.

On a continué à discuter la clause 8 du bill à laquelle toute la soirée d'hier soir avait été consacrée. Il s'agit de pouvoir d'emprunt en anticipation du revenu foncier.

On adopte la section "D" pour emprunt temporaire en anticipation des sommes que les propriétaires doivent payer pour expropriations en versements annuels.

On approuve aussi le paragraphe 2 du même article qui permettra à l'administration d'employer les sommes perçues en vertu de répartitions spéciales, pour fins de charité et d'hospitalisation. Ce genre d'emprunt, toutefois, n'affectera pas le pouvoir général d'emprunt de la Cité. On décide à ce point de la discussion que l'étude du bill sera ajournée à mercredi prochain.

M. Maurice Duplessis demande aux représentants de la ville de donner une liste de ce que le gouvernement provincial et de ce que le fédéral doivent à la Cité de Montréal.

La clause 9

Le comité étudie ensuite la clause 9, une des plus importantes du bill. Cette clause permet à Montréal d'imposer une surtaxe de 5 pour cent sur les compagnies d'utilités publiques, compagnies de télégraphes, téléphones, gaz, électricité.

Cette taxe est censée rapporter $650,000 par année.

M. Maurice Duplessis suggère qu'il vaudrait mieux faire diminuer les taux.

M. J. A. Francoeur, député de Dorion, s'étonne que le chef de l'opposition, qui dénonce si souvent les trusts, ne soit pas en faveur de cette surtaxe.

L'échevin Brunet fait observer qu'il faudra trouver l'argent quelque part pour l'administration de la Cité.

M. Duplessis dit que le principe d'une surtaxe discriminatoire est dangereux. Pourquoi ces compagnies doivent-elles payer une taxe spéciale en plus des autres? Si on allègue que les tarifs que ces compagnies imposent sont trop élevés et qu'on invoque ce motif pour imposer une surtaxe, que l'on dégrève les tarifs. C'est plus logique et l'on n'introduit pas un principe de discrimination qui pourra entraîner des abus. En plus, les compagnies intéressées feront porter cette surtaxe aux consommateurs, soit par une augmentation des tarifs, soit en se prévalant de cette surtaxe pour ne pas les réduire.

On prend le vote et la clause est adoptée par 18 voix contre 17.

Amendement Taschereau

On revient à la discussion de l'article 8 et M. Taschereau fait adopter un amendement à l'effet que la ville ne pourra appliquer le produit d'un emprunt à une autre fin que celle mentionnée dans le règlement d'emprunt qu'avec le consentement de la commission municipale de Québec.

En tutelle

M. Taschereau annonce à M. Guertin, de Hull, que le 1er mai prochain la ville de Montréal sera placée sous la juridiction de la Commission municipale, comme toutes les autres municipalités.

M. Maurice Duplessis proteste contre cette tutelle qui décrète que deux commissaires, si estimables soient-ils personnellement, soient plus compétents que les conseils municipaux et connaissent mieux les besoins et les conditions propres à chaque municipalité que les intéressés eux-mêmes.

Le premier ministre dit que la Commission a rendu de grands services.

L'amendement est adopté.

La clause 10 est adoptée.

Elle détermine les institutions qui seront exemptées de taxes.

Le colportage

Le comité discute longuement la clause du colportage. On veut taxer chaque colporteur, employé ou patron, à $5 par an, et taxer chaque voiture de colportage à cent dollars chacune; jusqu'ici, l'employé colporteur n'est pas taxé et le colporteur qui n'a qu'une voiture paie la même taxe qu'un colporteur qui a vingt voitures.

Comme les objections se multiplient, M. Duplessis suggère aux intéressés de s'entendre pour la prochaine réunion.

Le comité s'ajourne ensuite.

L'assassinat du juge Prince, près de Dijon

Stavisky paraît avoir été le chef d'une association occulte extrêmement dangereuse — Il était peut-être aussi un espion

Paris, 22 (S.P.A.) — Un commissaire de police qui enquête sur l'assassinat du juge Albert Prince, M. Pachot, croit que ce crime indique l'existence d'une association occulte extrêmement dangereuse qui avait pour chef l'escroc Stavisky, qui était peut-être aussi un espion au service du pays étranger le plus offrant.

On sait qu'on a trouvé le juge Prince assassiné le long d'une voie ferrée, près de Dijon. M. Prince devait faire aujourd'hui même une déposition relative au scandale Stavisky. Quelqu'un lui avait téléphoné à son domicile de Paris de se rendre à Dijon au chevet de sa mère, malade, affirmait faussement l'informateur. Il est établi que M. Prince s'est rendu à Dijon.

Une autopsie a révélé que l'assassinat n'a pas eu lieu près de la voie ferrée. Des chimistes examineront les viscères.

Près du cadavre, qui était garrotté et mutilé, on a trouvé un couteau et une houppe à poudre. Une serviette d'avocat que M. Prince avait emportée avait été vidée des documents qu'elle contenait.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE — FAITS ET OPINIONS

Sir Hormisdas Laporte

Le vénérable vieillard que la *Gazette* appelle *The French Canada's biggest business man*, était principalement un chrétien. On a insisté sur ses qualités d'homme d'affaires et d'administrateur; on a parlé de son affabilité, de sa grande bienveillance; tout cela s'enracinait dans un profond esprit surnaturel. Sir Hormisdas n'a jamais caché sa foi. Loin de là, il vivait avec le bon Dieu. Il avait une âme instinctivement priante. Que de rosaires médités pendant cette vie de quatre-vingt-trois ans! Pas un jour sans ses exercices de piété! Pas un loisir sans qu'une prière jaillit du fond de l'âme, pour recommander à Dieu une affaire importante, pour retrouver une sérénité qui lui était habituelle. Le respect humain lui était absolument inconnu. Ses familiers peuvent en témoigner.

Foi profonde qui se manifestait en toutes circonstances. Je n'en veux pour exemple que le grand bonheur qui l'envahissait quand, ces dernières années, à maintes reprises, son petit-fils célébrait la messe dans sa demeure.

On s'explique dès lors l'éloge unanime de ceux qui ont eu affaire à lui: "Il était tellement droit". — "il avait de si bons principes". Sa morale se conformait aux exigences de ses convictions. Dans la vie publique, comme dans la vie commerciale, il a vécu l'Evangile et pratiqué sans le savoir la doctrine des Semaines sociales.

Et en repos pour l'Eternité, il donne encore l'exemple; tertiaire, il est revêtu de la bure franciscaine. Cette tombe encore entr'ouverte est un prédicateur impressionnant. Elle proclame qu'un christianisme profond n'empêche pas un homme d'affaires de devenir célèbre et d'atteindre les premières positions. — **TESTIS**

Un exemple

L'un de nos plus dévoués amis, M. Armand Taillon, l'auteur du Plan Taillon, nous adresse cette note, que nous prenons la liberté de signaler à nos amis. Elle souligne un magnifique exemple:

"Je vous adresse un numéro du "*Devoir*. Je ne suis pas chargé de "faire de la propagande pour ce "journal mais, comprenant l'im-"portance de sa mission, je ne "manque jamais de dire un bon "mot à son égard chaque fois que "j'en ai l'occasion.

"Quelles que soient nos convic-"tions politiques, nous devons ad-"mettre que le *Devoir* poursuit une "oeuvre utile en aiguillonnant "sans cesse nos gouvernants — "bleus ou rouges — pour obtenir "d'eux le meilleur rendement.

"Mais son rôle dans la défense "de nos droits et la survivance de "notre race lui mérite certaine-"ment toutes nos sympathies et si "vous êtes intéressé à sa lecture, "je me ferai un plaisir de vous en "faire parvenir une copie tous les "jours".

Voilà une petite note qui accompagnait la première copie de votre journal à un nouveau lecteur. Elle émane d'un monsieur dont on n'entend pas parler, mais qui est tout de même un propagandiste efficace.

M. W. Lessard, le signataire de la note citée plus haut, mérite au moins que nous le mentionnions dans le "rez-de-chaussée" car si nous, de l'A. C. V., avons vu nos efforts appréciés, les résultats individuellement obtenus n'ont pas été aussi tangibles que ceux de ce pharmacien qui, en même temps, donne un bel exemple.

Il y a quelques mois son dépôt ne comptait que trois *Devoir*, mais, par un travail constant au milieu de ses amis, de ses connaissances et un service rapide quoique trop onéreux pour être profitable au dépositaire, vingt numéros forment le dépôt d'aujourd'hui.

On dit: "25 ans, 25,000", à condition que chaque lecteur en abonne un autre et voici un fervent qui exécute la tâche de vingt.

N'y aurait-il que le quart des 12,999 autres lecteurs à en faire autant que nous atteindrions 7,500 dans quelques semaines. Mais ça, c'est un nombre qui fait presque peur. Ce n'est guère réalisable et j'en conviens. Le seul obstacle, c'est de ne pas pouvoir trouver 3,000 Lessard dans une population de 3,000,000, soit un par mille. Quelle spectacle! — **Armand TAILLON**

La dot du ménage Boucher

Le contrat de mariage de Pierre Boucher et de Marie Chrétien, passé le 17 janvier 1749 — soit il y a 185 ans — par devant Guillaume Audouart, commis au greffe des Trois-Rivières, nous révèle que le nouveau ménage reçut à l'occasion de son mariage la somme de 500 livres. Ce contrat paraît dans le dernier numéro du *Bulletin des Recherches historiques*. Nous y lisons que les Révérends Pères (jésuites) ont promis de donner la somme de deux cents livres à Pierre Boucher et que les Révérendes Mères Ursulines de Québec "sont saisies" de la somme de trois cents livres données par Madame de Breté pour Marie Crestien, lesquelles sommes seront remises à Pierre Boucher le mariage accompli. Ce contrat fut dressé et signé en la maison de Gaspard Boucher, père du fiancé, en présence des deux futurs conjoints, de Nicolle LeMère, femme de Pierre Boucher, et de plusieurs autres, aux Trois-Rivières. Le 1er juin 1649, Pierre Boucher signa un acte déclarant qu'il avait reçu du révérend Père Batteux la somme de 200 livres tournois.

Que représentaient 500 livres au milieu du dix-septième siècle? La livre tournois ou livre frappée à Tours originairement devait s'appeler plus tard *franc*. Elle équivalait à 20 sous en France. Selon M. l'abbé Ivanhoë Caron, sous-archiviste de la province, l'ancienne livre française en cours au pays, pourrait être évaluée à 16 ou 17 sous. Les 500 livres évaluées à 17 sous représenteraient en monnaie moderne la somme de $85.00. Mais il faut penser que la somme de $85.00 d'aujourd'hui aurait eu une valeur d'achat considérable en 1649, au moins dix fois plus. En somme, l'on peut dire que c'est presque mille dollars que Pierre Boucher, futur gouverneur des Trois-Rivières, et Marie-Madeleine Crestien, jeune indigène élevée au couvent des Ursulines, trouvèrent dans leur corbeille de noces. Cette dernière devait mourir avant la fin de sa première année de mariage. Le reste de la vie de Pierre Boucher donne la certitude qu'il ne gaspilla pas l'argent reçu des Jésuites et de Mme de Breté. — **A. A.**

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Une lettre à M. R. B. Bennett

La Ligue d'Action nationale nous transmet, pour publication, copie d'une lettre qu'elle vient d'adresser à M. R. B. Bennett. En voici le texte:

Monsieur R. B. Bennett,
Premier ministre du Canada,
Ottawa.

Monsieur le premier ministre,

Une rumeur laisse entendre que la commission technique chargée de surveiller les travaux de canalisation du Saint-Laurent sera composée de neuf membres, dont quatre Américains, quatre Canadiens et un Anglais. Ce dernier recevrait même la présidence de ladite commission. Si le statut de Westminster n'a pas déjà perdu toute sa signification, nous réclamons que les Canadiens siègent, en qualité et en nombre, égaux avec les Américains. L'honneur et le prestige du Canada exigent même qu'il ne soit accordé aucune participation officielle à un représentant britannique.

La Ligue d'Action nationale,
Hermas BASTIEN,
secrétaire.

Montréal, 21 février 1934.

Derrière le rideau

Hommage à Racine

Le goût du beau n'est pas encore disparu de nos moeurs si l'on en juge à l'éclatant hommage qu'a rendu à Racine, hier après-midi, M. le juge Gonzalve Desaulniers qui n'a pas craint de parler du théâtre classique à un auditoire très XXème siècle. L'accueil fait à la causerie du juge Desaulniers ainsi qu'aux artistes qui interprétèrent quelques scènes du théâtre de Racine a prouvé que les vers de l'incomparable auteur d'*Athalie* savent encore charmer et émouvoir.

Nous ne nous attarderons pas sur la causerie elle-même. Connaissant la ferveur que nourrit M. le juge Desaulniers pour les classiques, les auditeurs pouvaient s'attendre — et ils n'ont pas été déçus — à une magistrale synthèse de la vie et de l'oeuvre de Racine. Nous insisterons plutôt sur le programme artistique qui illustra la causerie de M. Desaulniers. Car, celui-ci, nous en sommes certain, a voulu surtout profiter de l'occasion qui lui était offerte de remettre le théâtre classique en honneur. M. le juge Desaulniers est président d'honneur des matinées littéraires et musicales de l'Académie Canadienne d'Art Dramatique; en forçant, pour ainsi dire, les pensionnaires de celle-ci à jouer du classique, il les met en valeur tout en leur donnant une délicate leçon.

L'auditoire considérable qui assistait à la manifestation racinienne d'hier a pu enfin applaudir sans arrière-pensée un admirable interprète du théâtre classique dans la personne de notre jeune concitoyen, M. Jacques Auger. Il a donné du Néron de *Britannicus* un portrait fidèle et vigoureux. L'art de M. Auger nous a paru complet: gestes, attitudes, inflexions de la voix, tout était dans la note. M. Pierre Durand, lui aussi, a montré un beau talent pour les vers classiques ainsi que Mlle Liliane Dorsenn — bien que le costume de celle-ci ait pu paraître, toutefois, un peu étrange.

Mme Marthe Thiéry a fait une belle Esther. Son timbre chaud — un peu trop à certains moments — lui a permis de donner une interprétation personnelle de la prière d'Esther. Quant à Mme Jeanne Demons, elle a dit le songe d'Athalie. Ce que nous reprocherions à Mme Demons, c'est peut-être de scander trop les syllabes, de mettre une fougue un peu exagérée dans cette pièce d'Athalie qui, en fin de compte, ne doit pas être dite dans le même style que les imprécations de Camille. Mais on pardonne facilement aux artistes du *Stella* les quelques faiblesses de leur interprétation du classique quand on sait qu'ils n'ont guère eu l'occasion, cette année, de revoir leurs auteurs.

Le bel effort tenté et réussi par les pensionnaires de l'Académie Canadienne d'Art Dramatique mérite d'être signalé; et les habitués du *Stella* seraient heureux, j'en suis sûr, de voir cet effort se répéter plus souvent, — disons une fois le mois. Les abonnés de la saison du *Stella* n'en souffriraient pas — au contraire. **Lucien DESBIENS**

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE

Prédication à Saint-Dominique

Commentaire partiel de l'Encyclique sur l'éducation chrétienne

("Divini illius magistri")

S. E. Mgr Courchesne prêche, cette année encore, la station quadragésimale à Saint-Dominique de Québec. Nous sommes heureux de publier ce résumé de sa première conférence:

Les entretiens de ce carême traiteront de l'éducation chrétienne de la jeunesse à la lumière de l'Encyclique du 31 décembre 1929, *Divini illius magistri*. Ce soir on voudrait mettre en lumière la fin surnaturelle de l'éducation et développer le sens de cette réflexion du Saint-Père: "En vérité, on n'a jamais, autant que de nos jours, discuté sur l'éducation... Mais beaucoup, s'appuyant pour ainsi dire outre mesure sur le sens étymologique du mot, prétendent tirer la perfection de la vie de la seule nature humaine et la réaliser par ses seules forces. D'où il leur est aisé de se tromper, car, au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'Univers, ils se replient sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères".

L'Eglise du Christ a donc une doctrine sur la fin de l'éducation et elle a une pratique de la poursuite de cette fin.

Sa doctrine, elle l'emprunte à Celui qui nous a appris ce que la raison entrevoyait: Dieu existe. Et l'âme humaine, créée à son image et ressemblance, rendra compte de tous ses actes à Celui qui l'a créée et rachetée. Il y aura un jugement général, précédé pour chacun d'un jugement particulier. Voilà l'absolu où il faut s'attacher pour ne pas céder au relativisme où l'on dérive en morale, dès lors que l'on substitue entièrement la psychologie à la logique, et les enquêtes sur les faits individuels, aux principes immuables de la métaphysique de l'être. La doctrine de l'Eglise porte donc que l'on choisisse le chemin de la vérité pour n'avoir pas oublié les jugements de Dieu. En toute chose, que l'on envisage cette échéance et l'on trouvera bien le moyen de sortir du maquis d'une casuistique d'affaires qui multiplie les voleurs et les impudiques jusqu'au sein de la société chrétienne. Le prédicateur expose l'enseignement donné par le Sauveur sur le jugement général et il rappelle que saint Pierre, le premier pape, partait de là pour exhorter les premiers chrétiens à organiser leur vie et celle de leurs enfants en vue de ce jugement, qui rendra à chacun selon ses oeuvres. Les autres sanctions sont toutes trop relatives et caduques pour agir. Même la discipline de l'honneur, exposée aux variations de l'opinion et qui compte si peu après le coucher de soleil.

L'Eglise n'a pas seulement une doctrine, elle a une pratique séculaire de sa doctrine de vie. La perfection de la vie chrétienne n'est pas une théorie seulement. A ceux qui ont mission de la prêcher, il est commandé de l'illustrer par leur vie. Et, à leur suite, dès le début, de la foule des disciples se détachent des groupes d'hommes et de femmes qui se constituent en ordres ou instituts et que l'Eglise traite comme rangés en état de perfection. Ce sont les religieux et les religieuses. Ils font partie du corps apostolique. Aux apôtres chargés du magistère, ils apportent le concours d'un exemple vivant qui illustre la vie chrétienne. Ils ont choisi la voie de la vérité parce qu'ils se sont mis devant les jugements de Dieu.

Le prédicateur retrace dans l'Evangile l'inspiration des trois voeux qui fixent dans la voie des conseils, conseils qui sont la condition dont la charité divine ne peut se passer dans nos vies. On entre donc en religion pour tendre à la perfection de la vie chrétienne et pour en donner l'exemple: sel de la terre et lumière du monde. L'école de la vie chrétienne est donc là, de tout temps, et les évêques regardent toujours les religieux comme les premiers auxiliaires de leur clergé dans les oeuvres de conservation et de conquête du catholicisme.

Sur cette action religieuse, ils comptent pour servir de modèles à l'action catholique qui doit devenir la part des laïques, de plus en plus.

On peut et on doit se demander si le tapage mené autour des découvertes de la psychologie expérimentale n'a pas trouvé les catholiques un peu dépourvus de fierté et de confiance en leurs propres ressources. Pour y aller directement, trouvez-vous que nos catholiques sont bien convaincus qu'ils doivent modeler leur propre vie et orienter la vie de leurs enfants selon l'école de vie chrétienne que constituent nos ordres religieux? Au lieu de regarder en haut pour y trouver une direction positive vers le bien, dans le souci de la gloire de Dieu et de la vie en état de grâce, est-ce qu'on n'est pas porté à regarder au dehors et en bas en se demandant d'abord jusqu'où on peut descendre sans renier sa foi et sans pécher mortellement? Et une fois engagé dans cette voie glissante, n'est-on pas exposé à toutes les compromissions du relativisme le plus affolant, en affaires, en amusements, en questions d'habits, de conversations, de passe-temps, d'esprit, etc.... Le moyen de donner à d'autres une éducation chrétienne un peu consistante quand tout va se passer comme si l'on était soi-même mal élevé? Ne faudrait-il pas fonder l'école des parents? Elle existe. Qu'on n'aggrave pas le divorce déjà commencé chez nous entre la vie parfaite qui s'impose aux religieux et la vie chrétienne qui s'impose à tous les catholiques, et l'on retrouvera le moyen de donner aux enfants une éducation qui ne sera pas toute à reprendre dans nos écoles catholiques.

A l'objection: "Mais nous ne pouvons tout de même pas mener le genre de vie de ceux qui sont liés par des voeux", le prédicateur répond en rappelant que les laïques trouveront dans leurs propres *devoirs d'état* la limite où doit s'arrêter l'identité de leur vie et de celle des religieux. S'ils ne cherchent cette limite que dans le souci de *leurs droits*, ils ne songeront qu'à minimiser et à faire de la casuistique au rabais. Cela nous a menés assez loin, à l'article de la pudeur, de la probité, de la charité et de la justice sociale.

Ceux qui ont fondé ici la religion dès l'origine de la patrie, l'ont fondée selon la conception de vie des religieux qui y furent les premiers à l'oeuvre. Nous ne recouvrerons toutes nos forces morales et le sens de notre éducation familiale chrétienne qu'en nous remettant résolument à la même école. Il ne s'agit que d'avoir des yeux pour voir et de nous reprendre à aimer ce qui est le meilleur de notre âme de peuple catholique.

Funérailles de M. R. de Meslé

Les funérailles de M. Maurice R. de Meslé, secrétaire et membre-fondateur de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec, ont eu lieu samedi dernier à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. Richard, P.S.S., curé de Saint-Jacques, et le service chanté par M. l'abbé Laurent Ducharme, assisté de MM. les abbés Hervé Robert, P.S.S., et Perrin.

La chorale de Saint-Jacques, sous la direction de M. Fréd. Pelletier, exécuta la messe de Perosi.

Le deuil était conduit par MM. Fletcher McGreer, beau-frère du défunt; ses neveux: Gabriel et Raoul Dozois, Armand et David Desmarais, Jean-M. et Frank Connelly. Un cortège nombreux se rendit à l'église.

L'Université de Montréal était représentée par des membres de la Faculté des Sciences et par les directeurs de l'Ecole d'Optométrie; M. J.-A. Crête, député de Laviolette et président de l'Association des Optométristes, était représenté par M. L. Favreau, vice-président de l'Association. Parmi les directeurs de l'Association présents, mentionnons MM. A.-L. Phaneuf, A. Mignot, J.-A. Messier, J.-L.-H. Hébert et H.-N. Bordeleau. Parmi les membres MM. Emile Carrière, J.-O. Pélissier, M.-T. Brennan, Gabriel Lavallée, P. Guernon, H. Duverger, Lucien Darche, A. Gingras, A. Chagnon, T.-E. Duplessis, J.-L. Laurin, J.-E. Saint-Germain, J.-C. Noury, S. Noury, fils, G. Prince, O. Giroux, G. Leblanc, J.-L. Rochon, H.-F. King, I. Rodrigue, Léopold Gervais. Parmi les étudiants en optométrie, MM. Joseph Germain, G. Longtin, C. Bourcier, Paul Teasdale, Jean Neilson, A. Paquin, R. Chatillon; MM. Sylvio André et Charles Lalande, représentants de la *Compagnie d'Optique Nationale*; MM. T.-A. Coffin, Walter Coffin, A. Beaudoin, R. Quevillon, représentants de la *Consolidated Optical Company*; MM. J.-A. Danis, A.-J. Laurence, W. Clermont et plusieurs autres.

La géologie de Montréal

M. le professeur Stewart H. Ross, de l'Ecole technique, prononcera le 26 février prochain, à 8 h. 30, une conférence publique à l'Ecole, sous les auspices de l'Association des professeurs et anciens élèves. Il traitera de la "Géologie de Montréal et de ses environs". Invitation au public.

Aux camionneurs

Les propriétaires de camions sont convoqués pour ce soir à 8 h. 30, à l'hôtel Queen, afin de discuter le bill Stockwell amendant la loi des véhicules-moteurs.

Le budget du Nouveau-Brunswick

Fredericton, 22.—Le déficit prévu de l'administration du Nouveau-Brunswick est de $153,842. Les recettes de la Commission de régie des liqueurs sont estimées à $600,000.

Un catholicisme conquérant

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Un catholicisme conquérant: c'est ce que l'Eglise demande actuellement, par la voix du Souverain Pontife, de ses enfants dans tous les pays du monde; c'est ce à quoi aussi tendent ces allocutions et discours que le R. P. Archambault, S.J., a prononcés devant divers auditoires et qu'il vient de réunir en un volume d'environ deux cents pages.

Le journalisme catholique, le syndicalisme confessionnel, le respect du dimanche, la lutte contre les infiltrations protestantes, la formation d'une élite, le recrutement sacerdotal... autant de questions auxquelles le sort de notre nationalité est lié et qu'il nous faut résoudre, pour son plus grand bien, d'après les directives d'un catholicisme conquérant.

Dans une langue ferme, claire, directe, avec une dialectique vigoureuse et des accents prenants, l'ardent religieux éclaire les esprits et remue les coeurs, il convainc, il entraîne. C'est un puissant appel à l'action catholique. Prêtres comme laïques liront avec profit ce volume. Il se vend 50 sous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.

L'Assistance maternelle

Nouveaux règlements — Légère rétribution pour les services des médecins — Conseil médical — Les médecins attachés au service de l'Assistance maternelle, réunis hier soir au "Cercle Universitaire", signent une formule

Les soixante médecins environ attachés au service de l'Assistance Maternelle à Montréal ont entendu hier soir au Cercle universitaire la lecture des nouveaux règlements de l'A. M. et ont signé une formule par laquelle ils s'engagent à les observer.

Depuis son entrée l'an dernier dans la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, l'Assistance Maternelle a dû procéder à une réorganisation graduelle, à la centralisation de son service médical. Le conseil central de l'Assistance a aussi décidé de rétribuer légèrement les services des médecins. Le conseil central prend désormais à sa charge tous les médicaments et assure le service des gardes-malades auprès des nouvelles mamans. L'Assistance s'est adjoint un conseil médical qui se compose des trois membres suivants: le docteur Séraphin Boucher, directeur du service d'hygiène municipal de Montréal; le docteur J.-E. Fortier, conseiller de la première heure de l'A. M.; et le docteur Stephen Langevin, médecin en chef de l'hôpital de la Miséricorde et professeur d'obstétrique à l'Université de Montréal. Médecins et officières de l'A. M. ont eu une entrevue avec le comité exécutif et, pour répondre au désir de la Fédération des Oeuvres de charité, il fut décidé que le personnel médical de l'A. M. serait considérablement augmenté.

Mme Léon Lorrain, secrétaire de l'Assistance, donne lecture de ces modifications aux anciens règlements et elle ajoute que, depuis juin dernier, l'A. M. accorde le privilège à ses protégées d'être assistées par leur médecin de famille ou par le médecin de la paroisse (désigné par l'A. M.), si le médecin de famille est absent. Les médecins de paroisse ne doivent plus donner de consultations à leur bureau. Toutes les consultations se donneront au dispensaire du bureau central de l'A. M., rue Cherrier, angle Saint-Hubert.

La dévouée secrétaire termine en faisant observer que la réorganisation est pratiquement terminée. Les demandes de secours des mères augmentent considérablement. Il y a trois enquêteuses. Elles ne peuvent suffire à la tâche. L'A. M. fera l'impossible pour réduire encore davantage le taux de la mortalité des enfants et des mères. (L'on sait que l'an dernier, sur près de 4,000 accouchements faits par l'A. M., il n'y eut que six cas de mortalité.)

Le docteur Stephen Langevin donne ensuite des explications à divers règlements et les médecins signent la formule susmentionnée.

La réunion était sous la présidence du docteur Boucher. Mme Edouard Montpetit, vice-présidente de l'Assistance Maternelle, avait pris place à la gauche du docteur Boucher.

Production mondiale d'argent

Elle a augmenté de 18.3% en octobre: 15,012,000 onces contre 12,692,000 onces en septembre. Les Etats-Unis y étaient pour 1,781,000 onces comparativement à 1,918,000 onces en septembre. Le Mexique avec 6,661,000 onces, accusait une augmentation de 54%.

Les quantités d'argent entre les mains des affineurs américains s'élevaient à 5,669,000 onces le 31 octobre, soit une augmentation de 2,132,000 onces durant le mois. Les stocks de Changhaï s'élevaient à 405,820,000 le 28 octobre. Les réserves de l'Inde en numéraire s'élevaient le 31 octobre à 358,325,000 onces, contre 360,147,000 le 30 septembre.

Il retourne aux Antilles

New-York, 22. — Le paquebot "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien a quitté ce port aujourd'hui pour entreprendre sa seconde croisière d'hiver aux Antilles, avec près de 300 touristes américains et canadiens. Au cours de ce voyage, qui durera un mois, le paquebot touchera les Bermudes, Porto-Rico, la Martinique, Barbades, Trinidad, le Venezuela, Curaçao, Panama, la Jamaïque, Haïti et les Bermudes.

On remarquait au nombre des passagers Mlle Margaret Shaughnessy, fille de feu lord Shaughnessy, Mme Edward Nanton, belle-fille de feu sir Augustus Nanton, et le Dr Alfred Sze, ambassadeur de Chine aux Etats-Unis. Le "Bedford" sera de retour à New-York le 21 mars prochain. Il reprendra dès le lendemain son service transatlantique régulier.

Consulat de Belgique

La Chancellerie du Consulat général de Belgique à Montréal sera fermée, les 22 et 23 février.

En Autriche — M. George H. Earle, ministre des Etats-Unis à Vienne.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Postes extérieurs

Jeudi, 22 février

WABC

2.00 p.m., Ann Leaf, organiste.
6.30 p.m., Tito Guizar, ténor.
8.00 p.m., The Columbians.
8.30 p.m., Voice of America.
10.00 p.m., Casa Loma Orchestra.
10.30 p.m., Columbia News Service.

WEAF

4.30 p.m., Loretta Clemens, pianiste.
10.00 p.m., Orchestre Paul Whiteman.
11.00 p.m., Viola Philo, soprano.
11.15 p.m., Norman Cordon, basse.

WJZ

4.30 p.m., Music Magic.
5.15 p.m., Max Dolin, violoniste.
6.45 p.m., Nouvelles, par Lowell Thomas.
7.30 p.m., Carlos Gardel, baryton.
11.00 p.m., The Cavaliers, quartette.
11.15 p.m., Anthony Frome, ténor.

Les beaux programmes

WABC

9.00 p.m., Philadelphia Orchestra. — Direction Sylvan Levin. — Scherzo (Symphonie Manfred), de Tschaikowsky.

10.45 p.m., Evan Evans, baryton. — A Kingdom by the Sea, de Somervell; Aux steppes de l'Asie centrale, de Borodin; Betsy's Boy, de Wolfe; Qui est Sylvie? de Schubert; Trade Winds, de Keel; Gigue, de Gretry-Mottl; The Trumpeter, de Dix.

Revue des livres

M. Robert Rumilly, journaliste, critique littéraire au "Petit Journal", auteur de plusieurs volumes d'histoire sur le Canada, fera la critique littéraire à 7 h. 30, au poste CRCM, sous les auspices de la Commission canadienne de la radio.

Vendredi, 23 février

WABC

6.45 p.m., Orchestre Zoël Parenteau.
8.00 p.m., Happy Bakers. Orchestre Joe Green.
8.15 p.m., The Human Side of the News, par Edwin C. Hill.
9.30 p.m., Marvelous Melodies. Orchestre Jack Denny.
11.15 p.m., Columbia News Service.

WEAF

4.15 p.m., Ivy Scott, soprano.
5.00 p.m., Artistes de Concert.
8.00 p.m., Cities Service Concert. Orchestre Rosario Bourdon. Artiste d'honneur.
11.00 p.m., The Lively Arts, par John Erskine, auteur.

WJZ

6.30 p.m., Les Soeurs X, trio harmonique.
6.45 p.m., Nouvelles, par Lowell Thomas.
10.30 p.m., Mario Cozzi, baryton; Lucille Manners, soprano.
11.00 p.m., The Three Scamps, trio harmonique.
11.15 p.m., The Stars of the Winter, par l'astronome Robert H. Baker.
12.00 p.m., Orchestre Buddy Rogers.

Les beaux programmes

WABC

3.00 p.m., Ohio Music Education Association Program. The Woodwind Quintet Ensemble od Oberlin College. — Direction du professeur George Wain. — Danse tzigane, de Franz Danzi; Scherzo brillant, de Jeanjean; Aubade, de DeWailly; Andante et Scherzo, de Ganne; Adagio et menuetto (Sonate no 2, op. 1), de Beethoven; Scène de ballet russe, de Pugni-Bernards; Introduction et scherzo, de Turechek.

10.30 p.m., Mary Eastman, soprano, avec un orchestre de concert. — Rose in the Bud, de Forster; Ouverture (Le vaisseau-fantôme), de Wagner; Coming Through the Rye, de Burns; Qui la voce (Puritani) (1ère partie), de Bellini; Invitation à la danse, de Weber; Song of the Open, de La Forge.

L'"Heure provinciale"

8.00 p.m., CKAC —
Concert avec le concours de Mlle Anna Malenfant, contralto, et de M. Karl Andrist, violoniste.
8 h., Causerie: En regardant le décor familier. — M. Jean Neilson, étudiant à l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal.
8 h. 15, Concert:
1.—Violon: a) La Précieuse, Couperin; b) Tambourin, Gossec; c) Gavotte, Rameau. —Karl Andrist. Au piano d'accompagnement: Mme Hortense Lord.
2.—Chant: a) Berceuse du moissonneur, Francis Casadesus; b) Le temps des lilas, Chausson. — Anna Malenfant.
3.—Violon: a) Minuetto, Porpora; b) En bateau, Debussy; c) Malaguena, Albeniz. — Karl Andrist.
4.—Chant: a) Le prince au muguet, Holmès; b) L'heure de Suzanne, Haendel. — Anna Malenfant.
5.—Violon: a) Berceuse, Fauré; b) Danse Espagnole, Granados. — Karl Andrist.

Postes locaux

JEUDI, 22 FEVRIER

CRCM

7.30 Revue des livres.
8.00 Anion Young, Eileen Waddington et Roland Todd.
8.15 Conférence universitaire par M. E. J. Pratt, de l'université de Toronto.
8.30 While Hearts are Singing.
9.00 Violette DeLisle, soprano; Placide Morency, baryton, et Jean-Marie Beaudet, pianiste.
9.30 Radio Theatre Guild.
10.00 Hands Across the Border.
10.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
10.38 Orch. Dornberger.
11.00 Foothills Revue.

CKAC

4.15 The Captivators.
4.30 Bourse.
4.45 Récital d'artistes.
5.00 Symphonie.
5.15 Orch. Geo. Hall.
5.30 Prog. du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.15 La belle Dow.
7.30 Aly, le bonhomme au sable.
7.45 Le pharmacien du coin.
8.30 Demi-heure théâtrale du Dr J.-O. Lambert.
8.30 Par-dessus les toits.
8.45 Dantès Belleau, pianiste.
9.00 Drames vécus.
9.05 Récital d'orgue du capt. Dickinson.
9.30 Fred Waring's Pennsylvanians.
10.00 Vin St-Georges.
10.15 Les maîtres du piano.
10.30 Dans le domaine des sports.
10.59 Résultats du hockey.
11.00 Le reporter Roxy.
11.05 Hot from Hollywood.
11.15 Mélodies.
11.30 Musique de danse.

CFCF

11.55 Nouvelles.
1.00 Bourse.
1.45 Orch. de concert Spencer.
3.00 "Chopin".
4.00 Winters et Weber.
4.30 Ile festival international de musique.
6.30 La belle Dow.
6.45 Bourse.
8.00 Rudy Vallée (orchestre).
9.30 Radio Theatre Guild.
10.00 Orch. Paul Whiteman.
11.00 Résultats du hockey.
11.02 Nouvelles.

CHLP

5.30 Sommaire.
6.00 Bourse des mines.
6.30 Heure de la prospérité.
7.30 Féd. des ouvriers du Canada.
7.45 Laure Choquette, pianiste.
8.00 Soc. St-Jean-Baptiste de Montréal.
8.15 Réminiscences musicales.
8.30 Harmonica.
9.00 International Gypsies.
9.30 Orchestre.
10.00 Playhouse of the Air.
10.30 Around the Samovar.
11.00 Nocturne.
11.30 Lola Peterson et Buddy Marshall.
12.00 Température.

VENDREDI, 23 FEVRIER

CRCM

5.00 Les chevaliers de la mélodie moderne.
5.30 Le trio de concert Ritz-Carlton.
5.45 Bourses de Montréal et N.-Y.
6.00 Un peu de tout.
6.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
6.36 Orchestre et soliste sous la direction de Jean-Marie Beaudet.
7.00 Ovide et Cyprien.
7.15 Orch. Chs Dornberger.
7.30 Le groupe Obéron.
8.00 Conférence du lieut.-col. L. N. Beer, sous les auspices de l'Institut professionnel du service civil.
3.15 L'orchestre Château Laurier.
8.30 J. Campbell McInnes, folklore.
8.45 Jimmy Namaro, xylophoniste.
9.00 Gypsy Rhapsody, sous la direction de Jack Dale.
9.15 Gentleman Jim.
9.30 Ensemble à cordes, sous la direction de G.-R. Markowski.
10.00 Une soirée à Monte-Carlo.
10.30 Nouvelels en anglais et pronostics de la température.
10.38 Bert Anstice et ses montagnards.
11.00 Don Pedro et ses Romanichels.

CKAC

7.45 Marches populaires.
8.30 Entre vous et moi.
9.00 Do-ré-mi.
9.15 Parisette.
9.15 Chansons françaises.
9.30 Metropolitan Parade.
10.00 Moment musical.
10.30 Température — Bourse.
10.45 Claudette de Sèves et la beauté.
11.00 Récital d'orgue du capt. Dickinson.
11.15 L'école d'hygiène sociale.
12.00 L'heure ensoleillée.
12.30 Orchestre.
12.45 Cours de bourse.
1.00 Causerie agricole de l'U.C.C.
1.15 The Playboys.
1.30 Chronique féminine.
1.15 Musique classique.
2.00 Mark Warnow.
3.00 Nouveaux disques européens.
3.30 Variétés Harrisburg.
4.00 The Grab Bag.
4.30 Cours de bourse.
4.45 Fanfare de la marine américaine.
5.00 L'école du doux parler.
5.15 Orchestre.
5.30 Le programme du foyer.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Soc. du bon parler français.
7.15 La belle Dow.
7.30 Programme Marazza.
7.45 Programme commercial.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Programme Molson.
9.30 Cercles de fumée Anka.
9.45 Programme de mélodies.
10.15 Les gradués de McGill.
10.30 Causerie sur les sports.
11.00 Le reporter Roxy.
11.05 Mary Eastman.
11.15 Les soeurs Boswell.
11.30 Orch. de danse.
12.45 Transmission des nouvelles au nord.

CFCF

12.00 Nouvelles.
1.00 Bourse.
1.15 Histoires des héroïnes de l'opéra.
1.45 Orch. de concert Spencer.
3.30 U.S. Marine Band.
6.30 La belle Dow.
6.45 Bourses.
7.30 Marcel Grandjany, harpiste.
9.30 Anka.
9.45 Les joyaux de la scène lyrique.
11.00 Nouvelles.

CHLP

9.00 Thème — Sommaire — Chansons françaises.
9.30 L'heure des aubaines.
10.30 Musique militaire.
10.45 Fantaisie.
11.00 L'heure du théâtre St-Denis.
11.30 Concert.
12.00 Pour vous, mesdames.
12.45 Clovis Electric.
1.15 Bourse.
5.30 Sommaire — Variétés.
6.00 Bourse des mines.
6.30 Heure de la prospérité.
7.30 Féd. des ouvriers du Canada.
8.00 La voix dans l'ombre.
8.15 Causerie sur les cours de sécurité industrielle.
9.00 Les Vive-La-Joie.
10.00 Orchestre.
10.30 The Hawaian Bluebirds.
11.00 Orchestre.
11.30 Orch. Meerte.
11.45 Laure Choquette, pianiste.
12.00 Température.

"Avec ma vie"

Par LUCIEN RAINIER — POEMES
(Ouvrage couronné par l'Académie française)

"Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envoi musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier.

... Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, *Egrappages*).

"... poète délicieux... (Maurice Hébert).

Ce volume ne sera pas réédité. Il reste quelques rares exemplaires à $1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU *DEVOIR*

"Washington et Jumonville"

par l'abbé Georges Robitaille. Etude critique contenant trois photogravures hors-texte, 60 sous l'unité. Edité au *Devoir*, mai 1933.

Ce livre est une leçon de fierté. Il montre qu'une nation saine peut et doit user de représailles en réponse à certaines injures, et que Dieu bénit le courage.

Il est bien difficile de ne pas conclure, avec l'auteur, que le futur président des Etats-Unis et le fondateur de la République américaine, s'est indignement trompé, le 28 mai 1754. Nos premiers historiens se trouvent justifiés d'avoir parlé de l'*assassinat de Jumonville*.

La documentation fournie par M. Robitaille est abondante, neuve; l'ouvrage, sobre et très lié. Et l'histoire racontée ne manque ni d'intérêt ni de pittoresque. Pour toutes ces qualités de fond et de forme, la jeunesse étudiante voudra lire cette étude et en faire son profit.

Service de librairie du *Devoir*.

Lord Baden-Powell a 77 ans

Lord Baden-Powell, fondateur du scoutisme, a 77 ans aujourd'hui.

Les chrétiens allemands

Berlin, 22 (S. P. A.). — On apprend que le chancelier Hitler a prescrit au chef du protestantisme allemand, le révérend Mueller, de dissiper à l'étranger l'impression d'après laquelle les chrétiens allemands voudraient rétablir le paganisme.

Mort de M. G. Gaudet

Charlottetown, 22. — M. Gilbert Gaudet, avocat, ancien procureur général pour l'Ile-du-Prince-Edouard, est mort à 66 ans.

M. Gaudet fut procureur général dans le gouvernement Lea en 1930-1931, mais ne fut jamais candidat à la Législature.

C'était un lettré et un sportif.

Nouvelles des magasins

J. B. Lefebvre Limitée

MONTREAL SHOE STORES...

Les réductions pour VENDREDI, SAMEDI et LUNDI sont très remarquables. Les quelques lignes ci-dessous vous donnent une idée. A part ces valeurs alléchantes vous en trouverez beaucoup d'autres, non annoncées ici, étalées sur nos tables à nos 27 magasins.

VENEZ LES VOIR.

Pantoufles Juliette pour dames

Feutres confortables, avec garniture de fourrures et semelles durables en cuir. Choix de couleurs dans le lot. Durant la saison rigoureuse ils apporteront tout le bien-être que vous en attendez.

(Pointures de 4 à 7)
Valeur de $1.50
UNE AUBAINE A
75c

Claques avec semelles rouges pour hommes

Claques en caoutchouc noir de première qualité avec fortes semelles rouges ou noires à bord roulé. Ces claques vous donneront une longue durée. Il n'y a rien de mieux sur le marché.

Pointures de 6 à 11
VALEUR DE $1.00
PRIX DE LA VENTE
49c

Claques en gomme pour garçons

Grosses claques lacées en pure gomme. L'épaisse semelle et le talon à bord roulé sont une garantie de longue durée. Elles donneront beaucoup de confort durant les journées pluvieuses du printemps.

(Pointures de 1 à 5)
Valeur régulière de $2.00
UNE AUBAINE A
1.19

Gardez vos pieds secs

Bottes en caoutchouc de belle qualité, résistantes à l'usage le plus dur, avec fortes semelles. Chaude doublure de laine pour plus de confort.

Pointures de 6 à 10 et de 11 à 2 pour enfants.

VALEUR DE $2.00
PRIX DE LA VENTE
98c

LA MAISON J. B. Lefebvre LIMITEE
MONTREAL SHOE STORES

27 magasins à Montréal, Verdun, Lachine, Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Sherbrooke.

UN DE NOS MAGASINS EST PRES DE CHEZ VOUS

399 STE-CATHERINE OUEST, près Bleury, MA. 6774.
850 STE-CATHERINE EST, en face Dupuis Frères, MA. 9840
1845 STE-CATHERINE EST, angle Cartier, FR. 9259.
4323 ONTARIO EST, Maisonneuve. CH. 8770.
3371 STE-CATHERINE EST, angle Davidson FA. 2683.
2009 ST-JACQUES, angle Canning. FI. 2356.
1209 ST-LAURENT, près Sainte-Catherine, PL. 7516.
3907 ST-LAURENT, angle Napoléon, MA. 6713.
4905 ST-LAURENT, angle boul. St-Joseph, FL. 7064.
51 MONT-ROYAL EST, angle St-Dominique, MA. 6555.
1905 RUE CENTRE, FI. 2619.
929 MONT-ROYAL EST, près St-André, AM. 5381.
2075 MONT-ROYAL EST, près Delorimier, CH. 3442.
2801 MASSON, coin 4ème Ave, Rosemont, CH. 5780.
6642 ST-HUBERT, près St-Zotique. CR. 6455.
925 NOTRE-DAME OUEST, coin de l'Inspecteur, MA. 5986.
5625 SHERBROOKE OUEST, près de la rue Oxford, EL. 2911.
309 NOTRE-DAME EST, coin Gosford, PL. 7369.
3749 NOTRE-DAME OUEST, vis-à-vis Turgeon, FI. 2182.
156 NOTRE-DAME, Lachine. Lachine 348.
3819-3825 WELLINGTON, Verdun. WI. 5817.
270 DALHOUSIE, Ottawa, RI. 2583.
266 ST-JOSEPH, Québec. 5600.
742 ST-VALLIER, Québec. 3-4921.
354 RUE DES FORGES, Trois-Rivières, Tél. 3384.
88 WELLINGTON NORD, Sherbrooke, Tél. 3150.

Inf.: Magasin de Gros — 124 St-Paul Ouest — PL. 3921

Causerie

Cette bonne soupe!

Vous êtes-vous demandé comment il se fait qu'en des temps de misère comme ceux que nous traversons, la paix et le bon esprit continuent de régner chez nous? C'est bien simple. A côté de leur souffrance, les malheureux trouvent le soulagement.

Passons rue Saint-Hubert à l'heure de la soupe, cette bonne soupe que les Soeurs de la Providence distribuent si généreusement qu'on dirait qu'elle est tous les jours l'objet d'un miracle et que tels les pains de l'Evangile, elle se multiplie à l'infini; nous y verrons une interminable théorie de pauvres anonymes. Ce sont des hommes qui ont faim et ces hommes attendent, de la soupe des Soeurs de la Providence, le soulagement et le réconfort.

Cette bonne soupe! Quand nous étions petits, nous ne l'aimions pas toujours beaucoup. A l'orge, aux pois, aux fèves, aux pâtes alimentaires, c'était parfois une affaire pour nous décider à l'absorber. La maman essayait de nous persuader avec son coeur: "Voyons, mon petit, mange bien ta soupe pour faire plaisir à maman. Tu ne l'aimes donc pas, maman?" Le papa était plus sérieux et employait l'éternel argument de croissance: "Tu ne grandiras pas si tu ne manges pas ta soupe. Tu ne seras jamais un homme". Un effort presque surhumain, et l'onctueux potage disparaissait dans la petite gorge contractée: l'on ne voulait pas faire de peine à maman, ni ne pas devenir un homme comme papa...

A l'âge adulte, on se demande par quelle aberration l'enfance, qui aime tout ce qui est bon, n'aime pas la soupe. En rentrant du froid dans la chaude maison qui nous attend, c'est une délectation que de humer les vapeurs s'échappant de la soupière au couvercle frémissant. Les médecins ont beau la déconseiller, on y revient toujours et, si elle est absente d'un repas, il y manque quelque chose. Son nom seul n'évoque-t-il pas tout un monde de souvenirs, souvenir délicieux d'une bonne grand'maman mettant toute son âme et son savoir à préparer le potage pour toute la famille? Souvenir de cette famille alors qu'elle était au complet et que les heures des repas étaient les plus enjouées, les meilleures, probablement à cause de la savoureuse soupe fumante dont l'odorat s'était permis de retirer bien des petits acomptes avant que le palais n'y goûtât.

Maintenant, cette soupe, elle a son rôle, son rôle très important à jouer dans la société. Elle y maintient l'ordre en apaisant la faim du pauvre.

O vous, admirables Soeurs de la Providence, dont la vie justifie si bien le nom, soyez bénies pour les milliers et les milliers de bols de soupe distribués par vos mains chaque semaine. Plus que les politiciens qui, à grand renfort de promesses et de discours, ont l'air d'être responsables de tout le bien qui arrive aux hommes, plus qu'eux vous êtes des facteurs de paix dans le monde.

JEANNE

Les deux mains

Un jour, dans sa mauvaise humeur,
La main droite en ces mots grondait sa pauvre soeur:
"Il n'est rien que pour vous tous les jours je ne fasse,
Mais de travailler seule à la fin je me lasse;
Vous ne savez rien toucher, rien tenir;
Tant pis, et si pour vous, ma soeur, *tout est de verre,*
Je n'en peux mais. D'un repos salutaire
A mon tour *je prétends jouir,*
Et désormais je ne veux plus rien faire."
D'un reproche aussi dur, *avec quelque raison,*
La pauvre main gauche s'offense;
Mais *sur son éducation*
Elle rejette en vain son ignorance.
L'excuse alors *n'était pas de saison,*
Et, sans différer davantage,
Il fallut se mettre à l'ouvrage.
Elle essaya d'abord des travaux de ménage;
Devenus plus laborieux,
Ses doigts devinrent plus agiles;
Elle fit mal un jour, un autre jour fit mieux;
Puis, *défiant* les plus habiles,
A la honte des paresseux,
Les travaux les plus difficiles
Pour elle, enfin, *ne furent que des jeux.*
Vous qui de ne rien faire avez pris l'habitude,
Retenez cette fable, et rappelez-vous bien
Qu'*en fait de savoir* il n'est rien
Dont ne viennent à bout le travail et l'étude.

NAUDET

Comment faire de l'action catholique

Soeur Marie Gérin-Lajoie donne une causerie sur ce sujet d'actualité, à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Apostolat social et religieux

A la réunion du comité central d'études de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste hier après-midi, la Révérende Soeur Marie Gérin-Lajoie a énuméré les moyens que la femme doit prendre pour se préparer à l'action catholique et elle a expliqué clairement ce qu'est l'action catholique.

L'action catholique est un apostolat hiérarchique organisé pour la restauration de la vie chrétienne dans nos vies individuelles, dans la famille et dans la société. Pour nous, faire de l'action catholique, c'est servir d'intermédiaires pour transmettre dans nos milieux respectifs les enseignements de l'Eglise, nous allons enseigner la doctrine et la pratique chrétiennes.

Savons-nous toutes en quoi consiste la vie chrétienne? N'avons-nous pas toutes quelque chose à apprendre dans notre religion? Combien de jeunes filles, à vingt ou vingt-cinq ans, subissent une crise de la foi et même perdent la foi? C'est qu'elles ne connaissent pas leurs vérités chrétiennes, si elles les connaissaient elles ne perdraient pas la foi. Car il y a deux raisons de la perte de la foi: la connaissance insuffisante de la vérité et l'infidélité à cette vérité. Eclairer les jeunes et leur donner des moyens d'être fidèles à leurs principes chrétiens sera de la bonne action catholique. Pour faire face aux erreurs et être capable de répondre aux objections contre notre religion, nous devons chercher à acquérir la connaissance des vérités religieuses, des notions qui correspondent à des réalités. Si nous avions de Dieu les notions qu'avaient les grands philosophes chrétiens, nous ne serions pas atteintes par certaines négations au sujet de notre religion.

L'apostolat religieux et l'apostolat social ne font qu'un. Il faut que la formation individuelle soit toujours en fonction de la formation sociale. Ici Mère Gérin-Lajoie parle des différents moyens de se renseigner sur la religion dont l'un est très simple: c'est de lire des oeuvres clairement rédigées comme, par exemple, l'apologétique du Chanoine Duplessis qui comprend tout un ensemble de vérités sur la religion. En lisant de ces livres, nous verrons que la religion catholique est la seule qui réponde absolument à tous les besoins du coeur humain tout en le dépassant infiniment.

Pour exercer un apostolat social intelligent et efficace il faut nécessairement connaître la société dans laquelle nous vivons. Il s'agit d'ouvrir les yeux. Comme en matière d'art, c'est l'oeil qu'il faut former, il faut s'habituer à voir et à prévoir.

Il faut que l'action catholique soit une action sociale; cela suppose donc une double formation: sociale et religieuse. Nous devons pour cela pratiquer nos principes chrétiens non seulement dans notre vie individuelle mais familiale et sociale, ce qui exigera sûrement des sacrifices parfois durs à cause des moeurs courantes. Mais il est évident que pour faire du bien l'apôtre social catholique devra donner l'exemple d'une conduite extérieurement chrétienne. Le sens de cette responsabilité que nous avons actuellement comme apôtres doit nous aider à faire les sacrifices nécessaires pour que notre apostolat porte des fruits.

Nous avons le devoir, dans la mesure où nous le pouvons, de nous enrôler dans les oeuvres d'action catholique et en prendre notre part de responsabilité; pour arriver à accomplir ce devoir il faut le comprendre, aimer beaucoup l'Eglise et lui être dociles.

La conférencière parle ensuite de l'organisation technique de l'action catholique; elle dit qu'en ce domaine, il faut que les bénévoles se forment presque comme des professionnels; il faut que la coopération ne se fasse pas seulement au sein des oeuvres mais entre les oeuvres; nos organisations d'action catholique doivent être sociales et ne pas se présenter seulement comme oeuvres de charité. Comme des moyens de préparation, Mère Gérin-Lajoie conseille la fréquentation de cercles d'étude, de retraites fermées, la lecture de la littérature catholique moderne, nommément *La Bonne Parole*, qui devient un organe de formation à l'action catholique. Et la conférencière termine en disant que si l'on veut des renseignements, le secrétariat social de la Fédération est à la disposition de toutes.

Mlle Georgette LeMoyne a remercié Soeur Gérin-Lajoie au nom de l'assistance et dit qu'on procédait en ce moment à l'organisation de la quête annuelle du denier national au bénéfice des oeuvres de la Fédération, qui aura lieu cette année le 12 mai.

Quelques maximes et dictons de l'Orient

La mort est le chameau noir qui s'agenouille devant toutes les portes.

* * *

La mort est plus près de nous que la paupière de l'oeil.

* * *

C'est pendant qu'il pleut qu'il faut emplir les jarres.

* * *

Les mensonges bourdonnent comme les mouches, mais la vérité a l'éclat du soleil.

* * *

Que celui qui dit que le bien est un âne aille lui mettre un licol!

* * *

Le mot que tu retiens entre tes lèvres est ton esclave; celui que tu prononces mal à propos est ton maître.

* * *

Le chameau ne voit pas sa bosse, mais il voit celle de son frère.

* * *

La sueur au front qui vient du travail est plus belle que l'éclat d'un visage superbe.

* * *

La forêt n'est brûlée que par son propre bois.

* * *

Le sot ne goûte pas plus les douceurs de la sagesse que l'homme enrhumé n'apprécie le parfum des roses.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.

Activités féminines

Couvent de Ste-Martine

Les Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie du Couvent de Sainte-Martine, comté de Chateauguay, désirent réunir leurs anciennes élèves pour la première fois au commencement de juin de la présente année; elles seraient reconnaissantes à toutes les anciennes de vouloir bien envoyer leur adresse le plus tôt possible à Soeur Supérieure.

Association des Aides-malades enrg.

Pour se rendre au désir de certaines personnes qui n'ont pu suivre les cours commencés au mois de janvier, l'Association a décidé de donner un cours supplémentaire qui s'ouvrira le 26 février. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Casault, 3480 Côte-des-Neiges. Tél. Fi. 3273.

Académie Saint-Urbain

La messe de requiem annuelle de l'Amicale Notre-Dame de la Fidélité aura lieu dans la chapelle de l'académie Saint-Urbain, le samedi 10 mars à 8 heures. Toutes les anciennes élèves sont invitées.

Hospice Saint-Antoine

Les religieuses de l'hospice St-Antoine de Longueuil et la présidente des dames patronnesses remercient les personnes dont les noms suivent pour leurs contribution à la souscription organisée par Mme L. A. Trudeau: MM. le curé J. G. Payette, le maire A. Thurber, l'abbé S. Bonin, Mgr Sénécal, MM. le curé G. A. Fonrouge, le curé A. J. Préfontaine, l'abbé J. E. Gareau, les FF. de la Présentation, Fr. Directeur du collège de Longueuil, MM. H. Champagne, Evariste Champagne, A. Duranleau, Yvon Lamarre, C. E. Préfontaine, Paul Pratt, A. Pratt, E. Brunelle, W. Archambault, M. Lerner, laiterie St-Alexandre, M. W. P. McVey, M. Taranto Charron, MM. L. Lamarre, échevin, Philippe Lamarre, Antoine Lamarre, H. Dubuc, échevin, Dominion Store, The National Breweries, Albert Soaps, Gazette Printing Co., The de Laval Co., Dominion Textile Co., Casgrain et Charbonneau, Hudon et Orsali, B. D. Hatton, Co., MM. E. R. Bissonnette, Gaston Morency, Mme Ed. Favreau, Dufresne et Locke, limitée, National Licorice, Co., Molson's Breweries, la Banque d'Epargne, M. Alp. Desrosiers, Henry Morgan, Co., Charles Gurd, Co., A. et L. Strachan, Ltd., Société coopérative de frais funéraires, David et Frère, limité, MM. Joël Bourdeau, notaire J. E. Brais, M. et Mme O. Beaulieu, MM. A. A. Dufresne, Chs Lasnier, A. Collet, notaire J. Dupras, Zénon Lamarre, Mme Bonhomme, M. et Mme A. A. Préfontaine, Courchesne et Larose, M. A. Langlois, notaire, Dr G. Bousquet, M. W. H. Weir, Mme J. G. Couture, une amie de l'oeuvre, MM. A. Vincent, E. Benoit, Lucien St-Mars, J. J. Joubert, limitée, groupe de dames de charité, des amis de l'oeuvre, Frank Levasseur, Co., M. P. A. Lespérance, Comptair St-Joseph, M. J.-B. Drapeau, Alphonse Racine, limitée, The H. Fortier, Co., La Cie de publication La Presse, J. Caron, limitée, M. A. I. Goyette, Banque Canadienne Nationale, M. J. A. Lamarre, la Banque de Montréal, M. J. Michel, Mme J. Pitre, les Artisans canadiens-français, M. J. F. Lasonde, Mme Thomas Dionne, P. P. Martin, Ltd, Dr L. Trudeau, Dr Brisebois, Imprimerie du Messager, L. O. Grothé, limitée, Congrégation des hommes, J. A. Simard, Ltd., Cercle Chez-Nous, Club Columbia, Mmes H. Lamarre, V. Mainville, Dr G. O. Laurencelle, M. et Mme D. Viger, Mmes L. Dutil, S. Fournier, J. A. Marchand, le notaire Lippé, MM. A. Riendeau, T. A. Narbonne, Ed. Provost, Mlles Bétournay, Atlantic and Pacific, Mme Alphonse Mongeau, The Robert Simpson, Baking City, Ltd., Mme V. Bourdon, M. U. Matte, Mme A. Trudeau, M. A. Brais, Mme Alex. Trudeau, Mme Durivage, Rougier et Frères, Succ. Gravel, les conseils de la paroisse de Longueuil, la Cité de Longueuil, M. et Mme L. A. Trudeau, M. Nap. Charron, Mme R. Brais, MM. A. Bertrand, N. Ste-Marie, Mme Gélineau, Mme Félix Emard, M. Hilaire Lamarre, Mme A. Brais, D. Harrison, MM. Art. Gendron, A. Lamarre, Mme T. Houle, M. Turcot.

"Il était une fois"

(Par FADETTE)

"Il était une fois..." Mots magiques! Mots évocateurs de nos plus merveilleuses heures d'enfance. C'est le titre d'un joli volume gris-vert qui contient de beaux contes, dont quelques-uns historiques. Vous voudrez les lire et les relire, pour les apprendre comme il faut et les raconter à vos enfants et, plus tard, à vos petits-enfants. Vous verrez leurs yeux s'agrandir et peut-être se remplir de larmes en entendant l'histoire du "Capitaine Jos", pauvre petit homme orphelin de mère et abandonné par son père, puis commandant à une bande de jeunes voleurs et finalement traduit en cour où l'on découvrit qu'il avait volé jusqu'à une petite fille; mais c'était parce qu'il l'avait trouvée infirme et maltraitée, et qu'il voulait la faire vivre du produit... de ses larcins!...

Il y a aussi les histoires, racontées d'une manière neuve, de Jeanne d'Arc, de Madeleine de Verchères, la légende de saint Patrice, le voyage des Rois Mages, l'histoire des petits chats qui n'avaient pas de père... et plusieurs autres contes si beaux et si bien écrits que non seulement les enfants, mais aussi les adultes auront un réel plaisir à les lire.

"IL ETAIT UNE FOIS", par Fadette, est en vente au Service de librairie du Devoir, 75c franco.

La veuve d'Alex. Dumas est décédée

Paris, 22. (S.P.A.) — La veuve d'Alexandre Dumas, fils, est décédée mardi. La sépulture a eu lieu hier.

Société St-Jean-Baptiste

SOIREE PAROISSIALE A SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

La section Saint-Pierre-aux-Liens de Ville Saint-Pierre, de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, organise une grande soirée paroissiale de recrutement pour le vendredi soir 22 février, à 8 h. 30, à l'académie Martin, sous la présidence de M. Antonin Allaire, président de la section.

Me Benoit Poupart, avocat, prononcera une allocution sur *Les raisons, pour les Canadiens français, d'appartenir à la Société Saint-Jean-Baptiste.*

Une pièce en un acte sera donnée par une cercle d'amateurs. Il y aura programme de chant et de musique. Dames et messieurs sont pareillement invités. Entrée libre.

Séance scientifique

DONNEE AU GRAND AMPHITHEATRE DE L'HOTEL-DIEU

le vendredi, 23 février, à 10 heures du matin.

1o Séméiologie de laboratoire dans la typhoïde. Collaboration entre la clinique et le laboratoire: prof. G.-H. Baril;

2o Un cas de tumeur des glandes interstitielles du testicule: MM. les Drs Mercier et P. Masson.

3o Glomérulo-néphrite pure avec projections lumineuses: prof. Pierre Masson.

4o a) Notes historiques sur la question de l'inversion splanchique; b) les aspects radiologiques de la question; c) l'électrocardiogramme dans les cas de dextrocardie. Livres anciens, planches très curieuses, radiographies, projections, expériences à l'appui. Présentation de sept cas: MM. les Drs Pariseau, Robichaud et Van Campenhout.

5o Epithélioma de l'amygdale palatine avec propagation à la langue (2 cas). Ligature de la carotide externe. Evidemment de la cage amygdalienne, et curie-thérapie. Présentation de maladies: professeur P.E. Bousquet.

Mots en chaîne

Solution du No 50

MASCARADES-BREA
EPI-N-MEXICAINS
RODE-POSTERITES
ESE-O-S-RUE-E-O
-TRAME-LARME-ON
MAORI-G-V-E-B-A
ASSESSORAT-TARN
LIT-E-DOS-P-TIC
FEAL-METAPHRASE
A-T-P-L-T-TOITS
IL-JESUS-CARLO-
S-P-PAR-P-H-LUT
ARENIFERES-FERU
NARRERAIS-P-UNE
TIEN-EUPATOIRES

Voici les symptômes habituels de l'acidité d'estomac

Nervosité	Maux de tête fréquents
Névralgie	Sensation de faiblesse
Indigestion	Insomnie
Perte d'appétit	Acidité de la bouche
Nausées	Aigreur d'estomac

Autointoxication.

Ce qu'il y a à faire:

PRENEZ 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau chaque matin en vous levant; prenez-en une autre une demi-heure après avoir mangé, puis une autre enfin avant de vous mettre au lit.
OU BIEN prenez les nouveaux comprimés de Lait de Magnésie de Phillips — un comprimé pour chaque cuillerée telle que prescrit ci-dessus.

Si vous avez de l'acidité d'estomac, que cela ne vous trouble pas. Suivez les indications très simples fournies ci-dessus. Ce faible dosage de Lait de Magnésie de Phillips agit *instantanément*, neutralisant les acides qui causent les maux de tête, douleurs d'estomac et autres malaises. Faites-en l'essai. Vous vous sentirez une tout autre personne.

Mais prenez bien soin, quand vous achetez, de vous faire donner le véritable Lait de Magnésie de *Phillips* ou les comprimés de Lait de Magnésie de *Phillips*, en boîtes de 25c. et de 50c.

Sous forme de comprimés

Chaque petit comprimé est l'équivalent d'une cuillerée à thé de Lait de Magnésie de Phillips Authentique.

Fabriqué au Canada

Lait de Magnésie de Phillips

Université de Montréal

CONFERENCES PUBLIQUES DE BIOLOGIE GENERALE

Ce soir, 22 février, à 5 h. p.m., dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, aura lieu la conférence donnée par le Frère Marie-Victorin sur: "La flore désertique de l'Arizona et des Canyons du Colorado".

Ouvrages de la baronne Staffe

Le volume: 60 sous.
Les quatre volumes pour $2.25 franco.

USAGES DU MONDE — Règles du savoir-vivre dans la société moderne. Naissance — Baptême — Première communion — Mariage — Les visites — La conversation — Les dîners — L'hospitalité, etc.

LE CABINET DE TOILETTE — Agencement et ameublement — Soins corporels — Conseils et recettes — Bijoux, etc.

LA CORRESPONDANCE dans toutes les circonstances de la vie — Enfance — Première communion — Premières amitiés — Fiançailles — Vie conjugale — Naissances — Affection familiale — Vie sociale — Serviteurs — Lettres d'affaires.

LA MAITRESSE DE MAISON et l'art de recevoir chez soi — L'entrée en ménage — La femme d'intérieur — Le maître et la maîtresse de maison — Secrets de la ménagère.

EATON

Achetez un nouveau CHAPEAU
A prix très spécial — vendredi
2.50

Beaux chapeaux en feutre de fourrure de bonne qualité, nuances de gris et de brun. Modèles à bords baissés ou relevés. Pointures 6⅝ à 7⅞. Soyez au Magasin de bonne heure, pour meilleur choix.

Casquettes en tweed
en huit morceaux pour garçons
Aussi à prix spécial — vendredi — chacune,
.69

Au deuxième étage, rue Ste-Catherine.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

OCCUPONS NOS LOISIRS

9458/1 — Superbe modèle facile à faire avec un peu de richelieu et d'anglaise à jour, et médaillons très décoratifs en broderie romaine. Drap patron à tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud, complet, 50c. Etampé 1 drap de 1 x 2¼ verges sur coton fini toile suivant qualité, $1.25 ou $1.75. Sur pure toile, $2.35. Drap complet 2 x 2½ verges sur coton fini toile, $2.25 ou $2.35. Sur pure toile, $4.50. Coton M.F.A. à broder, 45c.

9458/2 — Oreiller assorti, patron à tracer, 20c; perforé, 35c, au fer chaud, 25c la paire. Etampé sur beau coton fini toile Wabasso suivant qualité, $1.10 ou $1.75 la paire. Coton M.F.A., 24c.

COUPON DE COMMANDE

N.B.—Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire remise par bons de poste ou timbres-poste.

22 FEVRIER 1934

Ci-inclus ..... pour patrons Nos .....
Nom .....
Adresse .....
.....
.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

John chez les Cigales

par Pierre VILLETARD

20 (suite)

Que se passait-il? Christiane oubliant sa maladie courut à la fenêtre. Elle vit au-dessus d'elle la place noire de monde et, dans un groupe de ménagères, deux facteurs nutête qui gesticulaient. Quelques secondes plus tard, le poing de la cousine ébranlait sa porte:

— Petite, lève-toi... C'est un accident.

— Un accident!

— Oui. L'autocar est tombé dans le précipice près du Vieux Moulin. Il y a douze morts et peut-être plus.

Christiane ouvrit sa porte. Mme Fabreguette se jeta sur la poitrine de la jeune fille avec un sanglot.

— Ton pauvre cousin est parti là-bas. Tu comprends, mignonne, il est nécessaire. Moi, je n'en puis plus. Je ne suis pas faite pour les émotions.

Prostrée et geignante, Mme Fabreguette s'écroula dans un fauteuil, mais, tout en clamant son angoisse, elle ne put cacher à Christiane le sentiment qui la dominait, l'intime satisfaction de savoir que la présence et les conseils de son mari, Napoléon Fabreguette, étaient indispensables à la population en cette circonstance.

— C'est le garde-champêtre qui est venu le chercher. Il a dit à Napoléon: "Monsieur Fabreguette, je n'ose pas voir ça tout seul". Là-dessus, ton cousin n'a pas hésité. Il m'a dit: "Angéline, je vais où le devoir m'appelle... Remets sur le fourneau mon café au lait".

Renseignements pris, il se trouva que la catastrophe, heureusement, n'avait pas toute l'importance que lui attribuaient les premiers témoins trop impressionnables. Quand Fabreguette accompagné du garde-champêtre aborda le lieu dit "le Vieux Moulin", il trouva, non dans le précipice, mais sur la route, une petite voiture du genre "torpédo" assez mal en point, auprès de laquelle un grand garçon roux était étendu dans la poussière. Ce garçon, à vrai dire, ne donnait plus signe de vie. Les yeux fermés et les bras en croix, une mèche sanglante lui barrant le front, il présentait un tel aspect de rigidité que tous les secours, de prime abord, parurent inutiles. Mais, comme Fabreguette s'approchait de l'homme, l'une de ses jambes se détendit, puis des cris inarticulés jaillirent de sa gorge:

— No... no... please... I am...

— Il vit, dit Fabreguette... Ah! je suis content!

Le petit homme était sincère car le spectacle de la mort lui inspirait une terreur profonde. Aussitôt, il donna l'ordre au garde-champêtre d'aller chercher au village des brancardiers avec une civière. Lui demeurait auprès du blessé. Le sentiment de jouer le rôle principal dans la "catastrophe" emplissait ses yeux d'une flamme vaniteuse.

Cependant, l'homme geignait toujours, en proférant des mots que Fabreguette ne comprenait pas.

— C'est un étranger, pensa celui-ci... peut-être un boche... Mais que m'importe! Je veux montrer à ces gens-là qu'en temps de paix la France est généreuse et hospitalière.

Ainsi, par une rapide transposition, l'accident banal prenait au yeux de Fabreguette une portée plus haute. Avec des précautions infinies, il souleva le blessé par les épaules et l'accota contre le talus. De son front ouvert, le sang coulait en larmes épaisses. Fabueguette appliqua son mouchoir sur la plaie en prodiguant à la victime des paroles martiales et consolatrices.

— Du courage, mon garçon... Vous êtes en bonnes mains. Ah! diable! n'allez pas vous évanouir. Quelque fracture, hein? Des côtes enfoncées? Nous connaissons ça... En quatre ans de guerre, nous avons vu pire.

L'homme rouvrit les yeux. Il avait une drôle de petite tête ronde, tachée de son qu'éclaira, tout à coup, un faible sourire. Il rapprocha ses deux mains, montra les débris de sa voiture puis fit le geste de la culbute.

— Vous êtes Allemand, n'est-ce pas? lui dit Fabreguette.

Cette fois, ayant compris, le blessé secoua la tête avec énergie:

— No... No... Américain.

Ce fut pour Fabreguette une agréable révélation. Il adorait les Américains. N'était-ce pas lui qui, en 1917, avait exigé qu'on accrochât dans la grande salle de la mairie une lithographie de Woodrow Wilson? Et quand son village doutait de l'alliance, c'était encore lui qui remontait le moral du peuple: "Patience, mes enfants, l'Amérique est avec nous". Et voici que le hasard lui envoyait un Américain. Il saurait lui témoigner sa reconnaissance.

A soixante ans, Napoléon Fabreguette gardait sa vivacité d'esprit et son enthousiasme. Au rebours de sa femme et de sa bonne qui ne tiraient des événements aucune déduction, lui, au contraire, puisait dans ses fortes réflexions une substance précieuse qu'il condensait en formules définitives. Le vif désir de montrer ce qu'il était au gentleman détermina brusquement chez lui un élan du coeur.

— Jeune homme, déclara-t-il au blessé, vous m'êtes sympathique... Et puis tenez... Je vous aime déjà.

A cette seconde, Fabreguette oublia son village, sa femme, Christiane, les Trotabas, même le Syndicat des Viticulteurs, pour ne se rappeler qu'une chose, c'est qu'il se devait à l'Amérique, cette alliée fidèle, dans la personne de son représentant assez malmené.

Deux brancardiers, le bugle et la petite flûte de la Lyre des Maures venaient d'arriver avec la civière. Napoléon Fabreguette y coucha lui-même le "représentant". A la question du garde-champêtre: "Où faut-il le conduire?" il répondit sans hésitation: "Chez moi", et il aurait fait beau voir, à ce moment, qu'un blanc-bec quelconque lui contestât l'opportunité de sa bonne action.

C'est ainsi que ce jour-là, vers dix heures du matin, la civière portée par le bugle et la petite flûte de la Lyre des Maures déboucha sur la placette où toute la population était rassemblée. Fabreguette, de ses bras levés, écartait la foule:

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'"Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire; Georges Pelletier, directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Price Bros

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux intéressés le président du comité de protection des actionnaires porteurs d'actions ordinaires de Price Bros., M. E.-R. Décary, recommande le projet soumis par le groupe Duke-Price-Rothermere-Beaverbrook comme étant le plus intéressant parce qu'il accorde le plus aux actionnaires. M. Décary rappelle que le groupe Bowater a retiré sa dernière offre en disant qu'il en soumettrait une nouvelle plus tard mais cette offre n'a pas été faite et à moins qu'elle ne soit plus intéressante pour les actionnaires si une nouvelle offre est faite, c'est la dernière offre Duke-Price que le comité de protection recommande.

D'autres facteurs qui militent en faveur du projet en question, c'est qu'il est le plus économique et celui qui pourra être réalisé le plus rapidement possible sans intervenir dans les activités de la compagnie. D'autre part, il assurera à la compagnie quelques-uns de ses principaux clients tel que la London Express Newspaper Co.

Montreal Island Power

Le rapport de la Montreal Island Power, filiale de la M.L.H. and P., indique que les revenus nets de l'année se sont établis à $644,710 comparativement à $596,523 en 1932 et à $512,673 en 1931. Après soustraction des charges fixes, il est resté un bénéfice net de $82,785 qui a été transporté au fonds pour dépréciation.

Dividendes déclarés

Montreal Cottons Ltd. 1¾ % sur les actions privilégiées, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 fév.

Sylvanite Gold Mines Ltd. 5% en fonds américains, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 1er.

Cours de l'argent

Londres, 22 (P.A.) —Le marché de l'argent en lingot est ferme et le cours avance de 1-8 à 20 1-3d.

Banque d'Angleterre

Londres, 22. (P.A.) Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements, en livres sterling: réserve totale, aug. 1,765,000; circulation, dim. 1,626,000; or, aug. 139,000; autres valeurs détenues, aug. 1,525,000; dépôts du public, aug. 5,953,000; autres dépôts, dim. 1,548,000; réserve pour circulation, aug. 1,702,000; valeurs d'Etat détenues, aug. 1,141,000.

La proportion du passif à la réserve est maintenant de 53.45% comparativement à 53.82% la semaine dernière.

Banque de France

Paris, 22. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: réserve-or, dim. 448 millions; solde à vue à l'étranger, aug. 1 million; effets de commerce escomptés au pays, aug. 166 millions, effets de commerce achetés à l'étranger, dim. 14 millions; prêts, dim. 4 millions, circulation, dim. 306 millions.

Fête aux E.-U.

New-York, 22 (P. A.). —Célébration de l'anniversaire de Geo. Washington aujourd'hui, tous les marchés sont fermés.

Le beurre de fabrique

Les fabriques de beurre ont commencé l'année avec une augmentation en production dépassant 2 p. c. Le total de janvier donne 8,560,621 livres contre 8,336,496 le mois correspondant de l'année passée. L'Ontario se classe au premier rang avec 3,991,006 livres ou un accroissement dépassant 6 p. c.; viennent ensuite l'Alberta, avec 1,200,000 livres ou un peu moins qu'en 1933; le Manitoba, 881,399; Québec, 850,000; Saskatchewan, 784,030; Nouvelle-Ecosse, 409,936; Colombie canadienne, 300,500; Nouveau-Brunswick, 55,000; Ile du Prince-Edouard, 68,690. On constate des accroissements de 14.5 p. c. et 6 p. c. respectivement pour la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba, mais des fléchissements pour les autres provinces.

Nouvel administrateur

M. RENE DESJARDINS, bien connu dans les milieux financiers de la ville de St-Hyacinthe comme gérant de la succursale locale du Crédit Anglo-Français Ltée, vient d'être élu directeur de cette même maison de finance.

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

	Offre	Dem.
Dominion du Canada.		
4% 15 oct. 1939	100	101¼
4% 15 oct. 1945	97½	98½
4% 15 oct. 1952	97¾	98
5% 15 nov. 1936	103¼	104¼
5% 1er mars 1937	105¾	
5½% 1er déc. 1937	108½	109½
4½% 1er sept. 1940	102	103
4½% 1er oct. 1944	101½	102½
4½% 1er fév. 1946	101½	102½
4½% 1er nov. 1946-56	101	102
4½% 1er nov. 1947-57	101	102
4½% 1er nov. 1943-58	101	102
4½% 1er nov. 1949-59	101¼	102½
Avec la garantie de l'Etat:		
C.N.R. 4½% 1951	103	104
C.N.R. 4½% 1954	100¾	102
C.N.R. 4½% 1956	103	104¼
C.N.R. 4½% 1957	100¾	102
C.N.R. 4½% 1968	101½	102½
C.N.R. 4¾% 1955	105¾	106¾
C.N.R. 5% 1954	105	106
C.N.R. 5% 1969	107½	109
Port de Montréal 5% 1969	108	110
Can. Nat. 5% 1955	107¼	109
Provinces et municipalités:		
Colombie Britannique 6% 1947	99¼	101
Ville de Montréal 5% 1945	100¼	101¾
Ville de Montréal 6% 1944	106¼	108
Ville de Winnipeg 6% 1942	98	100
Manitoba 6% 1947	99	101
Ec. Cath. de Montréal 6% 1937	101½	103
N.-Brunswick 5½% 1952	105	106½
Ontario 5½% 1947	108	109
Ontario 4½% 1950	99¼	100¼
I. du P.-Edouard, 6% 1947	106	
Prov. de Québec 4½% 1963	101	102½
Saskatchewan 6% 1952	97	99
Compagnies:		
Abitibi 5% 1953	34	36
Beauharnois 6% 1959	66	68
Bell Telephone 5% 1955	103	105
B. A. Oil 5% 1945	99½	101½
B. C. Power 5% 1960	92	94
B. C. Power 5½% 1960	98	100
B. C. Telephone 5% 1960	98½	100½
Calgary Power 5% 1960	89	91
Can. L. and P. 5% 1949	91	92
Can. N. P. 5% 1953	88	90
C.P.R. 4½% 1944	87	89
C.P.R. 5% 1954	92	94
C.P.R. 6% 1942	108½	110½
C.P.R. 5% 1934	99½	...
Can. Steamship 5% 1943	73	
Can. Steamship 6% 1941	23½	25½
Can. Vickers 6% 1947	62	61
Dom. Square Bldg 6% 1948	53½	
Dom. Tar 6% 1949	80	
Duke Price Pow. 6% 1966	89	91
Famous Players 6% 1948	88	
Famous Players 6½% 1948	73	75
Fed. Grain 6% 1949	72	74
Gatineau Power 5% 1956	87	89
Jamaica P. 5% 1950	85	88
McLaren Q.P. 5½% 1961	90½	92½
McColl Frontenac 6% 1949	95½	97½
Mont. C. and Mfg. 5½% 1947	100½	102½
Mont. Is. P. 5½% 1957	97	99
M. L. H. and P. 5% 1951	106	108
M. L. H. and P. 5% 1970	104	106
Mont. Tram. 5% 1941	96½	98½
Mont. Tram. 5% 1955	82½	84½
Ottawa Valley Power 5½% 1970	101½	103½
Power Corp. 4½% 1959	71½	73½
Power Corp. 5% 1957	80	83
Price Bros 6% 1943	87	89
Quebec Power 5% 1968	92	94
Rolland Paper 5½% 1948	92	95
Shaw. W. and P. 6% 1937	99	101
Shaw. W. and P. 5% 1970	93	95
Shaw. W. and P. 4½% 1970	84½	86½
Smith H. 5½% 1953	90	92
South. C. P. 5% 1955	98½	100½
Un. Secs 5½% 1952	81	83
West Kootenay Pow. 5% 1956	101	103
Rentes françaises:		
4% 1917	46	50
4% 1918	45	49
4½% 1932	49	53
Crédit national:		
5% 1919	33	37
5% 1920	30	33

Les rendements

	Div.	Prix	Rend.
ACTIONS ORDINAIRES			
B. A. Oil "A"	.80	14¾	5.42
B. C. Power "A"	.80	29¾	5.04
Bell Telephone	6.00	116	5.17
Build. Prod. "A"	1.00	23	4.35
Calgary Power	6.00	125	5.51
Can. Malting	1.50	34½	4.35
Can. North. Power	.80	19	4.21
Can. Bronze	.60	23	2.61
Can. Converters	2.00	43	4.6[illegible]
Dom. Bridge	2.00	34⅝	5.78
Dominion Glass	5.00	93	[illegible]
Dominion Stores	1.20	20	6.00
Dominion Textile	4.00	79½	5.03
Imperial Oil	.50	14	3.57
Imperial Tobacco	.52½	12½	4.20
(Extras compris)			
Int. Petroleum	1.12	23	4.89
McColl Frontenac	.60	12⅛	4.97
Montreal Power	1.50	37¾	3.98
Mont. Tramways	9.00	120	7.56
Nat. Breweries	1.60	27	5.92
Ogilvie	8.00	19½	5.13
Quebec Power	1.00	19	5.26
Page Hersey	3.00	66½	4.51
Penmans	3.00	60	5.06
South. Can. Power	.80	15	5.33
Shawinigan	.50	22¾	2.20
Steel of Canada	1.20	36⅞	3.25
ACTIONS DE BANQUES			
Montréal	8.00	200	4.00
Nouvelle-Ecosse	12.00	273	4.40
Commerce	8.00	163	4.91
Royale	8.00	165	4.85
Can. Nationale	10.00	145	6.90
ACTIONS DE MINES			
Dome	1.40	35.50	3.94
Hollinger (Extras compris)	.73	14.00	5.36
Lake Shore (Extras compris)	3.00	46.00	6.52
McIntyre	1.75	41.50	4.32
Pioneer	.60	12.00	5.00
Siscoe	.12	1.88	6.38
Sylvania	.05	2.30	2.17
Teck-Hughes	.60	5.85	10.25
Wright-Hargreaves	.20	7.20	2.78
ACTIONS PRIVILEGIEES			
Can. North. Power	7.00	90	7.78
Can. Bronze	7.00	96½	7.25
Can. Fair. Morse	6.00	65	9.23
Can. Foreign Invest.	8.00	78	10.25
Can. Gen. Elect.	.600	60¼	5.81
Can. Hyd. Elect.	6.00	68	8.82
Dom. Glass	7.00	120	5.83
Dom. Textile	7.00	120	5.83
Goodyear	7.00	110	6.36
Jamaica. P.S.	7.00	100	7.00
Mont. Cottons	7.00	82	8.54
Nat. Breweries	1.75	31	5.65
Ogilvie	7.00	129	5.43
Ottawa Power	6.50	95	6.84
Penmans	6.00	90	6.67
Power Corp	6.00	70	8.57
So. Can. Power	6.00	75	8.00
Steel of Can	1.75	34½	5.07
Tuckett Tobacco	1.00	120	5.83
Walker Gooderham	1.00	16¾	5.97

Cours des trusts fixes

	Offre	Dem.
Can. America Trust	2¾	3¼
Can. Inter. Trust	4¾	5⅛
*Diversified Trust "C"	3.48	3.58
*Do. "D"	5¼	5¾
First All Can. Units	9.45	10.20
Do. 1945	7½	7¾
*Independence Trust	2.38	2.50
Grouped Income Shares	4.55	4.95
*Quarterly Income Shares	1.45	1.55
*United Fixed	2¼	
*United N. Y. Bank Trust	2¼	3¼
*Un. Oil Trust	5¼	...
North. Am. T. S. 1953	1.90	
Do. 1955	2.58	
Do. 1956	2.36	
Do. 1958	2.65	2.90
Cumulative T. S.	4.52	
New Corp. T. S. Accum.	2.08	
Do. Distrib.	2.44	
Five-Year Fixed T. S.	4.26	
Old Corp. T. S.	2.14	
Compagnies de placements		
*Am. Composite Shares	4⅛	
*Am. Founders Com.	1	1¼
*Brit. Type Inv.	.80	.95
Can. Gold Trust	7½	8
Can. Inv. Fund.	3.35	3.55
Fed. Cap. Trust	1	1½
Fundamental Trust S. A.		5
Do. "B"	4½	
*Unit. Gold Equit. of Can.	2.12	2.36
*Insuranshares	[illegible]	
*Nat. Bond and Shares	.34	[illegible]
*Supervised Shares	1.40	1.52
*U. S. Elect. L. and P. "A"	13¼	14
Do. "B"	2.31	
Do. Voting	1.00	
Nation Wide Securities	3.45	
Do. Voting	1.43	1.53

* Fonds américains.

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.

La Sauvegarde fête son président

L'administration de M. Narcisse Ducharme

Un dîner réunissait au Club Saint-Denis des directeurs, officiers et principaux représentants de *La Sauvegarde*, pour fêter le président de cette institution, M. Narcisse Ducharme, à l'occasion du quinzième anniversaire de son entrée au service de la Compagnie.

M. Alphonse Milette présidait, entouré de ses collègues du Conseil d'administration: M. L.-M. Lymburner, deuxième vice-président, et M. Chs-A. Roy, du Dr Benoit, directeur médical de la Compagnie; du Dr J.-E. Desrochers, chef du service de la prolongation de la vie; de M. J.-N. Cabana, surintendant général des agences; de M. Raymond Denis, gérant de la division de l'Ouest canadien; de MM. Jean Pasquin, secrétaire, A.-B. Gagné, chef du contentieux, Pierre Camu, actuaire, J.-Albert Mireault, comptable, J.-C. Paquin, chef du service de la conservation des affaires; Léo Martel, gérant du district de Saint-Hyacinthe, G.-A. Beaudry, C.L.U., gérant du district de Québec, Urbain Jutras, représentant à Saint-Hyacinthe, J.-H. Langevin, agent général à Montréal, Chas-R. des Groseilliers, gérant de district à Montréal, A.-H. Goyer, inspecteur, et plusieurs autres.

Les orateurs rendirent hommage à M. Narcisse Ducharme, pour les brillants résultats obtenus sous son administration, depuis 1919.

La Sauvegarde a fait de rapides progrès en cette courte période, malgré les années difficiles de l'après-guerre et la dépression économique, depuis 1930.

Depuis quinze ans, le chiffre d'affaires en vigueur est passé de six millionse à vingt-sept millions. Le revenu annuel, qui était alors de $299,000, dépasse aujourd'hui le million.

M. NARCISSE DUCHARME, président de la Compagnie d'assurance-vie *La Sauvegarde*.

Il y a quinze ans, l'actif de *La Sauvegarde* était à peine de $1,400,000. En 1933, *La Sauvegarde* possède près de $5,000,000; le surplus est passé de $38,500 à plus de $400,000.

Il est bon de noter que, malgré l'affaiblissement général des valeurs, le dernier rapport financier démontre un rendement moyen de 5.7%; en 1919, ce rendement n'était que 4.6%.

Les réserves de la compagnie sont montées d'un million à plus de quatre millions; les indemnités aux assurés et bénéficiaires de polices se chiffraient à quelque $82,000, il y a quinze ans. Ce poste a dépassé cette année $600,000.

Successivement secrétaire de la Compagnie, assistant-gérant général, directeur-gérant, en mai 1929, puis président en septembre de la même année, M. Narcisse Ducharme s'est dépensé sans compter à promouvoir l'expansion de *La Sauvegarde*. Sous sa direction la Compagnie peut envisager l'avenir avec confiance, étant aujourd'hui dans une situation financière exceptionnellement solide.

En souvenir de ce quinzième anniversaire, les officiers de la compagnie ont offert au président une canne gravée à son chiffre, avec dates commémoratives.

Le président n'accepta les éloges décernés qu'en autant, a-t-il dit, que ses collègues du conseil et ses collaborateurs, tant du service intérieur qu'extérieur, en prendraient leur part.

Une chose certaine, ajouta M. Ducharme, est que notre institution n'a rien à envier à aucune compagnie d'assurance; son expansion se poursuit normalement, sûrement; *La Sauvegarde* est aujourd'hui une force économique appelée à subsister.

A l'occasion de cette réunion, M. Narcisse Ducharme remit les prix gagnés lors d'un récent concours entre les représentants de la compagnie.

M. Léo Martel, gérant du district de Saint-Hyacinthe, et M. G.-A. Beaudry, CL. U., gérant du district de Québec, reçurent des coupes représentant respectivement les premier et second prix des gérants. M. Urbain Jutras, représentant à Saint-Hyacinthe, et M. J.-H. Langevin, représentant spécial à Montréal, se virent accorder les première et deuxième positions pour les agents chacun d'eux reçut une coupe en souvenir de son beau travail.

Diminution des permis à bâtir sur janvier 1933

Ottawa, 22. — Les permis à bâtir du mois de janvier accusent une diminution, tant en nombre qu'en valeur, sur le mois correspondant de 1933 dans 61 villes qui fournissent des données de ce genre. Le total est de $693,962, au lieu de $1,983,292 le mois précédent et $1,185,961 le mois correspondant de 1933.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P. C.) — Quoique l'activité du début ne se soit pas maintenue, les cours se sont notablement avancés sur le marché local ce matin. Laissé à ses seules tendances, le marché de Wall Street étant fermé, le marché local a démontré que le sentiment est généralement bon ici. A 11 h. 30, le volume des transactions était de près de 20,000 actions.

Smelting a continué son mouvement de hausse de ces derniers jours et il a avancé de 5½ points à un nouveau sommet pour le mouvement, soit à 158½. Bruck Silk a été la vedette de la matinée par son activité, mais il n'a avancé que de ¼ à 20½.

B. C. Power a établi un nouveau sommet à 30, avance de ¼. Agnew Surpass, Bathurst, B. C. Packers, Alcohol, Dominion Bridge et d'autres se sont aussi avancés de quelques fractions. Nickel a fléchi.

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
285	Agnew Surpass	7½			7½	
6245	Bruck Silk	20¾	21	20	20¼	
1450	Brazilian	13	13	12⅞	12⅞	
35	B.C. Packers	3¼	3⅜	3¼	3⅜	+ ⅛
110	B.C. Power "A"	30	....	....	30	+ ¼
3565	B.C. Power "B"	7	....	....	7	
5	Bldg Prod.	23	....	....	23	
60	Can. North. Power	19			19	
221	Can. Celanese	19⅜	19½	19¼	19¼	— ¼
415	Canada Cement	11½	....	....	11½	— ⅛
15	Can. Cement priv.	51½	....	....	51½	
25	Can. Car and Found.	8⅞			8⅞	— ⅛
485	Can. Ind. Alcohol "A"	16⅜	16½	16⅜	16½	+ ¼
25	Can. Ind. Alcohol "B"	16			16	
365	Can. Pac. Ry	16½	16¾	16½	16½	— ¼
100	Cockshutt Plow	9¾			9¾	
780	Con. Smelting	154½	158½	154½	158½	+ 4½
40	Dom. Bridge	34½	....	....	34½	
25	Dom. Glass	90	....	....	90	
310	Dom. Textile	80	....	....	80	+ ⅛
60	Dryden	6½	....	..	6½	
60	Foundation Co.	13½	....	....	13½	
10	Gen. Steel Wares	5½	....	....	5½	— ⅛
45	Gurd, Chs and Co.	10	....	....	10	
20	Gypsum, Lime and Co.	7⅝	....	....	7⅝	— ⅜
	Hollinger Con. Gold	14.00	14.00	13.90	13.90	— .10
10	H. Simon and Son	9			9	
435	Int. Nickel	23.80	23.80	23.75	23.75	— .05
25	Dom. Coal priv.	45			45	
25	Lake of the Woods	14½	14½	14¼	14¼	
175	Massey-Harris	6¾	6¾	6½	6⅝	
85	McColl Frontenac	12¼	12¼	12	12	— ⅛
147	Mont. Power	38	....	....	38	+ ¼
101	Mont. Power Deb.	46½		....	46½	
195	Nat. Breweries	27⅛	27¼	27	27	
175	National Steel Car	18			18	
735	Bathurst Pow.	7	7⅛	7	7	
5	Ogilvie Flour	208	....	....	208	— 1
285	Power Corp.	12¾	....	....	12¾	
25	St. Law. Corp. priv.	9¼	....	....	9¼	
610	St. Lawrence Corp.	3			3	
735	St. Law. Paper priv.	22	23	22	22½	
255	Sherwin. W. and P.	23	23	22¾	22¾	
25	Sherwin Williams	20			20	
10	So. Can. Power	15		....	15	
510	Steel of Canada	37	37¼	37	37¼	+ ½
120	Steel of Canada priv.	34¼	....	....	34¼	
235	Winn. Electric	3	3⅛	3	3⅛	
	BANQUES					
9	Canadienne	142½	142½	141	141	
28	Commerce	163	....	....	163	
8	Montréal	200			200	
51	N.-Ecosse	272	274	272	274	
3	Royale	165	....	....	165	

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CRANG, BURKE & Co., 222, rue Notre-Dame ouest

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
Acme	24½	24½	24	
Ajax Oil	1 40			
Ashley	99¾		99	
Braelorne	11 10			
Barry Hollinger	15½	16	15	16
Base Metals	1 90	1 95	1 90	1 95
B. C. Pioneer	12 15			
Bobjo	35	39	35	37½
Castle Treth.	71	72½	70	72½
Cen. Patricia	61		60	
Com. Pete	12			
Coniagas	1 55			
Dome Mines	35 50			
Dom. Explorers	6½			
Falconbridge	3 55			
Granada	68			
Hollinger	13 90	13 90	13 80	13 90
Howey Gold	1 18	1 23	1 18	1 22
Int. Nickel	23 70			
Kirkland Lake	31	32	31	
Lake Shore	46 75	46 75	46 00	
Macassa	2 16	2 18	2 15	2 18
Can. Malartic	48		47	
McIntyre	41 00			
Mining Corp.	2 25			
Moffatt Hall	3¾			
Nipissing	2 80			
Noranda	35 20			
Premier Gold	1 37	1 38	1 37	1 38
Reno Gold	1 14	1 15	1 14	1 15
Reid Authier	50			
San Antonio	2 55	2 59	2 54	2 57
Sherritt Gord.	1 15	1 16	1 14	1 15
Siscoe	1 90	1 94	1 90	1 90
Stadacona	14⅞	15	14⅞	15
Sudbury Basin	1 63			
Sylvanite	2 32	2 47	2 30	2 41
Thompson Cadil.	40½	41	40¼	40½
Teck Hughes	5 85			
Towagmac	35			
Waite Amulet	1 30			
Wright Harg.	7 15			
Wayside	41	41	40	
HORS LISTES				
Big Missouri	43	45	43	45
Central Man.	9⅝			
Chem. Research	3 15	3 17	3 10	3 17
Coast Copper	5 15			
Coniarum	1 25			
Eldorado	3 75	3 75	3 70	3 73
East Crest	23½	24	23½	24
Home Oil	1 75			
Hudson Bay	10 45			
Kirk. Hudson	45			
McLeod River	3½			
Nordon	12			
Pend'Oreille	1 12			
Royalite	17 50			
Sarnia Oil	8¾			
Treadwell Y.	75			
Ventures	99		98	99
CURB				
Brownlee	3½	2⅝	2½	
Brett	16	16	14½	15
Canadian Kirk.	9¼	9½	9¼	9½
Kirkland Town	24			

Marché des changes

(P. C.) — La livre sterling, à midi, était cotée à Montréal $5.11⅝; le dollar américain 1.00⅝; et le franc .0658⅛.

Les marchés de New-York et de Paris sont fermés aujourd'hui.

En or, la livre sterling vaut 12s. 6d. et le dollar canadien 59.33 sous.

Sur le Curb

(P. C.) — Le marché du Curb a aussi été vigoureux ce matin. Hiram Walker a avancé d'un point et Canada Dredge de 2, Distillers Seagrams de près d'un point, tandis que Cosgrave Brewery, Canadian Wineries, Imperial Oil, Walkerville se sont améliorés de quelques fractions.

Dans la section des mines, Base Metals a avancé de 10 sous, Noranda de 15.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & Cie 471, rue St-François-Xavier

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
20 Br. Am. Oil	14⅞			
1640 Br. & Dist.	2 90		2 80	2 85
30 Brew. Cor.	9½			
120 C. D. & D.	34			
900 Cos. Brew.	8¼	8¾	8⅛	8¾
10 Can. Malt.	34¼			
35 Cons. Pap.	3⅛			
190 D. Corp. S.	20½	21¼	20½	21
100 D. Eng. W.	25½			
75 Ford A.	23¾	23¾	23½	23¾
50 Home Oil	1 80			
400 Int. Util. B.	1 25			
180 Imperial Oil	14	14⅛	14	14⅛
10 Imp. Tobac.	12¼			
60 Int. Petrole.	22⅞		22¾	
60 Melchers A	13⅞			
50 Melchers B	9 00			
155 Walk. Good.	48			
50 " " priv.	16¾			
1100 Walk. Brew.	6 70	6 80	6 70	6 75
UTIL. PUB.				
130 Beauharn.	8½	8½	8⅜	
90 City Gas	13			
MINES: —				
25 Macassa	2 18			
155 Noranda	35 00	35 25	35 00	35 25
2820 Siscoe	1 90	1 93	1 90	1 93
900 Sullivan	32	33	32	33
MINES: hors liste.				
3000 Parkhill	48	49	48	49
850 San Antonio	2 54	2 50	2 54	2 56
1600 Stadacona	15		14¾	15

Exportations de spiritueux potables en janvier

Ottawa, 22. — Les exportations de spiritueux potables en janvier, consistant notamment en whisky, portent sur $4,100,000 au lieu de $397,000 le mois correspondant de l'année passée. Les Etats-Unis y sont pour $4,072,000.

Le commerce de gros de l'Ontario

Ottawa, 22. — Il ressort des données du recensement de 1931 que les 3,938 établissements de gros de l'Ontario avaient en 1930 un chiffre de ventes de $1,013,767,400 net, un effectif global de 31,155 unités et des déboursés en salaires se totalisant à $51,094,700.

SAF

Protection Efficace

Vos titres, coupons, papiers de famille, contrats, objets précieux,—assurez-leur la protection d'un COFFRET DE SURETE dans nos voûtes. Cette protection entière vous coûtera moins de deux sous par jour.

COFFRETS DE SÛRETÉ

Administration de propriétés
Administration temporaire
Agents de transfert et régistraires
Liquidateurs

Courtiers en assurances
Fidéicommis
Garde et gérance de titres
Administration de successions

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
5, EST, RUE SAINT-JACQUES - MONTREAL
Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien Téléphone: HArbour 4192

ARGENT PAR LA POSTE

Le plus sûr moyen d'envoyer de l'argent par la poste est le Mandat de Banque, parce qu'il ne comporte aucun délai, ni pour l'expéditeur ni pour le destinataire. On s'en procure à n'importe quelle succursale de la Banque Royale, payable en dollars ou en livres, au gré du client.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

E. Labrecque, I.C. M. Cailloux, I.C.
G.-J. Papineau, I.C., et arpenteur.
Les Ingénieurs Associés
LIMITEE
INGENIEURS-CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
Dépositaires des greffes Rielle et Irwin.
EDIFICE THEMIS, MONTREAL
10, St-Jacques ouest. HA. 0482

ASSURANCES

Paul-E. Gravel
ASSUREUR-CONSEIL
Tous les genres. Tous les risques.
Analyses des polices gratuitement.
Tél. PL. 6039 - 276 O., St-Jacques

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier. Montréal
Tél. : MArquette 2383-2384

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.
Antonio Garneau H.-N. Garceau
Marcel Pigeon.

Jacques Cartier, L.L.L., C.R. Tél. LA. 7209
Jean-Victor Cartier, L.L. L.
L.-J. Barcelo, L.L. B.
J.-Eugène Rivard, L.L. L.
CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig - Montréal

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.
Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy & Meighen
Immeuble Morin
111 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone: 2-4778 et 2-4779
QUEBEC

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Confiez vos enregistrements de Marques de Commerce au Bureau technique Fournier
934, rue Ste-Catherine Est, Montréal.
-PROSPECTUS GRATIS-

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél.: HArbour 5990

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
J. Wilfrid Boulet, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. J.-Paul Beaulieu, C.A.
Geo.-Henri Boulet, C.A. Lucien-P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal, Québec, St-Jean, P.Q.

DACTYLOGRAPHES

ACHETONS, vendons et louons dactylographes usagés. Réparations garanties. Papier carbone, rubans et papeterie.
General Typewriter Service Limited
37, rue Notre-Dame est. LA. 7595
4-7-34

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée
458 STE-CATHERINE EST
Tableaux, gravures, eaux-fortes, à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noces. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste.
HArbour 6894

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.

TAXIS MODERNES
CHerrier 1171
15¢ AU DÉPART

Compagnie d'Assurance sur la Vie

"La Sauvegarde"
MONTREAL
NACISSE DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — dirait La Fontaine.

Notaires
HArbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10, rue St-Jacques est - Montréal

Professeur
Tél. PLateau 6117
Cours classique, commercial,
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Cours classique, commerciall, leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

LA VIE SPORTIVE

La dernière joute de nos clubs locaux

Les clubs Montréal et Canadien se rencontreront ce soir pour la dernière fois de la présente saison et cette partie promet d'être intéressante et d'attirer une assistance nombreuse. Les deux clubs montréalais bataillent actuellement pour se qualifier pour les séries éliminatoires et pour la possession du trophée Kendall, donné comme emblème du championnat de Montréal et comme la rivalité est grande chez nos locaux la joute ne manque pas de susciter beaucoup d'intérêt.

Les Maroons et le Canadien sont actuellement sur un pied d'égalité pour la coupe Kendall ayant chacun deux victoires à leur crédit tandis que l'autre partie se termina par un résultat nul et le match de ce soir sera décisif.

La question de la deuxième position de la section canadienne n'est pas encore réglée et le Bleu Blanc Rouge conserve des chances de s'approprier cette place. Les Habitants ont actuellement trois points de moins que les Maroons mais ces derniers ont joué deux parties de plus que le tricolore et si les hommes de Newsy Lalonde parviennent à sortir victorieux ce soir et gagner leurs deux prochaines parties ils pourront passer en avant des protégés de James Strachan et mener par un point. Le Canadien jouera six fois sur la glace du Forum d'ici la fin de la saison contre cinq fois pour le Montréal tandis que le Bleu Blanc Rouge a quatre rencontres à l'étranger contre trois pour les Maroons mais le tricolore est favorisé par le fait qu'à part Détroit il doit faire face aux clubs qui sont dans les dernières sections canadienne et américaine tandis que le Montréal devra aller rendre visite au Détroit, aux Rangers et au Chicago. C'est donc dire que le Canadien conserve plus de chances que les Maroons et qu'ils peuvent terminer la saison en deuxième place ou tout au moins se qualifier assez facilement pour la troisième position de la section canadienne et s'assurer la participation aux séries de fin de saison.

Les deux équipes seront au grand complet pour la rencontre de ce soir. Les Maroons annoncent que Hooley Smith est remis de sa blessure au genou et qu'il prendra part à la partie de ce soir et qu'il en sera ainsi de Bill MacKenzie, tandis que pour le Canadien tous les équipiers seront à leur poste et prêts à faire la plus dure lutte de la saison.

Trois autres parties figurent au programme de la Ligue Nationale ce soir. Les Américains vont rendre visite aux Eperviers Noirs de Chicago, Ottawa joue à Boston contre les Bruins et le Détroit fait face aux Rangers, à New-York.

La décision à Ernie Maurer

Détroit, 22. — Ernie Maurer, de Cleveland, a remporté une décision impopulaire, hier soir, à l'issue d'un combat de 10 rondes, sur Bobby Leitham, champion poids coq du Canada.

Slim McLelland, l'arbitre qui a accordé la décision, a donné cinq rondes à chacun tout en donnant le verdict à Maurer pour avoir été plus agressif à la fin du combat.

Maurer a été hué par les quatre mille spectateurs à sa sortie tandis que Leitham a été applaudi. Les journalistes présents accordèrent la décision à Bobby en soutenant que Leitham a remporté six rondes.

En semi-finale Frankie Martin a remporté la décision sur K.O. Morgan.

Vines et Tilden victorieux

New-York, 22. — La première série internationale pour le championnat de tennis professionnel s'est terminée hier soir quand Ellsworth Vines a eu raison de Martin Plaa, qu'il a défait 13-11, 6-3, 6-3, tandis que Tilden triomphait de Cochet par le résultat de 7-9, 6-1, 4-6, 6-3, 6-3.

La décision à Maurice Huguenin

Paris, 22. — Maurice Huguenin, poids mouche français, a obtenu, hier soir, une décision sur Joe Mendio'a, des Philippines, à l'issue d'une rencontre de dix rondes.

VICE-PRESIDENT

Lt-Col. Elzéar HURTUBISE, M.D., élu récemment vice-président de La Société Coopérative de Frais Funéraires.

Vines revient à Montréal comme professionnel

La dernière fois qu'Ellsworth Vines, fameuse étoile américaine du tennis, vint à Montréal, c'était à la tête d'une équipe pour la coupe Davis, qui avait l'espérance de tout vaincre en Europe et de ramener le fameux trophée international dans son pays après une période déjà trop longue sur les côtes de France.

C'était au mois de mai l'an dernier. Mais beaucoup de choses se sont passées depuis et dont les détails sont encore frais dans la mémoire des amateurs de tennis. Comment les joueurs de l'équipe américaine évitèrent le tournoi de Wimbledon afin de se tenir en forme; comment ils subirent la défaite aux mains de l'Angleterre dans les rencontres interzones, et comment Vines subit de nouvelles défaites à son retour, sont tous des faits bien connus. Récemment aussi, l'attention que Tilden et Vines ont attirée dans leur tournée transcontinentale, a tenu le jeune Vines, maintenant une étoile professionnelle, constamment devant le public.

Ce ne sera donc pas sans intérêt que l'on observera ce nouveau professionnel Vines, quand il jouera en compagnie du fameux Tilden, d'Henri Cochet et Martin Plaa au Forum le soir des 1re et 2 mars. Les amateurs de tennis aimeront voir si Vines est réellement de retour à sa meilleure forme comme il le prétend et s'il a l'apparence du joueur renommé qui défit toute opposition durant deux étés complets.

Vines dit qu'il joue avec moins de fatigue, comme professionnel et qu'il peut rendre mieux justice à son jeu. Cela deviendra plus évident quand il se trouvera opposé à des experts tels que Cochet et Plaa qui seront là pour maintenir la réputation de la France au tennis professionnel.

Windsor défait par Buffalo

Windsor, 22. — Grâce à un jeu défensif remarquable, les Bisons de Buffalo ont remporté une victoire de 2 à 1 sur les Bouledogues de Windsor hier soir dans une partie régulière de la ligue Internationale de hockey. C'est la troisième défaite consécutive du Windsor.

Armand, sur une passe de Schultz, et Barton, sans assistance, ont chacun compté en faveur des isons à la première et à la deuxième périodes, tandis que Forslum, sur une passe de Duguid, après 20 minutes de jeu, à la troisième période, évitait un blanchissage aux Bouledogues en enregistrant l'unique point de la soirée en faveur du Windsor.

Composition des équipes:

Windsor		Buffalo
Grant	but	Taugher
Star	défense	Berlett
Pringle	défense	Teasdale
Phillips	centre	Roth
Duguid	avant	Jarvis
Forslund	avant	Barton

Subs. Windsor: Fields, Steele, Somers, Burminster, Godin, Runge, Lever, Vail.

Subs. Buffalo: Schultz, Newman, Armand, Convey, Keating, Kuhn, McDonald.

Arbitre: Mickey Ion.

Première période

1—Buffalo, Armand 18.14

Punition: McDonald.

Deuxième période

2—Buffalo, Barton 4.21

Punition: MacDonald.

Troisième période

3—Windsor, Forlund .20

Pas de punition.

Fête annuelle du Jean-de-Brébeuf

Les parents, amis et anciens élèves du Collège Jean-de-Brébeuf ne manqueront pas d'assister à la fête sportive du 24 février, qui aura lieu à l'Arena Mont-Royal, alors qu'un programme varié et intéressant sera à l'affiche. La fête annuelle se terminera par une joute de hockey entre le Villeray, de la Ligue Mont-Royal, et les Seniors de Jean-de-Brébeuf.

Fête annuelle du Mont-Saint-Louis

Samedi, le 3 mars, à 2 heures p. m., aura lieu à l'Arena Mont-Royal, la fête sportive du Mont-Saint-Louis. Comme par les années passées le programme sera très varié.

Une course de deux milles est ouverte à tous les amateurs de la province. La liste des concurrents s'allonge tous les jours. Toutes les explications concernant cette course seront données en téléphonant au Rr Frère Philippe, MArquette 8138.

Les billets s'enlèvent rapidement. On peut s'en procurer au Collège.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
CANADIENS VS MONTREAL
PRIX
2,000 SIEGES, .50 et .75
3,500 SIEGES, 1.00 et 1.25
3,000 SIEGES, 1.50 et 1.75
Sièges de loges et promenade, $2.50.
Tous ces prix comprennent la taxe.
Retenues par téléphone acceptées.

Le McGill remporte la première

Le McGill a fait un nouveau pas vers le championnat du Groupe Senior de la Q.A.H.A. alors qu'il a vaincu le Verdun par un résultat de 3 à 2 hier soir au Forum et c'est avec l'avantage d'un point que les étudiants entreront en lice mercredi soir prochain dans la joute finale de la série. Les étudiants ont conservé leur record intact sur 22 parties jouées cette saison. Six mille personnes ont été témoins de la partie d'hier et les spectateurs ont assisté à une joute rapide et intéressante du commencement à la fin. Le McGill était privé des services de son capitaine Nels Crutchfield, mais il put quand même s'assurer la palme et cela grâce à la belle tenue de Farmer, Farquharson et McGill, qui ont compté les points du club victorieux tandis que Kilby et Brunet furent les deux joueurs du Verdun à déjouer le gardien de but du McGill.

Le Verdun eut l'avantage du jeu dans les vingt premières minutes mais la belle tenue de McHugh a réussi à éviter une avalanche de points et lorsque les étudiants eurent pris leur aplomb ils réussirent à égaler les chances et même à prendre un avantage qu'ils gardèrent jusqu'à la fin.

Composition des équipes:

McGILL		VERDUN
McHugh	but	Martel
Meiklejohn	défense	H. Lee
Hall	défense	Brunet
Farmer	centre	Kilby
Shaughnessy	avant	Ethier
McLernon	avant	Bourcier

McGill: subs: Farquharson, McGill, Robertson, Elie.

Verdun, subs: M. Martel, Leduc, Meloche, Sabourin, Boileau, Gravel, Brennan et Jotkus.

Arbitres: Smeaton et Sauvé.

Première période

1. Verdun: Kilby-Ethier 11.02

Punitions: Farmer, Martel, Farquharson et Robertson.

Deuxième période

2. McGill: Farmer 12.32
3. McGill: Farquharson-Meiklejohn 18.00

Punitions: Kilby, Hall.

Troisième période

4. McGill: McGill-Farquharson 3.19
5. Verdun: Brunet 19.56

Punitions: McGill, Lee.

Greffe de la Paix gagne la série

Le Greffe de la Paix a triomphé du club Martin-Paquette 4 à 2, en finale hier soir, à l'Arena Mont-Royal, dans la série pour le championnat de la ligue Commerciale de hockey.

Murray et Lachapelle ont compté deux points au cours de la seconde période, tandis que Payer en enregistrait deux autres à la troisième pour donner une victoire décisive de 6 à 4 (pour les deux parties de cette série) sur Martin-Paquette, qui n'a réussi à compter hier soir que deux buts, grâce à Morin et à Stanley.

Composition des équipes:

Greffe de la Paix		M.-Paquette
Richer	but	St-Onge
Topp	défense	Hudon
Murray	défense	Desroches
Ranger	centre	Larochelle
Hétu	avant	Charrette
Payer	avant	Beardmore

Subs. Greffe: Couturier, Royale, Lachapelle.

Subs. M.-Paquette: MacDonald, Morin, Thibault, Stanley, Brosseau, Lane.

Arbitres: Campbell et Thompson.

Première période

Aucun point.

Punitions: MacDonald, Brosseau.

Deuxième période

1—Greffe, Murray 10.15
2—Greffe, Lachapelle 16.00

Aucune punition.

Troisième période

3—Martin-Paquette, Morin 3.26
4—Martin-Paquette, Stanley 8.20
5—Greffe, Payer 15.30
6—Greffe, Payer 19.45

Punitions: Murray 3, Stanlep, Hudon, Brosseau.

Deux joutes à l'affiche

Ce soir, à 8 h., auront lieu à l'Arena de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles, deux importantes joutes de hockey.

La première partie mettra aux prises le Dupéré Frères contre les Marchands de St-Victor et la deuxième le Lapointe-Roy-Lelièvre contre l'Imperial Oil.

Cette dernière sera d'une très grande importance vu que l'Imperial Oil se trouve champion de la Ligue industrielle de l'Est et que le club Lapointe-Roy-Lelièvre fait partie de la ligue Amateur de l'Est. A cette occasion Son Honneur le maire de Montréal-Est mettra la rondelle au jeu.

Ces deux parties réserveront aux amateurs de notre jeu national de très grandes surprises.

Alignement des équipes:

IMPERIAL OIL		L. R. L.
Lalonde	but	Rocheleau
Curran	déf.	Deschamps
Bénard	défense	P. Lafleur
A. Dumais	centre	Cook
Séguin	avant	O. Lafleur
Berthiaume	avant	M. Galipeau

Substituts: Imperial Oil: Rivet, Perrault, Caron, Beale, F. Dumais, Aldemans.

L. R. L.: M. Coderre, Lusignan, Forbes, V. Archambault, R. McDuff.

Arbitre: Ildège Gervais.

Partie nulle entre étudiants

L'Université de Montréal a tenu en échec, hier après-midi, l'équipe du McGill et les deux clubs ont annulé 4 à 4, au Forum, dans une partie de la Ligue intermédiaire collégiale.

McGill a eu l'avantage pendant les deux premières périodes mais à la troisième l'Université de Montréal s'est affirmée et son jeu a été tel qu'il fut impossible à son adversaire de briser l'égalité.

Composition des équipes:

McGILL		U. de M.
Tennant	but	Barsalou
Letourneau	défense	Fabien
Gorman	défense	Asselin
Elwood	centre	Granger
Byrne	aile	Racicot
Crawford	aile	Auger

McGill, subs: McDuff, Calder, Carsley et Dickison.

U. de M., subs: Demers, Lamoureux, Gouin.

Arbitre: Walter Smaill.

Première période

1. U. de M.: Fabien-Granger 3.45
2. McGill: Dickison-Carsley . 6.48
3. U. de M.: Auger-Demers . 12.00

Aucune punition.

Deuxième période

4. McGill: Byrne-Elwood ... 11.37
5. McGill: MacDuff-Dickson 12.25
6. U. de M.: Granger-Gouin . 14.40

Punition: aucune.

Troisième période

7. U. de M.: Asselin 2.52
8. McGill: Byrne .....Ss:évg
8. McGill: Byrne-Letourneau 13.55

Aucune punition.

LE HOCKEY

RESULTATS

HIER SOIR

Ligue Internationale

Buffalo 2, Windsor 1.

Ligue Canado-américaine

Boston 8, Philadelphie 5.

Groupe Senior (semi-finale)

McGill 3, Verdun 2.

(Premier match, total à compter).

Ligue Commerciale (finale)

Greffe 4, M.-Paquette 2.

(Greffe remporte le titre 6-4).

Collégiale Intermédiaire

U. de M. 4, McGill 4.

PROGRAMMES

CE SOIR

Ligue Nationale

Canadien à Montréal.

Ottawa à Boston.

Américain à Chicago.

Détroit à Rangers.

Ligue Internationale

Cleveland à Détroit.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ligue Nationale — Section canadienne						
Toronto	21	9	9	141	89	51
Maroons	15	16	9	92	106	39
Canadien	15	17	6	78	84	36
Américain	13	17	9	84	103	35
Ottawa	9	24	5	87	117	23
Section américaine						
Détroit	19	10	10	89	78	48
Chicago	17	11	10	71	57	44
Rangers	18	18	7	95	77	43
Boston	18	13	7	95	77	43
Ligue Internationale						
Détroit	18	13	4	77	83	40
Buffalo	14	13	10	68	60	38
Syracuse	17	17	3	100	92	37
London	15	12	6	73	60	36
Windsor	15	20	2	66	83	32
Cleveland	13	17	3	80	86	29
Ligue Canado-américaine						
Boston	14	11	6	84	76	34
Providence	12	7	8	58	54	32
Québec	12	12	8	66	63	31
Philadelphie	11	13	7	81	80	29
New Haven	10	16	4	61	67	24

Un échec pour Philadelphie

Philadelphie, 22. — Les Cubs de Boston ont fortifié leur position à la tête de la ligue Canado-Américaine en écrasant hier soir les Arrows de Philadelphie par le résultat de 8 à 5.

Entre la première et la seconde période, un spectateur, pas satisfait d'une décision de l'arbitre Bill Shaver, a frappé ce dernier. La police a arrêté ce bouillant partisan d'un des deux clubs aux prises hier soir et par délicatesse n'en a pas révélé l'identité. L'arbitre a continué d'arbitrer la partie avec une oreille qui a dû lui rappeler tout le temps de faire attention chaque fois qu'il avait à prendre une décision.

Composition des équipes:

BOSTON		PHILADELPHIE
Jackson	but	Wood
Davie	défense	Desmarais
J. Jerwa	défense	Jeremiah
Buckles	centre	Anderson
Filmore	aile	Boyd
Heximer	aile	King

Boston, subs: McInenly, Smillie, Weir, F. Jerwa, Harnott, Halliday, Patterson.

Philadelphie, subs: Peters, Hudson, Hinsperger, McGoldrick, Collins et Wait.

Arbitres: Shaver et Stevenson.

Première période

1. Philadel.: King-Anderson 8.34
2. Philadel.: Anderson-Waite-Hudson 9.19
3. Boston: F. Jerwa-J. Jerwa 13.17
4. Boston: F. Jerwa-McInenly-Harnott 17.18

Punitions: Smiley, Peters (10 minutes, insubordination).

Deuxième période

6. Boston: Filmore 0.42
6. Philadel.: Hudson 2.56
7. Boston: Heximer-Weir .. 3.21
8. Boston: Filmore-J. Jerwa 13.05
9. Boston: F. Jerwa-Davie . 18.37

Punitions: Heximer, McInenly (2), Desmarais et J. Jerwa.

Troisième période

10. Boston: Buckles 11.41
11. Philadel.: McGoldrick-Hudson 12.55
12. Boston: J. Jerwa-F. Jerwa 13.44
13. Philadel.: Hudson-Waite-Boyd 19.15

Punition: Heximer.

Ils ont signé leur contrat

Saint-Louis, 22. — Virgil Dawes, receveur, a été obtenu par les Cardinaux au cours de la transaction qui a envoyé Jimmy Wilson aux Phillies. James Ripper Collins, premier but, a également signé pour Saint-Louis.

Festival sportif des Etudiants

Les étudiants sont à mettre une dernière main à l'organisation de leur 4e gala sportif annuel qui aura lieu tel qu'annoncé précédemment à l'Arena Mont-Royal, le samedi 24 février, à 8 h. 30 précises.

Les organisateurs ont tout mis en oeuvre pour présenter à la population de Montréal qui s'empresse toujours d'encourager chaque manifestation étudiante, un choix d'attractions les plus variées; aussi ont-ils pris soin de ne pas trop encombrer leur programme en omettant toute une foule de numéros tels que courses, sauts, etc., qui un temps firent les délices des spectateurs, mais qui maintenant ont perdu un peu de leur vogue, et cela dans l'intérêt de ces derniers.

Cependant, ce qu'ils n'ont pas omis et qu'ils sont fiers d'offrir à tous ceux qui se donneront rendez-vous à l'Arena ce soir-là, c'est un merveilleux programme bouffe tout à fait inédit, qui décidément déridera toute l'assistance. Avez-vous assisté aux représentations de la revue Bleu et Or à l'Impérial, qui ont obtenu un si vibrant succès? Avez-vous applaudi avec des milliers d'autres, les artistes Delage, Hogue, Flamand, Lapointe et autres qui vous ont fait rire aux larmes par leurs mots brillants. Leurs réparties pétillantes et leurs costumes originaux? Eh, bien, le soir du gala sportif, revenez les voir à l'oeuvre, toujours sous l'habile direction de M. L. R. Beaudoin, c.c.d., et vous serez émerveillés de leur jeu et de leur manière exclusive de divertir une assistance aussi nombreuse que celle qui prendra place à l'Arena samedi soir.

Si nous ajoutons la partie de hockey entre l'U. d'Ottawa et l'U. de Montréal, les évolutions gracieuses par les artistes du patin de fantaisie, et la présentation de superbes coupes par les généreux donateurs, sans oublier l'enthousiasme général et caractéristique des étudiants qui y seront en grand nombre, nous pouvons assurer que Montréal sera une fois de plus fier de ses étudiants canadiens-français.

Les Finlandais sont champions

Sollefteå, Suisse, 22. — Nurmela, Saarinen et Lappalainen, tous trois représentant la Finlande, ont remporté les trois premières positions à la première course du tournoi pour les championnats de ski en Europe.

Autre victoire de Rainville

Kignston, Jamaïque, 22. — Mlle Dorothy Round, l'étoile du tennis anglais, chez les dames, a défait, hier après-midi, Mlle Virginis Rice, de Boston, à la troisième ronde d'un tournoi de tennis international. Mlle Round a remporté une victoire de 6-3, 6-1.

Marcel Rainville, de Montréal, qui pilote actuellement le contingent des tennismen étrangers à la Jamaïque, a eu raison de G. Kunkey, de la Jamaïque, 6-1, 6-3.

Dans les doubles mixtes, Mlle Freda James, d'Angleterre, a vaincu Mlle Poule et M. Passailague, de la Jamaïque, par les scores de 6-4, 6-2. Mlle James était combinées avec M. Leahong. Leahong et Dayes, deux étoiles de la Jamaïque, ont remporté la victoire en double sur J. Gilbert Hall et M. Macdonald, par les scores de 6-3, 6-2.

Ballon au panier à la Palestre

L'équipe féminine junior de ballon au panier du National, remporta sa cinquième victoire consécutive de la Montreal Ladies Basketball League, junior, ces jours derniers, en battant l'équipe du Saint-Albans, par le résultat de 23 à 3, au National.

Mlle Alfreida Hastie arbitrait la partie et MM. René Gagnon et Paul-E. Lebel agissaient comme chronométreurs.

National: Madeleine Sabourin 9, Jacqueline Beaudin 9, Marie Gagnon 2, Reta Morell 2, Cécile Leduc 1, Rhoda Daly, Lorette.

Saint-Albans: P. Stevens 2, G. Findelton 1, A. Egan, E. Lyman, P. Rafferty, E. Turnbull, M. Kelly, K. Smith.

AVIS IMPORTANT

Une ligue intérieure sera formée prochainement, commençant le 1er mars. Fermeture des entrées, 24 février 1934. Celles qui désirent jouer, sont priées de donner leur nom immédiatement.

L'équipe jouera 2 parties d'exhibition prochainement:

Au National, 26 fév.: Beavers (Ligue junior).

Au National, 28 fév. St. James United Church.

Moncton est en première place

Halifax, 22. — Les Eperviers de Moncton ont triomphé, hier soir, des Wolverines de Halifax qu'ils ont défaits par le résultat de 4 à 2. Par cette victoire Moncton est en première position pour les éliminatoires de la ligue des provinces maritimes, Halifax se classe cond et Charlottetown occupe le troisième rang.

Les Albegweits sont vaincus

St-Jean, 22. — Pour leur dernière partie de la saison de la ligue des provinces maritimes, les Abegweits de Charlottetown ont été défaits par 5 à 2 par les Castors de St-Jean. Ce résultat n'enlève pas la troisième position de Charlottetown dans les parties éliminatoires de cette ligue, pas plus qu'il ne permet au St-Jean de prendre part aux éliminatoires.

Feuilles tendres et fraîches
THÉ
"SALADA"
'Frais des plantations'
6641P

Roland Labrie contre Letchford

Le lutteur Roland Labrie ne peut plus prétendre que les rivaux de sa division font mine de l'ignorer parce qu'en réalité ils ne veulent pas prendre le risque d'une défaite à ses mains. Labrie voit maintenant ses désirs se réaliser et les promoteurs Giroux et Zappa lui donnent de leur côté toutes les chances de se qualifier pour un combat de championnat avec Graham tockton s'il s'en sent capable. Labrie peut n'avoir pas toujours eu la chance de son côté en ces derniers temps mais maintenant qu'il est assuré d'une rencontre avec Maurice Letchford il déclare qu'il n'en demande pas plus pour le moment du moins.

A tout événement c'est la meilleure occasion de la saison pour Labrie de montrer toutes ses capacités, toutes ses ressources.

Un match spécial de trente minutes promet des incidents et ne devrait pas manquer d'amuser les amateurs. Fred Lebel rencontrera Sam Chuck et le Polonais voit se présenter à lui l'occasion qu'il cherchait depuis quelque temps, régler le cas de Lebel en autant qu'il est concerné dans la question du championnat poids-léger. Chuck veut avoir son tour pour se mesurer avec le vétéran Eugène Tremblay.

Lou Scozza vient d'être réinstallé

Milwaukee, 2.—Lou Scozza, de Buffalo, suspendu par la Commission Athlétique de l'Etat de Wisconsin, pour défaut de comparaître à un combat le 1er janvier dernier, pourra se battre de nouveau. On a levé la suspension en apprenant que Scozza était alité ce jour-là.

Les Echecs

La visite de M. Isaac Kashdan à Montréal a remporté un beau succès. Il a rencontré les plus forts joueurs de la métropole et a joué en deux séances de parties simultanées 145 parties, dont il a gagné 108. Samedi soir il a donné à l'édifice Bell Telephone, Côte Beaver Hall, une causerie sur les échecs au cours de laquelle il a commenté ses parties avec les grands maîtres. Dimanche après-midi il a joué à la Palestre Nationale, et lundi soir à l'édifice Sun Life. Voici la liste de ceux qui ont gagné et de ceux qui ont annulé contre le maître new-yorkais.

Palestre Nationale. M. Kashdan a joué 72 parties, en a gagné 58, perdu 5, et annulé 9. Ont gagné contre lui MM. G. E. Davis, D. Ledain, G. Gaudet, G. Lefort et C. Podlone. Ont fait partien ulle: MM. Maurice Fox, Boris Blumin, E. Phaneuf, S. B. Wilson, G. S. Kellerwolff, C. Hull, H. Parent, P. Mercille et W. Séguin.

Sun Life. M. Kashdan a joué 73 parties, en a gagné 50, perdu 7, annulé 16. Ont gagné contre lui: MM. H. Litsky, M. G. Wechsler, J. Delcellier, M. C. Mules, Maurice Fox, Marcel Deslauriers et Gérald Leclaire. Ont obtenu la nullité: MM. le révérend M. O. Smith, F. Payette, Albert Lasalle, W. Séguin, F. Payette, E. Phaneuf, D. Albert, S. Crown, E. Davis, G. Gaudet, S. B. Wilson, A. Olliver, M. Harrison, Ephrem Brisebois, A. Schaljo, M. Temke et C. Negendahl.

* * *

TOURNOI DE PARIS

PD DEFENSE ORTHODOXE

Alekhine — Cukiermann

1. d4, d5; 2. c4, é6; 3. Cc3, Cf6; 4. Fg5, Fé7; 5. é3, Cbd7; 6. Cf3, 0-0; 7. Tc1, b6; 8. cxd5, éxd5; 9. Fb5, Fb7; 10. 0-0, a6; 11. Fa4, c5; 12. Fxd7, Cxd7; 13. Fxé7, Dxé7; 14. dxc5; Dxc5; 15. Cd4, Tac8; 16. Cf5, Rh8; 17. Cé2, Db4; 18. Dd4, Dxd4; 19. Céxd4, Txc1; 20. Txc1, Cc5; 21. Cd6, Fa8, 22. b4, Cd3; 23. Tc7, Rg8; 24. Cc8; Cxb4; 25. Cxb6, Tb8; 26. Cd7, Td8; 27. a3, Cd3; 28. Ta7, Tc8; 29. Rf1, abandonne.

PARTIE FRANÇAISE

Cukiermann — Reizman

1. é4, é6; 2. d4, d5; 3. Cc3, dxé4, 4. Cxé4, Cd7; 5. Cf3, Fé7; 6. Fd3, Cgf6; 7. 0-0, 0-0; 8. c3, b6; 9. Dc2; Fb7; 10. Ff4, h6; 11. Tad1, Cd5; 12. Fc1, Dc8; 13. Dé2, Té8; 14. Cé5, C5f6; 15. Cg3, c5; 16. f4, Ff8; 17. f5, cxd4; 18. cxd4, éxf5; 19. Fxf5, Fa6; 20. Df2, Fxf1; 21. Fxd7, Dc7; 22. Fxé8, Txé8; 23. Cxf1, Txé5; 24. dxé5, Dxé5; 25. Fé3, abandonne.

CHAMPIONNAT DE PARIS

PD VIEILLE INDIENNE

Rossolimo — Golbérine

1. d4, Cf6; 2. Cf3, d6; 3. Cc3, Ff5; 4. Fg5, Cbd7; 5. é3, é5; 6. Fd3, Fg6; 7. Fxg6, hxg6; 8. Dd3, c6; 9. 0-0-0, Fé7; 10. h3, Dc7; 11. dxé5, dxé5; 12. Dc4, a6; 13. Fxf6, Cxf6; 14. Cg5, 0-0; 15. Dh4, Ch5; 16. Cc6é4, f5; 17. Cc5, é4; 18. g4, Cf6; 19. Cd7, Tfc8; 20. Cxf6+, abandonne.

PROBLEME
K. Ulbrich
1er prix *Harburger Volksblattes*

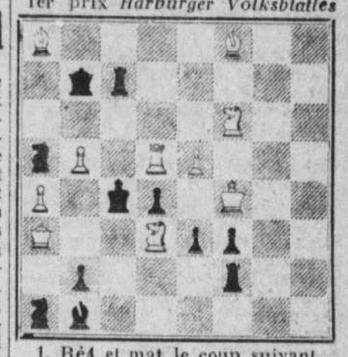

1. Ré4 et mat le coup suivant.

* * *

M. Barulin
1er prix *Il Problema* (1932)

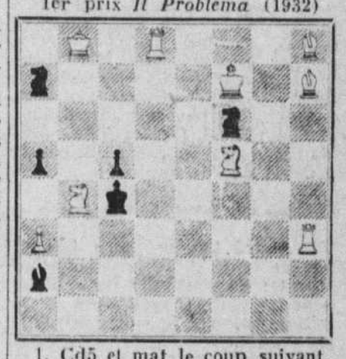

1. Cd5 et mat le coup suivant.

* * *

R. Cofman
1er prix *Die Schwalbe*

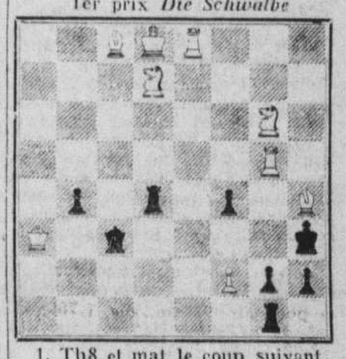

1. Th8 et mat le coup suivant.

* * *

Explication de la notation algébrique:

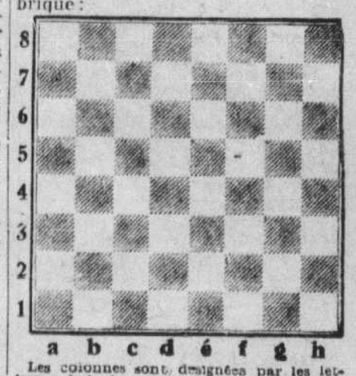

Les colonnes sont désignées par les lettres a à h de gauche à droite en se plaçant du côté des blancs; les cases de chaque colonne sont désignées par les numéros 1 à 8 à partir des blancs; on indique les pièces par la lettre initiale de leur nom: R, roi; D, dame; F, fou; C, cavalier; T, tour; on indique le mouvement d'une pièce par l'initiale de la pièce suivie de la case d'arrivée, ex.: Cf3, on indique la prise par l'initiale de la pièce qui prend, puis la lettre x, et enfin la case où s'opère la prise, ex: Cxf3; on indique la marche du pion simplement par la case d'arrivée; ex: é4; dans la prise par un pion on indique la colonne du départ, ex: éxd5; on indique l'échec par le signe +, ex: Dxd8+; on indique le roque par le signe: 0-0, et le grand roque par 0-0-0; l'échiquier doit être placé de manière que chaque joueur ait une case angulaire blanche à sa droite; les blancs jouent toujours les premiers.

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.

L'aide aux sans-travail en Saskatchewan

Régina, 22. (S.P.C.) — L'aide aux sans-travail a coûté à la province de la Saskatchewan, $43,415,595 du 1er septembre 1929 au 31 décembre 1933.

Quatre députés touchent des pensions militaires

Ottawa, 22. — En réponse à une interpellation, le ministre des Pensions a appris à la Chambre, hier, que quatre députés touchent actuellement des pensions militaires: M. W. G. Ernst, de Queens-Lunenburgh, $14 par mois; M. Ian Mackenzie, ancien ministre libéral, $8.33 par mois; M. G. C. Power, Québec-Sud, 864 par mois; M. D. M. Sutherland, ministre de la Défense nationale, $32.50 par mois.

Le Dr Manion, ministre des chemins de fer, et M. Geary, député conservateur de Toronto, ont déjà eu droit à des pensions, mais ils y ont volontairement renoncé. M. J. H. Stitt, député conservateur de Selkirk, a déjà touché une pension qui lui a été discontinuée depuis 1931.

M. Wesley Frost à l'Alliance française

Mardi soir prochain, à 8h. 15, au Ritz-Carlton, M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis, donnera une conférence sous les auspices de l'*Alliance française*. Sujet: L'influence de la France sur l'art américain.

Les "Jeune-Canada" à Maisonneuve

Les trusts – Electricité – Gazoline – L'attitude des "Jeune-Canada" envers la C. C. F. – Situation industrielle et commerciale des Canadiens français

Discours de MM. André Laurendeau, Georges-Etienne Cartier, Paul Simard, Paul Dagenais et Philippe Aubé

Les *Jeune-Canada* ont tenu hier soir une réunion publique dans la salle du marché Maisonneuve. La salle, une des plus grandes de la ville, était remplie au point qu'une centaine de personnes étaient debout. La foule a vivement applaudi les orateurs, a applaudi les noms des MM. Henri Bourassa et Armand LaVergne.

MM. André Laurendeau, Paul Dagenais, Georges-Etienne Cartier et Paul Simard, des *Jeune-Canada*, ont parlé des trusts, les deux premiers ont traité le sujet d'un point de vue général, M. Cartier a parlé du trust de l'électricité, M. Simard de celui de la gazoline. Ce sont les discours qu'ils ont déjà prononcé ailleurs. L'espace nous manque pour y revenir et d'ailleurs, nos lecteurs en connaissent la substance. Nous donnerons seulement deux passages qu'ont ajoutés à leurs discours originaux MM. Laurendeau et Cartier. M. Philippe Aubé, avocat, a donné une causerie fort documentée sur l'industrie et le commerce canadiens-français, dont nous donnons plus bas un substantiel résumé. M. Lucien Houle présidait et a prononcé une allocution au début de l'assemblée.

M. Laurendeau

M. André Laurendeau a fait au sujet de la C. C. F. la déclaration suivante: Ce n'est plus du communisme intégral. C'est déjà de ce socialisme "atténué et moins intransigeant" dont parle Pie XI, mais, écrit le Père Lévesque, "qui reste encore assez vrai socialisme pour ne pas mériter l'adhésion des catholiques."

On est porté à mettre dans le même sac ceux qui s'attaquent au régime capitaliste et ceux qui s'attaquent aux *abus* du régime. C'est pourquoi les *Jeune-Canada* (la déclaration semblera inutile à d'aucuns) affirment ce soir que non seulement ils ne fraternisent pas avec les C.C.F., mais qu'un jour viendra où ils seront forcés de les combattre. Ils ne descendront pas sur le terrain électoral, mais ils feront la lutte dans le domaine des idées et des doctrines.

Nous empruntons à un excellent article du Père Lévesque, paru dans l'*Action Nationale*, les quelques conclusions suivantes; comme lui, nous voulons modestement faire écho à l'appel "lancé par S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal":

1o Nous combattons la C. C. F. parce qu'elle prêche une guerre injuste à la propriété privée; ses partisans veulent la "socialisation de toutes les institutions financières et de la majorité des entreprises de production et de distribution";

2o Les C. C. F. ont une "fausse conception du rôle de l'Etat", à qui ils veulent "confier l'administration directe" des entreprises. Cette conception va contre les enseignements de *Quadragesimo anno*. ("L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'*aider* les membres du corps social, et non pas de les *détruire* ni de les *absorber*", Pie XI) et, comme catholiques, nous sommes forcés de la condamner;

3o *Nous ne prétendons pas être tirés de la servitude des trusts pour qu'une autre servitude nous soit imposée.* "Qu'importe que les socialistes nous délivrent des capitalistes actuels, s'ils n'ont à nous offrir que des chaînes" (Père Lévesque). Or, "de soi, le régime socialiste entraîne inévitablement le sacrifice de la liberté individuelle". On a socialiste toutes les entreprises. Par conséquent, l'appât du gain vous est enlevé. Votre ambition, connaissant les bornes étroites que la loi et l'état de choses actuel élèvent autour d'elle (je suppose que le socialisme est établi) votre ambition disparaît, et — cela est profondément humain, — vous n'avez plus le goût du travail. A quoi cela vous servirait-il de vous imposer des labeurs considérables, puisque vous savez que jamais vous ne sortirez de votre médiocrité? Mais l'Etat a besoin de travailleurs. L'Etat, pour prospérer, pour vivre, doit voir à ce que la population produise. Il ne lui restera alors qu'une alternative: il vous forcera à travailler sous la menace de la baïonnette; une puissante police verra à ce que vous accomplissiez votre tâche; cette police sera souvent secrète, pour être efficace, et vous serez trahi par votre frère, par votre ami. Autant vaudraient le bagne et les travaux forcés! Voilà pourtant où les partisans de la C. C. F. parfois sans s'en rendre totalement compte eux-mêmes, toujours sans l'avouer, avec des déclarations qui flattent notre insouciance et notre paresse, et des protestations qui calment nos craintes, voilà où la C. C. F. de M. Woodsworh vous mènera un jour:

4o La C. C. F. subordonne tous les problème au seul problème économique. Or, nous, Canadiens français et catholiques, prétendons que le facteur spirituel domine le facteur "estomac". Nous sommes français et catholiques avant que d'être antitrustards; c'est même comme français et comme catholiques que nous combattons le mauvais capitalisme; un examen assez superficiel (nous ne mettons aucune fausse honte à l'avouer: car jamais nous n'avons eu la pensée de régler le problème économique en une soirée, comme de mauvais farceurs ont voulu le faire croire avec une discutable subtilité d'esprit et de bonne foi..... pour le moins élastique) un examen assez superficiel de la situation actuelle nous a convainvus que le désordre règne dans notre société nationale (comme d'ailleurs dans l'univers entier), et que c'est faire besogne de niais, de naïfs, d'exploiteurs ou d'idéologues que de le défendre. Ce capitalisme aqueux et aquatique enseigne la primauté de la matière sur le spirituel. Mais pour le combattre, nous n'irons pas, avec la C. C. F. et le commmunisme, proposer des réformes qui sont pires que le mal, des réformes qui ne feront que changer le bobo de place, en l'aggravant.

Et nous conclurons, avec le Père Lévesque, que la meilleure façon de s'attaquer aux doctrine subversives de la C. C. F. (qui contiennent, comme presque toutes les erreurs, une bonne part de vérité) c'est de travailler à faire disparaître au plus tôt les abus criants du capitalisme. Car la grande force du *cécéféisme* réside moins dans ses vertus propres que dans les fautes du capitalisme".

Somme toute, quelque orgueilleuse que soit notre prétention, nous voulons sauver le capitaliste canadien malgré lui. Nous voulons sauver les individus de l'anarchie dans laquelle nous vivons à l'heure actuelle, tout en leur évitant l'anarchie plus grande encore du collectivisme. Que messieurs les brasseurs d'affaires nous regardent donc d'un oeil moins sévère.

M. Cartier

Après avoir fait un bref historique de la crise et signalé que l'une de ses causes principales a été la spéculation, M. Cartier ramasse dans les quelques lignes suivantes la doctrine des *Jeune-Canada* sur ce point:

Comment se fait-il, alors, que certaines lois subsistent encore aujourd'hui qui ont permis des spéculations scandaleuses? A cela deux grandes raisons:

Tout d'abord, c'est que la politique est trop intimement liée, aujourd'hui, à la finance; en d'autres termes, les intérêts de la politique, des caisses électorales, ont trop besoin de l'appui des grandes compagnies; surtout de celles dites d'utilité publique, pour qu'elles ne défendent pas leurs intérêts le moment venu.

Il y a ensuite une autre cause dont l'électeur, c'est-à-dire tout le peuple — il ne faut pas se le cacher — est responsable. C'est l'indifférence inconcevable avec laquelle on traite la chose publique; c'est le fanatisme avec lequel on s'enracine dans une politique, qu'elle soit rouge, qu'elle soit bleue.

La surproduction, la mauvaise production, les luttes tarifaires, la spéculation imprudente, quand elle n'était pas malhonnête, la compromission de la politique avec la finance, l'apathie des électeurs; et, ajoutez à cela la soif de jouir, de s'amuser, de se payer du luxe quand on n'en avait pas les moyens, la mauvaise habitude des gros achats à crédit, en résumé l'absence totale de tempérance dans les différents domaines de la vie privée et publique, la légèreté inconséquente avec laquelle on a traité des grands principes catholiques; telles sont en résumé les principales causes de la crise dont tous nous souffrons; dont tous nous sommes responsables.

Les *Jeune-Canada* dont le but général est — vous le savez — de relever le niveau spirituel et économique de la race canadienne-française—ont donc décidé, l'automne dernier, d'entretenir le public d'une des causes les plus profondes, de notre malaise économique: l'abus des trusts.

M. Aubé

M. Philippe Aubé remercie d'abord les Jeune-Canada de leur visite à Maisonneuve, les félicite de leur action et aborde le sujet qu'il doit traiter. Voici un résumé substantiel de cette causerie:

Dans les cinquante principales industries canadiennes qui forment un capital de $4,541,368,454—nous sommes intéressés pour environ $548,500,000, soit environ 10 p.c. au lieu d'au moins 30 p.c., que nous devrions avoir.

Production: $2,386,300,000 — la nôtre, $316,000,000, soit environ 1-8, 12 1-2 p.c. au lieu de 30 p.c.

De ces industries nous retirons environ $87,000,000 de salaires sur $580,000,000, environ 1-8, au lieu de 30 p.c.

Du matériel brut, sur $1,000,000,000, nous produisons pour environ $100,000,000, soit 10 p.c., et sur 540,000 employés, nous en avons 30,000 environ, soit 6 pour cent pendant que le reste chôme; et la moyenne des ouvriers ou employés retire 20 pour cent de moins que les autres salariés en moyenne.

Nous formons 1-3 de la population, au moins 30 pour cent. Nous ne contrôlons aucune des 50 plus grandes industries canadiennes; nous n'avons le contrôle d'aucune importation ou exportation de leurs produits. Dans les dix plus grandes industries canadiennes, nous avons 3 pour cent des établissements et 4 pour cent du capital, et j'ai exagéré notre part d'intérêts à dessein, afin de ne pas tomber plus bas; pour ne pas vous faire trop mal.

Dans l'industrie agricole, 37 1-2 pour cent de notre population est sur nos terres, au lieu de 71 pour cent, il y a 50 ans; et cette population végète malgré qu'elle aurait l'un des plus grands marchés d'Amérique à fournir, la cité de Montréal.

Nous importons pour nourrir notre population de Québec par an: 5000 à 7000 chars de patates et légumes, 1000 à 1200 chars d'animaux vivants, 700 chars de viandes en conserves. Nous importons tout notre blé, du beurre et du fromage. O Nouvelle-Zélande, que de crimes on a commis en ton nom! Nous importons des volailles et des oeufs par centaines de chars. Et nous voyons une foule de femmes de cultivateurs acheter des "beans" de Clark et des pâtisseries dans les magasins. Bêtise ou inconséquence!

Dégringolade

Dans le commerce, la dégringolade est plus effarante que dans l'industrie. Au début du siècle, nous avions un commerce de gros et de détail excessivement important, et qui faisait l'orgueil de la race canadienne-française. Nous avions, de 1900 à 1910, 58 maisons de gros d'assez grande importance, dans les nouveautés, les produits alimentaires, la pharmacie, la ferronnerie, le bois et le charbon, le foin et le grain. Il en reste 17, dont quatre de toute première importance.

Avant la création des magasins à rayons, nous avions une soixantaine de marchands généraux dans les merceries et nouveautés; il en reste 3 ou 4. Dans le commerce de l'épicerie, 1200 épiciers sont disparus de la circulation depuis 20 ans, et une foule de ceux-là, sont devenus commis. Dans la boucherie, 640 marchands sont disparus depuis 25 ans; dans la ferronnerie 78; dans la mercerie 91; dans la boulangerie 168 depuis 15 ans; dans le commerce du lait 369 depuis 18 ans; les tailleurs d'habit ont diminué de moitié; les modistes n'existent pratiquement plus. Ces marchands disparus ont été partout remplacés: Dans l'épicerie par 186 magasins à chaîne; la boucherie par 219 marchands juifs; la mercerie par 341 marchands juifs; et dans la boulangerie sur 1200 voitures de livraison, 900 appartiennent au "trust". Dans le commerce du lait, sur 967 voitures, 641 appartiennent à des "trusts".

900 appartiennent à des "trusts".

Notre efficacité dans le commerce de détail qui était d'environ 77% il y a 20 ans, est descendue aujourd'hui à environ 43% quant au nombre, et nous n'avons plus les plus gros comme les plus achalandés des commerces de détail. De cette concurrence effrénée du capital, de l'industrie et du commerce étranger, nous sommes sortis économiquement ruinés.

Si nos pères revenaient aujourd'hui et demandaient à nos industriels et marchands disparus: "Qu'avez-vous fait?" Ils répondraient peut-être: "Nous avons joué à la bourse. Nous nous sommes fait une concurrence effrénée entre concitoyens ou nous avons vécu plus fort que nos moyens." Quand donc ce qui nous reste d'industriels canadiens-français se réuniront-ils pour promouvoir les intérêts de l'industrie canadienne-française? Quand donc ce qui nous reste de marchands détaillants, se réuniront-ils par quartier pour promouvoir leur commerce local, et s'entr'aider rigoureusement au lieu d'essayer à se détruire?

Lueurs d'espérance

Le tableau que je vous ai fait est sombre; mais dans les horizons qui nous entourent, nous avons des lueurs d'espérance!

Nous avons le plaisir d'en contempler ce soir dans la personne des *Jeune-Canada*!

Ca nous prendra 25 ans pour remonter la côte si nous combattons sans coopération cemme nous le faisons dans le moment.

Si nous coopérons, dans le commerce de détail, nous avons la certitutde que dans trois ans, nous serons les plus forts.

Par quels moyens? Je n'ai malheureusement pas le temps de vous les expliquer ce soir.

Dans l'industrie, ça nous prendrait environ 10 ans; dans l'agriculture, dans 5 ans, nous redeviendrions les maîtres!

Allons-nous coopérer? Allons-nous nous entr'aider? Avons-nous fini de manger notre voisin? Espérons-le!

Allons de l'avant

Je salue au passage les Lanciers du Long-Sault, vétérans de la grande guerre, qui, alors qu'ils étaient jeunes comme vous, O *Jeune-Canada*, ont vécu sous d'autres cieux des heures d'épopée glorieuses pour sauver une civilisation chancelante.

Ils ont offert une vie pleine de promesses pour une autre patrie; ils sont prêts à l'offrir de nouveau pour la cause sacrée de notre race, de notre langue et de nos droits.

A leur exemple, sacrifions-nous pour la race; élançons-nous vers de nouvelles destinées; la Providence veille sur nous, mais elle ne nous aidera qu'en autant que nous ferons des efforts constants et généreux pour le salut des nôtres.

Allons de l'avant vers de nouvelles victoires! Mettons dans notre vie, plus de vaillance et de furie française!

Le reste nous viendra par surcroît!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

S. J. B. Rolland, Président. Chs-A. Roy, Gérant Général.

Au Conseil législatif

Adoption de plusieurs bills — Ajournement au 27

Québec, 22. — Le Conseil législatif a eu, à midi, hier, une courte séance et a fait franchir à quelques projets de la loi leurs derniers stages. Sur rapport du comité des bills privés, la Chambre a adopté en troisième lecture les bills suivants:

Loi changeant le nom de Valdore-Frederick Susta Anderson en celui de Anderson;

Loi permettant au Collège des chirurgiens de la province d'admettre Thomas McNally parmi ses membres;

Loi amendant la charte du collège de Sainte-Anne de la Pocatière;

Loi constituant en corporation le Collège d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière;

Loi concernant l'Orphelinat de Saint-Ferdinand d'Halifax;

Loi concernant la succession John Pratt.

Loi changeant le nom de Andrew Dawes Porteous en celui de Andrew Dawes.

Le bill suivant a été adopté en troisième lecture: Loi concernant le pont de la baie de Gaspé.

A propos de ce bill, M. Du Tremblay avait demandé, la veille, quelques renseignements au sujet des opérations de ce pont que le gouvernement veut prendre à sa charge la compagnie qui l'opérait étant devenue incapable de continuer ses opérations. A ces demandes de M. Du Tremblay, M. Champagne a répondu que les revenus de ce pont étaient actuellement de $8,000 à peu près et que les dépenses à solder étaient de $24,000.

Les bills suivants ont été adoptés en deuxième lecture et référés à leur comité respectif:

Loi concernant la charte des optométristes;

Loi concernant la charte de la cité de Sallabery de Valleyfield;

Loi concernant la charte de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal;

Loi concernant la succession de Charles Colmore Grant;

Loi modifiant la charte de la ville de Hampstead;

Loi concernant le testament de Louis-Jules Gaudry dit Bourbonnière;

Loi changeant le nom de "The Trafalgar Institute".

La Chambre s'est ensuite ajournée au mardi, 27 courant, à trois heures et demie.

Société St-Jean-Baptiste

APPEL DU CONSEIL GENERAL

Le président et les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invitent tous les membres de la Société à assister aux funérailles de sir Hormisdas Laporte, C.P., ancien président général, qui auront lieu demain matin, à 9 h. 15, à l'église Saint-Léon de Westmount.

Le convoi funèbre quittera le numéro 2232 de la rue Dorchester ouest, à 8 h. 45.

LE CONSEIL GENERAL

Directeur diocésain de la Propagation de la Foi

M. Henri Jeannotte, P.S.S., directeur diocésain de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre, vient d'être nommé également, par Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, directeur diocésain de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, avec toute autorité requise pour organiser ou réorganiser son fonctionnement dans le diocèse.

M. Sauvé au Caire

Réception au ministre canadien des Postes — Son allocution au congrès postal

Ottawa, 22. — Voici un communiqué officiel au sujet du congrès postal au Caire:

M. Arthur Sauvé, ministre des postes du Canada, est arrivé au Caire le 26 janvier au soir, venant de Jérusalem. Le ministre a été accueilli, à sa descente du train, par M. Yves Lamontagne, commissaire canadien du commerce, par un délégué du département des postes égyptiennes et par un représentant du haut-commissaire britannique, Madame et Mademoiselle Sauvé et les autres membres de la délégation canadienne au Congrès de l'Union postale universelle, MM. H. Beaulieu, E.-J. Underwood et Jean Bruchési, accompagnaient M. Sauvé.

Le ministre a employé ses premiers jours à visiter le Caire, à visiter ou à recevoir les principales personnalités égyptiennes et des journalistes. Il assista à une réception donnée en son honneur par Mme Yves Lamontagne. Le 31 janvier il était l'hôte d'honneur au déjeuner hebdomadaire du *Rotary Club* du Caire. Dans une allocution bien sentie, M. Sauvé a donné des renseignements intéressants sur les ressources naturelles et la production industrielle du Canada. Il a parlé du crédit du Canada, de son avenir plein de promesses, des ennuis apportés au commerce et au tourisme par les incessantes fluctuations du change. Le Canada, dit-il, est toujours prêt à collaborer à une reprise sérieuse des affaires et du commerce. Déjà, ses exportations augmentent considérablement. Toutefois, les menaces de guerre, en Europe, les innovations de la politique américaine laissent notre pays dans une attente énervante. Mais l'on croit, au Canada, qu'une heureuse solution des principaux problèmes ne tardera plus.

Le Canada, ajouta M. Sauvé, désire étendre ses relations commerciales avec tous les pays disposés à lui accorder des avantages réciproques. Mais nous voulons que le Canada soit protégé contre ceux qui ne tiennent pas compte de ses intérêts.

Le congrès

Le ministre et la délégation canadienne au complet ont assisté à l'inauguration solennelle du Congrès au Théâtre Royal de l'Opéra, le 1er février, en présence de Son Altesse Royale le prince héritier d'Egypte. Le lendemain, 2 février, avait lieu l'ouverture du Congrès dans la vaste rotonde de l'hôtel *Héliopolis Palace*. Des représentants de 82 pays étaient présents et c'est le ministre des communications d'Egypte qui présidait. L'assemblée a d'abord adopté le projet de réglement du Congrès dont la lecture fut faite par le secrétaire de l'Union, M. Voutat. Au cours de la discussion qui interrompit parfois la lecture de certains articles du règlement, M. Sauvé intervint heureusement au nom de l'autonomie des Parlements. Il fit remarquer qu'aucun délégué au Congrès ne devrait pouvoir accepter de représenter un autre pays sans l'autorisation de son gouvernement.

M. Sauvé

La première commission du Congrès dont la présidence a été confiée à sir Frederick Williamson, chef de la délégation britannique, s'est réunie le lendemain, 3 février. Après le discours du président, M. Sauvé fut invité à prendre la parole. Après avoir rappelé le sincère accueil que le Canada fut heureux de réserver à la Conférence préparatoire d'Ottawa, le ministre des postes rendit hommage à l'oeuvre bienfaisante de l'Union postale universelle, soit dans l'amélioration des services postaux, soit dans le développement des relations internationales. L'Union postale universelle est une véritable société de bonne entente.

Le ministre rendit également hommage au travail des présidents et des secrétaires, en particulier au travail des personnes qui participèrent aux délibérations de la Conférence préparatoire d'Ottawa. Après avoir souligné l'excellent souvenir laissé au Canada par les délégués à la Conférence préparatoire, M. Sauvé remercia les autorités de l'Egypte de l'accueil réservé à la délégation canadienne. Il se déclara assuré que le travail de la Conférence préparatoire recevra l'approbation du Congrès sans discussion prolongée. Le Canada appuiera l'oeuvre de cette Conférence. Il termina en souhaitant aux délégués le plus grand succès.

Feu sir Hormisdas Laporte

EXPRESSION DE SYMPATHIE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en apprenant la mort de sir Hormisdas Laporte, leur collègue, se sont réunis en assemblée spéciale et ont approuvé un ordre du jour par lequel ils expriment à la famille de sir Hormisdas Laporte, leurs plus cordiales sympathies.

Sir Hormisdas Laporte, de 1905 à 1907, présidait aux destinées de notre Société, ayant remplacé M. J. X. Perrault, frappé par la mort quelques semaines après son élection à la présidence. Malgré son grand âge, il ne se désintéressait pas de la Société. Il la fit bénéficier de sa grande expérience des affaires et des oeuvres sociales. Hier encore il était membre de son conseil en sa qualité d'ancien président.

Par son travail, par sa constance dans l'effort, par son obstination à surmonter les obstacles, il réussit à s'élever jusqu'aux postes les plus éminents qu'un Canadien puisse atteindre. Ses succès en affaires sont la preuve que les Canadiens français peuvent aussi bien que leurs compatriotes d'autre nationalité aspirer à la direction des grandes entreprises financières.

Sa vie entière mérite d'être citée en exemple aux jeunes générations.

Les directeurs de la Société ont payé des honoraires de messes pour le repos de l'âme du regretté défunt.

(Communiqué)

DUPUIS

Vente ECLIPSE vendredi

Chandails

pour garçons et garçonnets

La plupart sont des échantillons des marques KNITTER, MONARCH ou PENMAN, c'est-à-dire de véritables beaux et confortables chandails pour le printemps qui devraient se vendre jusqu'à 1.95. Plus de vingt modèles dont 5 tels qu'illustrés. Parents profitez d'une telle aubaine vendredi.

Tailles 26 à 34

Tricot de laine à mailles fines et serrées. Teintes unies ou chinées, garniture de belles appliques. Chacun ..... **.69**

Tailles 26 à 34

Chandail à collet roulé très sportif. Tricot de laine à mailles fines et serrées. En vert ou bleu.

.69

Tailles 26 à 34

Nouveau et populaire tricot alvéolé et tout laine. En vert ou bleu. Pratique pour la saison.

.69

Taillles 26 à 34

Tricot de laine par côtes. Appliques de teinte opposée, fond bleu, brun, vert ou marron.

.69

Blouses "Little Prince"

Broadcloth. Garanti bon teint. 6 à 15 ans.

.39

3 pour 1.10

Au rez-de-chaussée (De Montigny)

PLateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, *président*.

L.-J. DUGAL, *v.-p. et dir.-gér.* ARMAND DUPUIS, *sec.-trés.*

Avis légal

Cour Supérieure

EX PARTE: Eliette Bernard, épouse séparée de biens de Sylvain Renaud, tous deux des cité et district de Montréal, de son dit époux dûment autorisée aux fins des présentes, Jean Bernard, Paul Bernard et Ephrem Bernard, cultivateurs de Mayberry, Province de Saskatchewan, Lucille Bernard, épouse séparée de biens de Joseph Duchesne, cultivateur, tous deux de Mayberry, province de Saskatchewan, de son dit époux dûment autorisée aux fins des présentes, Adrien Bernard, cultivateur de Meadow Lake, Province de Saskatchewan, Simonne Bernard, épouse séparée de biens d'Emilien Lamoureux, cultivateur, tous deux de St-Henri de Mascouche, district de Joliette, de son dit époux dûment autorisée aux fins des présentes, Suzanna Bernard, épouse séparée de biens de René Renaud, cultivateur, tous deux de la paroisse de St-Henri de Mascouche district de Joliette, de son dit époux dûment autorisée aux fins des présentes. (Requérants). Avis public est, par les présentes, donné, que par jugement de l'Honorable Juge F.-J. Curran, l'un des Juges de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu le 20 février 1934, permission est accordée auxdits requérants d'accepter, sous bénéfice d'inventaire, la Succession de leur père feu Elie Bernard, en son vivant bourgeois des cité et district de Montréal. Montréal, 21 février 1934. BERNARD & BERNARD, Procureurs des requérants.

Gazette artistique

CE SOIR

SALLE DU GESU: Causerie de M. Fred. Pelletier, critique musical au *Devoir*, sur *Bach*. Auspices de la *Schola Cantorum*. Programme musical par la chorale Saint-Charles.

* * *

MONUMENT NATIONAL — Première réunion publique du nouveau Parti National Social Chrétien, conférence par M. Adrien Arcand.

* * *

SALLE SAINT-SULPICE: Causerie de M. Georges Langlois: *La réserve québécoise*. (Auspices de la Société des Conférences des H.E.C.) M. Lucien Martin, violoniste.

* * *

MONT-SAINT-LOUIS : Reprise de: *Pour la Couronne*, de François Coppée.

* * *

VICTORIA HALL: Le *Montreal Repertory Theatre*, dirigé par Miss Martha Allan, dans: *Inspector General*, de Nikolai Gogol. Mise en scène de l'artiste slave Shebayeff. (22, 23 et 24 fév.)

PETITES AFFICHES — Tarif —

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot, 40c minimum.
Avis de Naissance, Mariage, Décès, Remerciements, 50c l'insertion suivant notre formule, tout mot additionnel 2c le mot. Si facturé 75c l'insertion, suivant notre formule, tout mot additionnel, 3c le mot.
Carnet mondain, etc.. — $1.00 par insertion.

A LOUER

par F.-G. Crépeau, Tél. BYwater 0066. No 2274, rue Cadillac, 7 pièces, garage, $15.00; No 2137 rue LaSalle, 6 pièces (2ème) $18.00; No 2143 rue LaSalle, 6 pièces (2ème) $18.00; No 2145 rue LaSalle, 6 pièces (3ème) $15.00; No 189 avenue Laval, Laval-des-Rapides, 5 pièces, bain, garage, $12.00; No 503 Boul. des Prairies, 7 pièces, bain, cave, garage, etc., pour l'été ou à l'année, meublée ou non meublée. j.n.o.

A VENDRE

A Ste-Agathe des Monts, greffe de notaire, avec ou sans propriété, bonne clientèle, cause mortalité. Aussi collection complète du "Devoir". S'adresser à casier 385 Ste-Agathe des Monts, ou 5566, 4ème Avenue, Rosemont. FR. 7413. 24-2-34

BOIS ET CHARBON

5,000 cordes érable, merisier, 8.00 à 11.00 scié; 2,000 cordes slabs merisier 4 pds, 10.00 à 12.00 scié. Charbon, 4.00 à 14.50. Joseph Charlebois, CH. 4421, AM. 7153, FB. 2585. FR. 3587.

CHAMBRE ET PENSION

Chambre bien chauffée, éclairée, chez famille respectable sans enfants, bon chez-soi, 5 lignes tramways à la porte, prix raisonnable. 6980 St-Denis. Tél. DOllard 8643. j.n.o.

Emploi demandé

Comptable demande emploi, comptabilité générale, jour ou soir, ville ou campagne. Bas prix. DOllard 8643. 2-1-34

MAISON A LOUER

A Ville Saint-Laurent, 303 rue Principale, maison de 9 pièces, bas et haut, près église, couvent, collège, hôpital. Grand terrain en arrière, garage. $25.00 par mois. Tél. BYwater 0641. j.n.o.

HAUT de maison, 4 pièces, cuisine fermée ensoleillée, armoire froide. Ménage fait. S'adresser 8394 Droiet. Tél. DUpont 0902. j.n.o.

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.